Perspectives - Jeunesse 1973

LA GRAND-MERE SE RACONTE



dossier de travail - l'historique de G.M

10 AOÛT 1973

C.S. DE L'ENERGIE
000.52346

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES
DE GRAND'MÈRE

◆

BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

971.44
G754
52,346

NO 1111

Service des bibliothèques Scolaires
de Grand'Mère

PERSPECTIVES - JEUNESSE 1973 .

Ont participé à ce projet: Philippe Deschamps

Ronald Deschênes

Paul Dubé

Alain Gravel

Hélène Matteau

Yves Matteau

Guy Mongrain

Michèle Morin.

Service des bibliothèques Scolaires
de Grand'Mère

LA GRAND'MERE SE RACONTE .

1 : INTRODUCTION.

Ce qui nous a incité à produire un tel travail était le manque d'information sur l'histoire de Grand'Mère. Sauf quelques écrits plutôt incomplets et difficiles à retracer, il n'y avait aucun moyen de connaître l'histoire de notre ville. Nous avons donc décidé de remédier à ce vide en présentant un travail qui pourrait traiter de tous les sujets.

Il est important de remarquer que dans ce travail, nous avons voulu demeurer objectifs. Nous n'avons rien voulu prouver ni clarifier, laissant cet ouvrage à des chercheurs plus avertis.

Le but principal que nous nous sommes fixés

était de ramasser toute la documentation encore existante sur le sujet avant qu'elle ne se perde. Puis de la classifier, pour enfin la compiler. Nous exposons les faits qui ont bâti l'histoire de Grand'Mère, laissant à d'autres chercheurs le soin de les expliquer. Avec cette compilation, on peut remarquer l'évolution de la ville à divers points de vue, tels économique, social et géographique.

Nous ne prétendons pas que ce travail est complet, car certaines informations ont complètement disparu. Une de nos principales difficultés dans l'exécution de notre travail était justement l'absence de documentation. Il fallait donc travailler logiquement et faire preuve d'imagination pour retracer toutes les sources possibles de documentation.

Ce travail pourrait aussi être le point de départ de tout éventuel chercheur qui voudrait spécialiser les recherches que nous avons faites.

NOS REMERCIEMENTS.

Nous présentons nos remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidé à réaliser le présent travail.

Nous remercions plus spécialement le Conseil de Ville de Grand'Mère pour l'aide apportée et le personnel de l'hôtel de ville qui nous a facilité la tâche par leur entière collaboration.

Nous remercions aussi tous les citoyens qui nous ont confié, pour le temps du travail, les photos et journaux en leur possession.

Merci à tous de la part des membres du projet "L'Historique de Grand'Mère".

LISTE DES SOURCES .

Archives de l'hôtel de ville de Grand'Mère.

Archives du Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières.

Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Bibliothèque Municipale de Shawinigan.

Consolidated-Bathurst.

Registres du presbytère St-Jean-Baptiste de Grand'Mère.

Registres du presbytère St-Paul de Grand'Mère.

Chez certains citoyens de Grand'Mère qui ont bien voulu nous prêter leur documentation.

TABLE DES MATIERES.

1. Introduction. 2

Remerciements. 4

Sources consultées 5

Table des matières. 6

2. Aspect géographique. 8

3. Aspect historique:

3.1 : Histoire de Ste-Flore. 14

3.2 : Histoire de Grand'Mère. 20

4. Aspect économique:

4.1 : Administration municipale:

- Administration municipale. . . . 43
- Taxes. 77
- Revenus, dépenses. 85
- Services publics 91
- Electri ité. 94
- Aqueduc. 101

4.2 : Commerce.

- Commerce. 106
- Transports et communications. . 109
- Pont. 131
- Industries. 138

5. Aspect socio-culturel:

5.1 : Rocher. 146
5.2 : Bâtiments. 153
5.3 : Organisation scolaire. 157
5.4 : Organisation religieuse. 166
5.5 : Services hospitaliers. 176
5.6 : Problèmes sociaux. 183
5.7 : Loisirs, g. oupements sociaux. 193
5.8 : Chansons, poèmes. 224

6. Faits divers. 235

7. Graphiques. 251

8. Bibliographie. 266

2 : ASPECT GEOGRAPHIQUE.

La ville de Grand'Mère est située à 28 milles en amont du lieu où le Saint Maurice se déverse dans le fleuve Saint-Laurent, aux Trois-Rivières. Le point précis qu'elle occupe sur le globe terrestre a été déterminé par le relevé géodésique effectué par les géomètres du gouvernement fédéral.

Le clocher de l'église Saint-Paul, qui a servi de point de repère pour le relevé de toute la région, est situé exactement à 46° 36' 57'' 32 de latitude et à 72° 41' 24'' 94 de longitude ouest. L'altitude est de 488.72 pieds.

" Dans les âges reculés, c'est-à-dire après l'époque de la première glaciation, le site de Grand-Mère était plus élevé qu'aujourd'hui, sur l'immense banc de sable qui a formé longtemps la première grève de la mer de Champlain.

A cette époque, la vallée du Saint-Maurice, en aval des Grandes-Piles, était remplie de sable et de gravier, comme toute la vallée Laurentienne jusqu'en haut du lac Saint-François. La vallée du Saint-Maurice commença à se creuser lorsque le niveau de la mer de Champlain se mit à s'abaisser à cause de l'exhaussement du continent. Ce processus d'exhaussement et par suite, l'abaissement relatif de la mer de Champlain, se produisit par étapes comme le témoignent les paliers successifs

que forment les bancs de sable en divers points de la région et qui indiquent les grèves de cette mer à diverses époques de sa régression.

D'abord, le Saint-Maurice, encaissé par les montagnes et coulant presque en ligne droite à partir du coude de Saint-Roch de Mékinac jusqu'à l'approche de Grand'Mère, a dû continuer sa course par la vallée que suit le grand chemin de Sainte-Flore pour atteindre, près du moulin de Beaupré, la vallée de la rivière Shawinigan. Les traces d'érosion fluviale pour le prouver existent en plusieurs endroits, notamment sur les flancs de la montagne à la croix. Le Saint-Maurice a dû passer par là pendant plusieurs siècles peut-être.

Entretemps, la mer s'abaissant au-dessus du niveau de la vallée centrale de Sainte-Flore, la rivière a dû se frayer un chenal, peut-être plusieurs même, temporaires, sur son parcours actuel, surtout pendant les grandes crues du printemps. La nature peu stable du sol, à cet endroit, favorisant le travail, les chenaux primitifs se creusant de plus en plus à mesure que la mer se retirait, devinrent assez larges et profonds pour absorber tout le débit de la rivière. C'est ainsi que le premier lit fut graduellement abandonné. Alors, le travail devint plus rapide. Le lit de la rivière tomba au niveau du barrage de

pierre qui formait la future vallée à quelques cent pieds au-dessus des hautes actuelles.

En amont de ce banc de pierre, trois chenaux distincts s'étaient creusés. L'un à l'est, qui en abaissant son lit, a laissé une série d'îlots rocheux qu'il n'a pu détruire ; un autre à l'ouest a creusé la coulée qui s'étend de l'anse-à-Sauvageau, près du grand chemin de Sainte-Flore, jusqu'à une dizaine d'arpents du barrage actuel ; le troisième, c'est le principal, l'unique chenal d'aujourd'hui.

En aval, le dénivellement s'opéra de la même façon qu'en amont, à mesure que la mer se retirait. Celle-ci n'était descendue encore qu'à quelques pieds, formant une chute divisée en plusieurs chenaux entre lesquels demeurèrent longtemps des îlots à peine émergés.

Le chenal principal de la rivière se dirigeait alors presque en ligne droite par la dépression où se trouve la gare du Canadien National, en passant au bout des terres du rang Ste-Catherine, peut-être jusqu'à ce qui fut plus tard la baie de Shawinigan, après avoir coulé dans l'espèce d'auge où s'est formé la paroisse du Christ-Roi. Un remous attaqua la falaise de sable qui s'étendait jusqu'à la voie du CN, la rongea

et forma le bas-fond qui s'étend derrière la fonderie.

Suivant toujours la lente régression de la mer, le St-Maurice s'abaissa progressivement en aval du barrage de pierre. Celui-ci, plus consistant, résista davantage et c'est ce qui forma la chute de Grand'Mère. A une certaine époque, elle dut atteindre jusqu'à 100 pieds de hauteur, alors que les chutes de Shawinigan n'existaient pas encore, car la région de Shawinigan, à 240 pieds plus bas que le site de Grand'Mère, n'était pas encore exondée.

Le premier lit de la rivière, en aval de la chute, reposait sur un fond de pierre, tandis qu'à gauche de la colline rocheuse et de la moraine déposée à l'âge des glaciers se trouvait un sol moins résistant. Lorsque le niveau de la Baie fut assez abaissé, le courant, trouvant une barrière infranchissable à droite et en face, ricocha vers la gauche et envahit les terrains situés à l'est de la tête du pont ferroviaire.

Le St-Maurice se fraya une autre voie principale à partir de la mi-hauteur de la chute actuelle, à travers les terres du rang Des Hêtres, plus au Nord que les premiers chenaux. Cet ancien lit du St-Maurice descendait en ligne droite du goulet où se trouve le pont du chemin de fer, par la vallée qu'il a creu-

sée et que suit aujourd'hui le chemin des Hêtres. Vis-à-vis la route qui forme la limite sud-ouest de la ville, le chenal obliquait vers la gauche pour aller tomber dans le lit creusé antérieurement par les chenaux réunis de l'est plus haut.

Le dernier chenal que le St-Maurice ait abandonné avant de s'établir définitivement dans son lit actuel, était en amont du pont ferroviaire. Il pointait vers le sud-est, à quelques arpents en amont du pont susdit et contournait un bloc de terrain d'à peu près un mille de superficie. Il longeait la falaise de sable de la paroisse du Lac-à-la-Tortue sur un parcours de près de deux milles pour tomber dans le chenal principal actuel, à l'endroit appelé naguère la Pointe-aux-Armes, à quelques dix arpents de la tête du rapide des Hêtres.

Le bloc de terrain que ce chenal contournait et contourne encore a conservé des traces d'érosion que le St-Maurice y a laissées dans sa lente poursuite des eaux de la mer Champlain.

Ce chenal fut abandonné à une époque relativement récente. Son entrée, d'abord obstruée par des éboulis de sable et de gravier, fut ensuite définitivement comblée, en 1894, par le remblai du chemin de fer Grand-Nord. Son niveau, sur la plus

grande partie de son parcours, n'est encore que de quelques pieds plus élevé que celui de la rivière actuelle.

Pendant que le travail d'érosion façonnait la vallée du St Maurice et y établissait définitivement le lit de la rivière, le même travail se poursuivait, mais plus lentement, sur le banc de pierre qui formait le seuil de la chute.

Avec l'usure des siècles se creusaient des sillons, se détachaient des blocs de pierre d'une friabilité diverse. Les matières les plus fermes ou les plus solidement ancrées sur leur base résistant aux masses fouisseuses de la rivière, des pics apparurent à travers les eaux, se dessinèrent, se creusèrent et finirent par émerger tout à fait, à plusieurs dizaines de pieds, sous les traits de la Grand'Mère ".

REFERENCES.

Ecrit en collaboration par M. Thomas Boucher et M. Hervé Biron, président de la Société d'Histoire régionale des Trois-Rivières, Le Nouvelliste, édition du 31 août 1949, page 15.

3 : ASPECT HISTORIQUE.

3.1 : Histoire de Ste-Flore.

Au milieu du siècle dernier, Grand'Mère n'existait pas réellement. Mais dês 1852, la région de Ste-Flore était ouverte à l'exploitation de la forêt. [1] Le 6 novembre 1857 eut lieu le premier octroi officiel de terrain sur l'emplacement de Ste-Flore. [2] Un des pionniers-fondateurs de la paroisse de Ste-Flore fut M. Théophile Rickaby, propriétaire du premier moulin à scie de la région (sur le site du moulin de Beaupré).[3]

Ste-Flore se développe là où les terres étaient les meilleures, c'est-à-dire autour du village actuel. [4]

"Les premiers défrichements de Ste-Flore étaient à peine commencés que les nouveaux venus adressèrent à Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, une supplique offrant de bâtir une chapelle et demandant d'établir une mission. Un décret accordant cette requête fut émis le 25 novembre 1858. Sur la prière des intéressés, M. John Dawson donna un terrain qui se trouvait sur le côté nord du chemin des Piles, à l'est de l'église actuelle. La mission fut confiée à M. l'abbé Alfred-René Noiseux. [5]

La bénédiction de la première chapelle eut lieu le 21 août 1861, par M. l'abbé J-H. Sirois, curé de St-Barnabé. [6]

La paroisse se développe tant et si bien que

le 17 janvier 1862, Ste-Flore devient municipalité civile avec juridiction sur un vaste territoire. On y multiplia ensuite les concessions sur le chemin des Piles (ou le rang St-Louis et le rang St-Olivier jusqu'au rang Ste-Catherine). [7] A la fin de 1862, Mgr Cooke érige canoniquement la paroisse de Ste-Flore. [8]

Lors de l'érection civile, Ste-Flore était bornée au nord par la chaîne des lacs, au sud et au nord-est par la rivière St-Maurice, et au sud-ouest par la ligne séparant le territoire de Shawinigan de la Seigneurie du Cap. Ce qui forme une étendue de six à sept milles de long sur autant de large. [9]

Le 14 janvier 1866 eut lieu la première élection de marguillers. MM. Antoine Deschênes, Jean Mélançon et Onésime Hébert furent élus. [10]

Mgr Louis-François Laflèche bénit la deuxième chapelle le 31 janvier 1867.

I premier recensement est effectué le 10 février 1867. On y compte: 296 enfants, 373 communiants : 669 âmes. [11]

M. l'abbé J.-B. Chrétien est le premier curé de cette paroisse. Il est nommé le 18 septembre 1867 et y demeure jusqu'en 1886. [12]

La population augmente peu à peu. De 900 habitants qu'elle comprenait en 1871, elle passe à 1,188 en 1874, 1,241 en 1878, 1,245 en 1880 et 1,268 habitants en 1881.

Pour avoir un aperçu des cultures à Ste-Flore, voici un relevé des récoltes effectuées en 1871, alors qu'il y avait 113 fermes, 2,970 âcres de terres améliorées et 2,439 acres de terres en culture:

12,031	boisseaux de patates
11,985	boisseaux d'avoine
1,031	boisseaux de pois
969	boisseaux de blé
945	boisseaux de carottes
735	boisseaux de sarrasin
366	tonnes de foin. [13]

Nous pouvons suivre L'évolution des cultures de cette paroisse en comparant, à 10 ans d'intervalle, les principaux produits récoltés, alors qu'en 1881, Ste-Flore avait 193 fermes et 6,151 acres de terres faites:

33,465	boisseaux d'avoine
4,864	boisseaux de sarrasin
1,567	boisseaux de blé
1,162	tonnes de foin. [14]

En septembre 1884, la population atteignait 1400 habitants.

Le 17 janvier 1887, Ste-Flore annexait la partie de la paroisse St-Matthieu alors connue sous le nom de "premier rang de Shawinigan", et le haut de la petite rivière.

M. l'abbé Félix Beaudet est curé de cette paroisse jusqu'au 6 mars 1890, alors qu'il est remplacé par M. l'abbé Ferdinand Verville. [15]

Même si la population était presque exclusivement composée de cultivateurs, quelques commerces réussirent à percer. Ainsi, le premier commerce à être installé à Ste-Flore serait "les beurreries et les fromageries". Les produits étaient transportés à Trois-Rivières pour qu'ils puissent être ensuite acheminés vers Montréal.

Pour la population de Ste-Flore, l'eau potable devait être tirée de puits que l'on creusait dans le sol. Les animaux s'abreuvaient de l'eau que l'on allait chercher sur le bord de la rivière Beaupré (Shawinigan). [16]

La pierre angulaire de l'église actuelle fut bénie le 27 juillet 1897, par Mgr Louis-François Laflèche. [17]

REFERENCES.

1 : Archives.

2 : Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933, page 21.

3 : Le Nouvelliste, édition du 31 août 1949, page 16.

4 : Article de journal non-identifié.

5 : Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933, page 29.

6 : Le lien paroissial, Ste-Flore, 18 février 1973.

7 : Article de journal non-identifié.

8 : Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933, page 30.

9 : Le lien paroissial, 11 mars 1973, Ste-Flore.

10: Le lien paroissial, Ste-Flore, 18 mars 1973.

11: Le lien paroissial, Ste-Flore, 25 mars 1973.

12: Le lien paroissial, Ste-Flore, 18 février 1973.

13: Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933, page 33.

14: Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933, page 34.

15: Le lien paroissial, Ste-Flore, 8 avril 1973.

16: Interview de M. Alzéar Dallaire.

17: Le lien paroissial, Ste-Flore, 18 février 1973.

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Blanchard, Raoul, La Mauricie, Edition du Bien Public, Trois-Rivières, 1950, Collection l'Histoire Régionale no 3.

Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933.

Publications.

Le lien paroissial, Ste-Flore, 1973.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

3.2 : Histoire de Grand'Mère.

Parallèlement au développement et à l'évolution de la paroisse de Ste-Flore, se dressent les premières esquisses de la présente municipalité de Grand'Mère.

Anciennement, Grand'Mère était entièrement recouverte de bois, plus précisément de pins géants. [1]

Au début du dix-neuvième siècle, les fermiers des Postes du Roi et de la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient des résidences dans le Haut-St-Maurice pour y faire l'achat des fourrures. [2] Et jusqu'au milieu de ce siècle, Grand'Mère était un poste où se rendaient des traiteurs de fourrures français. [3]

Vers 1830, les forestiers arrivent dans la région de Grand'Mère, [4] afin de s'attaquer aux grands pins que les commerçants anglais commençaient à réclamer, pour en faire des mâts de navire d'abord, puis du bois de sciage. [5]

En 1854, Georges Baptist, de Trois-Rivières, a déjà installé un camp de bûcherons dans le territoire de la Grand'Mère. Les arbres avaient alors quatre à cinq pieds de diamètre à leur souche; leur âge, d'après les forestiers, était d'environ 500 ans. [6]

En 1852, le gouvernement du Canada-Uni avai-

décidé que le territoire situé au nord des Trois-Rivières devait être exploité comme région forestière et qu'il fallait à cette fin faciliter le flottage des billots sur le St-Maurice. Des baraques sommaires, des glissoires et des estacades durent installés à La Tuque, Grand'Mère et Shawinigan. Un employé de la Couronne a passé la journée du 28 octobre 1857 à Grand'Mère. Il y avait ici, à cette époque, un maître d'estacades. Il avait sa résidence en haut de la chute. C'était un bâtiment en bois qui avait coûté $2500. La maison avait 50 pieds de longueur sur 35 pieds de largeur, et elle était à 2 étages. Le visiteur trouva cette maison trop grande pour le gardien et recommenda de la faire diviser en deux au moyen d'une cloison, afin que la moitié serve au résident et l'autre au logement des hommes qui pourraient venir vaquer aux travaux. Sur le terrain entourant la maison, se trouvait un magasin pour les outils, canots, couvertures et autres effets du gouvernement. Il y avait aussi là des dépendances et un jardin.

Donc, en 1857, à la fondation de Ste-Flore, à la chute de Grand'Mère, il n'y avait pas de colon et le seul établissement était celui du gardien des estacades. Un de ces gérants fut M. Alexis Latreille, qui se fit tuer par un arbre en 1872. Son successeur, M. Théophile Larue, reste en fonctions jusqu'en 1898. [7]

En 1859, le fils du gouverneur Head se noie à la rivière Noire. [8]

"En 1863, 1864, 1865, les concessions de la Couronne, dont une partie sont par main de notaire, deviennent nombreuses. La plupart se trouvent sur le rang des Piles, c'est-à-dire, dans ce dernier cas, en plein sur le site où doit plus tard être assise la Cité de Grand'Mère."

Quelques-uns des premiers à s'être installés dans les bornes de l'actuelle cité de Grand'Mère sont Joseph Gélinas, John Welsh, Charles Lapointe, Joseph Laberge, Paul Gélinas, Jérémie Bourassa, Henry Sévigny, Magloire Blais, Maurice Berthiaume, Alexandre Houle, Paul Bellemare, ...etc [9]

Le premier développement de la ville est dû à l'initiative de John Forman.

Il était déjà propriétaire, par droit de succession, d'un vaste terrain de 566 acres, comprenant à peu près tout le territoire des paroisses St-Bernard et St-Pierre de Shawinigan. Il vend ce territoire à la Shawinigan Water and Power pour $100,000, plus $10,000 en actions ordinaires de la Cie.

Il s'assure la possession de quelques lots sur

la rive ouest de la rivière. Il s'associe avec plusieurs hommes d'affaires de Montréal et forme une compagnie au capital de $50,000.[10]

Le 26 mai 1882, il envoie une lettre au Conseil municipal de Ste-Flore pour lui faire connaître son intention d'établir dans la paroisse une usine de pulpe et de papier.[11] Ce Même jour, il obtient du Conseil une exemption de taxes pour une période de 25 ans.[12]

Lorsque John Forman s'installa à Grand'Mère pour fonder son usine de pulpe et papier, le Canada ne comptait que 5 établissements du genre, employant en tout 78 ouvriers.[13]

Les raisons qui ont motivé John Forman à installer sa première usine à Grand'Mère sont multiples, mais les principales sont certainement l'avantage que procuraient les chutes pour la production de l'énergie nécessaire au travail du bois et la proximité de la station du chemin de fer du Lac-à-la-Tortue.[14]

Lorsque les travaux de l'usine projetée commencèrent, en juillet 1882, la Compagnie n'était pas encore incorporée.[15] Le 12 octobre, Forman et ses associés sont reconnus constitués en corporation. Ce sont MM. Hiram K. Joslin, ingénieur civil, John S. McLachlan, marchand, Albert A. Ayer et John McKergow, marchands en approvisionnement, tous de Montréal. Plus tard, Hon.

Robert Mackay devint directeur.[16] La compagnie reçut le nom de "Canada Pulp Company Limited", avec Albert Ayer comme président, et John Forman, secrétaire-trésorier. Le capital autorisé était de $50,000.[17]

La première centrale a été construite en vue de la fabrication de la pulpe mécanique et les premiers développements de Grand'Mère avaient pour objet la production de la pulpe chimique et du papier.[18]

Les promoteurs avaient mal fait leurs calculs, de même que les entrepreneurs, qui se trouvèrent, dès le début, dans de grands embarras financiers.

Au mois de janvier 1883, une bouilloire sauta, causant un accident mortel. Quelques semaines plus tard, l'outillage de la compagnie fut saisi sur ordre de la Cour Supérieure de Trois-Rivières.

Malgré ses déboires, la compagnie fit, par la suite, l'acquisition de grandes étendues de terrain de chaque côté de la rivière et de l'île située au centre, le tout appartenant à la Couronne.[19]

La compagnie est bientôt harcelée de demandes

d'argent. Les fournisseurs de provisions, de machineries, d'huile et de dynamite montrent les dents. Le capital souscrit, c'est-à-dire $29,000 est épuisé et l'on accumule les dettes. La situation devient intenable. Au mois de septembre, après un an d'activité, la compagnie faillit, sans même avoir terminé le creusage du canal qui devait constituer le début des travaux. Pour la population locale, c'est la suspension d'un gagne-pain et la menace d'une cessation permanente d'activités. [20]

Les propriétés de la Canada Pulp sont vendues aux enchères par le liquidateur et Forman, qui gardait toujours foi en son projet, s'en porte adjudicataire au prix de mille dollars. [21]

Il s'écoula quatre ans d'inactivité. Forman avait posté un gardien sur les lieux. Il connaissait la valeur des immeubles qu'il possédait. Aussi, il agrandit davantage son domaine, [22] en achetant une terre (emplacement de l'ancienne rue Laurier). [23]

Et toujours confiant qu'une usine de pulpe pourrait éventuellement s'élever à Grand'Mère, il agrandit ses possessions de forêts. Il achète une douzaine de lots à colonisation extensive, du gouvernement provincial pour $60 chacun, et, prévoyant, loue les droits de coupe du bois sur une large étendue,

située à Pointe à la Mine, à quelques milles de Grand'Mère. [24]

Pendant ce temps, Forman était entré en relations avec des hommes d'affaires intéressés dans la fabrication du papier. Il s'associe avec M. Albrecht Pagentascher, de New-York courtier en pulpe et en papier, possesseur de ressources personnelles importantes et d'excellentes relations financières; M. Warren Curtis, ingénieur qui avait dirigé des coupes de bois, construit des usines et fabriqué de la pulpe; M. James McLaren, de la compagnie Buckingham Pulp; M. John-E. Doyle, marchand de Montréal. [25]

La nouvelle compagnie avait à l'origine un capital de $200,000 , représenté par 200 actions de $1,000 chacune et $100,000 de cette somme était émis. Albrecht Pagenstascher souscrivit pour $34,000 et est élu président; Warren Curtis devint trésorier après avoir fourni $24,000; McLaren et Doyle souscrivirent respectivement pour $10,000 et $2,000. John Forman reçut 30 actions (valeur: $30,000) pour ses propriétés qu'il remet à la compagnie dont il devient le secrétaire. [26]

La compagnie portait le nom de "The Laurentide Pulp Company Limited". Les lettres patentes demandées à la fin de mars 1887, furent émises le 1er juin. Les fins de la corporation sont toutes définies dans ces quelques lignes: "manufacturer

et vendre de la pulpe de bois et du papier ainsi que des articles ou marchandises dans lesquelles entrent la plupe ou le papier, et acheter ou acquérir le terrain et les biers nécessaires et réquis pour ces opérations." [27]

Les travaux d'excavation reprirent à vive allure. Environ 300 hommes, principalement de Ste-Flore et du Lac-à-la-Tortue furent engagés. Les journaliers étaient payés $0.90 par jour, ceux qui avaient un peu d'expérience dans ce genre de travail recevaient $1,00 et les opérateurs de foreuses à vapeur obtenaient $2.00 par jour. On n'avait jamais vu tant d'argent en circulation, dans la paroisse et dans la région. [28]

Les travaux avancent rapidement. En juillet 1888, on est à construire l'usine de pulpe. [29]

John Forman ne devait cependant avoir la haute main ni sur la construction, ni sur la production qui étaient dirigés de Palmer Falls par M. Curtis. L'importance de sa quote-part dans la compagnie allait d'ailleurs diminuer en proportion de l'accroissement de la mise des autres. L'entreprise, en effet, coûtait plus cher que prévu. [30]

Le coût du développement hydraulique seul ab-

sorbe près de deux fois le capital original de $100,000. Il coûte près de $250,000 pour construire l'usine de pulpe pendant que les bâtisses et l'équipement prennent un autre $100.000. Un capital de travail était aussi nécdssaire pour le travail du bois, l'entretien des machines et les gages, si bien que $750,000 était requis d'urgence pour garder le projet sur une bonne voie.

Pagenstecher et Curtis fournissent $225,000 et les autres actionnaires $100,000. Pagenstecher et Curtis obtiennent de l'aide de "l'Hudson River Pulp et Paper Company" dans laquelle ils ont un grand intérêt et finallement s'assurent d'une aide substantielle des banques. La plupart de ces questions financières étaient discutées par Pagenstecher qui s'assura le support d'amis germano-américains, un Baron Von Kessler devenant une aide précieuse dans cette affaire. [31]

Les travaux de construction et d'installation durèrent deux ans et la production du papier commença au début de 1889. [32]

La technique de production de pulpe et de papier qu'appliquera Forman dans ses premiers établissements avaient été imaginés par des français en 1869 dans leurs premières usines alpestres de houille blanche. Le procédé pouvait mettre en action

des cylindres pour broyer le bois en utilidant la force de l'eau canalisée par des turbines. [33]

L'usine de pulpe était terminée depuis quelque temps déjà lorsque Mgr Laflèche vint la bénir. Dans la cour de la compagnie, il fit aux travailleurs une allocution, souhaitant à l'entreprise succès, survie et développement. [34]

Lors de la mise en opération, la compagnie employait en permanence 75 personnes, sans compter le personnel de la direction . [35]

La pulpe était transportée au tout début jusqu'au Lac-à-la-Tortue. La Compagnie vit bientôt dans ce charroyage une dépense journalière exagérée. Pour quelques milliers de dollars, elle obtint du CPR un embranchement du Lac-à-la-Tortue à la berge du St-Maurice en face des usines. Restait à traverser la rivière. On posa d'une rive à l'autre un fil sur lequel on fit promener la marchandise. Les gens du temps appelaient cet appareil "les balances". [36]

En 1894, la Laurentide Pulp payait annuellement à peu près $50,000 de salaire pour environ 75 personnes. [37]

Cette même année, les communications ferroviai-

res furent simplifiées avec la construction d'un nouvel embranchement. Dès la première année, les travaux furent poussés jusqu'à la berge du St-Maurice. On y entreprit la construction d'un pont qui fut terminé l'année suivante. La nouvelle voie fut alors conduite dans la cour de la compagnie, de sorte qu'elle put expédier directement ses produits à moins de frais. [38]

En 1894, M. Riley devint secrétaire-trésorier et responsable de la production, en remplacement de Forman. A son arrivée, la production journalière de la compagnie était de 45 tonnes. En 1895, elle est portée à 50 tonnes; en 1896, elle atteint 60 tonnes. C'était la capacité de l'usine, avec les génératrices alors installées, lesquelles donnaient un rendement maximum de 5,000 forces. [40]

Le coût de la production était trop élevé; la compagnie opérait à perte. Elle subissait le contrecoup de la crise financière qui sévissait aux Etats-Unis, mais le fait était que la compagnie ne livrait pas un produit fini, mais seulement de la pulpe. John Forman prépare une réorganisation. [41]

En 1896, Pagenstecher et Curtis vendent les 2/3 de leurs intérêts, c'est-à-dire 2000 actions, au général Alger, une figure de la politique aux Etats-Unis. Il s'associe avec

Sir William Van Horne, président de la compagnie de chemin de fer du Pacifique. Il y avait, avec eux, un M. Miller, secrétaire de la Hudson Pulp and Paper Company. M. Alger achète ces actions pour le prix stipulé, $150,000. Le lendemain, 31 mars, il fut élu directeur de la compagnie. [42] Van Horne devint vice-président et trésorier (temporairement).

Comme résultat de ces transactions, le capital augmente de $300,000 à $900,000 et le travail recommence aussitôt. En premier lieu, de 400 à 500 hommes sont engagés pour construire un barrage qui élèverait le niveau de l'eau de 52 à 85 pieds. La construction de ce barrage signifierait que l'usine pourrait utiliser plus largement la puissance du St-Maurice pour le broyage et l'électricité. [43]

On produisait jusqu'ici de la pulpe mécanique, du "grownwood". Or cela est insuffisant pour donner du papier. Le "grownwood" est du bois moulu par des meules, lavé, mis en solution avec de l'eau et comprimé par la suite. Cette pulpe ne contient pas un pourcentage suffisant de cellulose et, de plus, les fibres qui la composent sont trop courtes et trop rigides pour s'entrelacer ou se souder ensemble. [44]

Ce n'est donc qu'en 1897 qu'à la modeste usine de pulpe mécanique de la compagnie Laurentide Pulp venait s'a-

jouter la fabrication de la pâte chimique et la transformation en papier journal. La chute était alors utilisée à son maximum pour accroître la production.[45]

La fabrication du papier pouvait se résumer ainsi, à cette époque: on mêle ensemble les ingrédients dans des "beaters", sortes de cuves où l'on mélangeait beaucoup de pulpe mécanique, un peu de pulpe chimique; puis on les consolide ensemble en feuilles sur les machines à papier.[46]

En 1897, les dépendances de la compagnie consistaient à ce moment en une scierie, un moulin à blocs, l'usine de pulpe, un bureau, une machine shop, un atelier pour travailler le bois, une boutique de forge, des hangars et le magasin.[47] Le gérant de la compagnie était alors Russel A. Alger jr., fils du général.[48]

A la fin de 1897, le Grand'Mère Inn est terminé, pour les employés de la compagnie. Les directeurs et leurs familles vivent dans des maisons construites sur les propriétés de la compagnie, près de l'usine.[49]

En 1900, l'usine prend en feu. En dépit de l'aide envoyée de Montréal et d'autres places, les meules furent détruites; les pertes sont estimées à $800,000. Heureusement, le

papier et l'usine de sulphite ne furent pas endommagés, mais la production de papier-journal, de papier-bulle et de carton fut sérieusement limitée jusqu'à ce que les meules furent reconstruites et le matériel remis à opération entière. [50]

C'est en 1902 qu'arrive M. George Chahoon, qui assume la gérance de l'usine. Né en 1872 à Ausible Forks, dans l'état de New-York, il fait ses études à la Glenn's Falls Academy, d'où il sortait à l'âge de 18 ans avec un diplôme correspondant à celui qu'accordait, en 1920, l'Académie du Sacré-Coeur. Il entre d'abord comme apprenti à la fabrique de papier de Glenn's Falls, la "Finch-Prayn Company" ; il occupait un poste important à l'usine américaine, en 1902, lorsque William Van Horne décide d'avoir recours à ses services afin d'acheminer définitivement l'industrie Laurentide sur la voie du succès. [51]

A Grand'Mère, Chahoon eut un problème ardu à résoudre. La compagnie devait ½ million aux banques et ses opérations se soldaient avec un déficit qu'il fallait couper sous peine d'augmenter la dette . [52] Sa solution était simple: il s'agissait d'augmenter la production afin de hausser du même coup les profits. [53]

Il fait venir l'ingénieur F.A. Sabbaton. Il fait agrandir l'usine de papier pour absorber la pulpe qu'il cons-

tate que l'on vend à perte. Il fait des réformes profondes dans chaque département, si bien que la compagnie fait disparaître son passif, et après quelques années, se met à payer des dividendes.[54]

Après la mort de Van Horne, survenue le 11 septembre 1915, Chahoon devient président de la compagnie.

Il ne se contentait pas de gérer son usine. Il intervint maintes fois dans les affaires municipales qu'il aurait aimé mener de la même façon avec sa poigne de fer. Il y réssit à maintes reprises et souvent il fit et défit les administrations, suivant qu'elles faisaient l'affaire de la compagnie ou non. Chahoon demeura à la tête de la compagnie jusqu'en 1932. [55] Sous son administration, la Laurentide verse à ses actionnaires, à même ses profits, une somme totale de $20 millions. [56].

En 1912, la compagnie Laurentide entreprend des travaux qu'elle poursuivit durant 8 ans. " Il s'agissait d'abord d'agrandir les bâtisses aux bouilloires et d'installer de nouvelles cours à charbon avec voies élevées pour permettre aux wagons d'y transporter facilement le combustible."

Le 23 décembre 1912, un des autoclaves qui servaient à la cuisson du sulphite explose, démolissant la bâtisse où fonctionnaient ces appareils et celle qui contenait les tamis à

pulpe. Deux employés y perdent la vie; quelques autres y reçurent des blessures. [57] Il y eut pour $80,000 de dommages.

Vers 1912-1913, Mr Chahoon engage un architecte-paysagiste, F. de Townsend, pour diriger les travaux de construction d'un terrain de golf et pour améliorer l'aspect général de la ville. Il assèche le marais qui se trouvait au milieu de la ville et il devient le parc Laurentide.

L'Assembly Hall est construite en 1912, sur les plans de l'architecte Jerry Spence.

En 1913, les autorités de la compagnie décident de développer la chute de Grand'Mère. Ce travail employait quelque 800 hommes et devait développer 150,000 chevaux-vapeur et augmenter la capacité du broyeur à 280 tonnes par jour. L'industrie emploierait 12,000 chevaux-vapeur et le reste serait vendu à d'autres industries dans la vallée du St-Maurice. Les plans de la "Power House" et de la salle des broyeurs sont faits par Tower et Wallace, architectes de New-York, qui s'inspirèrent d'une cathédrale du 13e siècle, à Albi, dans le Sud de la France. L'achèvement du projet retarda jusqu'en 1915 à cause de l'insuffisance de matériaux due à la première guerre mondiale. Lorsque les travaux furent complétés et toutes les machines connectées au pouvoir élec-

trique, la production atteignit 235 tonnes par jour.

En juin 1919, la compagnie achète deux avions du gouvernement fédéral pour la protection contre les feux de forêts et la cartographie. Le "Laurentide Flying Service", la première ligne aérienne commerciale au Canada, était la première compagnie à mener des inspections aériennes pour des buts pacifiques. Cette idée est due à M. Ellwood Wilson, en charge du département de foresterie à la compagnie. [58]

Le transport du bois en hiver n'a pas toujours été facile. En 1920, on tentait une nouvelle expérience. En effet, on pouvait lire dans un journal de l'époque:" Un lot d'environ 10,000 cordes de bois de pulpe coupées l'été dernier aux rapides Winigouce sur le St-Maurice par la compagnie Laurentide sera probablement transporté de ce lieu jusqu'à Grand'Mère au moyen de tracteurs et de sleighs. On tentera sous peu l'expérience, en utilisant la glace du St-Maurice comme voie de transport." [59]

En 1921, l'hôpital Laurentide, organisé et mis en opération par le Dr. Hooper, ouvre ses portes à tous les employés de la compagnie et à leurs dépendants.

En janvier 1928, la fusion de la Laurentide Compagny Limited et de la St-Maurice Valley Corporation créa la

"Canada Power and Paper Corporation ". Le pouvoir de la Laurentide Company fut vendu à la compagnie Shawinigan Water and Power pour $10,800,000 en argent et 72,000 actions de cette organisation.[60]

La ville et la Compagnie progressent toujours. En 1968, la compagnie avait 800 employés dont les salaires annuels se chiffraient à $5,000,000. Environ 100 employés additionnels sont requis pour le travail saisonnier. L'usine Laurentide paie environ 1/3 des taxes perçues par Grand'Mère.[61]

REFERENCES.

1 : Article d'un journal non-identifié.

2 : Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933, page 11.

3 : Article d'un journal non-identifié.

4 : Article d'un journal non-identifié.

5 : Désilets, op. cit. , page 11.

6 : Article d'un journal non-identifié.

7 : Causerie prononcée par Auguste Désilets le 29 mai 1944.

8 : Article d'un journal non-identifié.

9 : Désilets, op. cit. , page 30.

10: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 17.

11: Désilets, op. cit. , page 37.

12: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 17.

13: Blanchard, Raoul, La Mauricie, Collection l'Histoire Régionale no 3, Edition du Bien Public, Trois-Rivières, 1950, page 89.

14: Article d'un journal non-identifié.

15: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 17.

16: Document: "History of the Laurentide Division", page 2

17: Désilets, op. cit. , page 38.

18: Blanchard, op. cit. , page 47.

19: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 17.

20: Désilets, op. cit. , page 34.

21: Ibid. , page 40.

22: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 17.

23: Désilets, op. cit., page 40.

24: Document: "History of the Laurentide Division", page 2

25: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 17.

26: Document: "History of the Laurentide Division", page 3.

27: Désilets, op. cit. , page 41.

28: Le Nouvelliste, édition du 31 août 1949, page 17.

29: Désilets, op. cit. , page 44.

30: Ibid. page 45.

31: Document:"History of the Laurentide Division", page 4.

32: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 17.

33: Blanchard, op. cit., page 84.

34: Désilets, op. cit. , page 46.

35: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 17.

36: Désilets, op. cit. , page 47.

37: Ibid., page 50.

38: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 18.

39: Document:"History of the Laurentide Division", page 4.

40: Désilets, op. cit., page 52.

41: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 18.

42: Désilets, op. cit. , pages 54-55.

43: Document:"History of the Laurentide Division", page 6.

44: Désilets, op. cit. , page 56.

45: Article d'un journal non-identifié.

46: Désilets, op. cit., page 57.

47: Désilets, op. cit. , page 59.

48: Montreal Gazette, Montréal, édition du 9 novembre 1897.

49: Document: "History of the Laurentide Division", page 8.

50: Ibid, , page 10.

51: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 21.

52: Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944.

53: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949,

page 21.

54: Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944.

55: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 21.

56: Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944.

57: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 23.

58: Document: "History of the Laurentide Division, pages 14-15-16.

59: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 9 décembre 1920.

60: Document: "History of the Laurentide Division", pages 20-21.

61: Consolidated Bathurst Limitée, Division Laurentide, Grand'Mère, Québec, janvier 1968.

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Blanchard, Raoul, Doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble, Professeur à l'Université de Montréal, La Mauricie, Coll. L'Histoire Régionale no. 3, Edition du Bien Public, Trois-Rivières, 1950.

Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933.

Publications.

Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944.

Consolidated Bathurst Limitée, Division Laurentide, Grand'Mère, Québec, janvier 1968.

De Consolidated Bathurst, History of the Laurentide Division.

Montréal Gazette, Montréal, édition du 9 novembre 1897.

Montréal-Matin, Montréal, édition du 28 août 1965.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 9 décembre 1920.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 22 décembre 1920.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

ASPECT ECONOMIQUE:

4.1 : Administration municipale.

En 1898, Grand'Mère avait accueilli ses premiers citoyens depuis un bon moment déjà, et il n'existait aucune administration municipale. Donc, les services publics ne se développaient qu'au hasard et d'une manière imparfaite; aucun système policier n'existait; la situation était déplorable au point de vue sanitaire; on ne possédait aucune eau courante. Ces citoyens avaient donc besoin d'une administration qui pourrait conduire Grand'Mère sur la voie du développement et du progrès.

La loi créant le Village de Grand'Mère fut sanctionnée le 15 janvier 1898. Le territoire incorporé occupait une superficie de 77 arpents. La Compagnie Laurentide se tenait en-dehors de la municipalité incorporée, sans doute pour être assurée de jouir de l'exemption de taxes accordée en 1882, pour une période de 25 ans, par Ste-Flore, dans les limites de laquelle elle demeurait.

En vertu de l'Acte d'incorporation, les contribuables de Grand'Mère devaient élire, dans un délai déterminé, les officiers de la municipalité; du 7 au 27 mars 1898, on procède à la confection d'une liste électorale. Les premières élections ont lieu le 19 mai 1898. La première séance du conseil est le 23 mai 1898, dans l'école située au pied de la côte Ste-Catherine (6e avenue). Trois mois après leur élection, le maire et quelques

échevins démissionnent, dans un geste de solidarité en faveur d'un échevin qui devait faire face à un bref de Quo Warranto, parce que sa propriété n'avait pas été portée au rôle d'évaluation de Ste-Flore, et qu'il n'y avait pas encore de rôle d'évaluation dans la nouvelle munipalité.

D'autres élections eurent lieu en novembre de la même année.

Le 28 décembre 1898, le ministère provincial établit à Grand'Mère une Cour des Commissaires pour la décision sommaire des petites causes.

La municipalité, telle qu'elle avait été créée en 1898, n'était pas viable. On avait laissé en-dehors du village la plupart des habitants de la localité. On prépare un plan qui fait entrer la paroisse St-Paul dans les limites de la future ville.

La Charte de la ville de Grand'Mère fut sanctionnée en 1901. Elle porte le territoire à 1600 arpents. Les propriétés de la Laurentide pulp and paper, à l'ouest du St-Maurice, entrent dans les limites, ainsi qu'une partie importante de Ste-Flore contigue à l'ancien village de Grand'Mère. Cette charte régit la municipalité jusqu'en 1905.

La ville devait être divisée en quatre quartiers; deux échevins élus par chaque quartier pour un terme de 2 ans. Le maire devait être élu pour un an, de même que huit échevins dont le terme devait prendre fin après avoir été désignés par le sort. Ainsi, les échevins devaient, par la suite, rester en office pendant deux ans et le conseil se renouvelait tous les deux ans, à raison de quatre échevins par année. La Compagnie Laurentide s'était fait exempter de taxes pour trente ans.

En octobre 1901, le conseil approuve les plans et devis préparés par les architectes McDuff et Dufresne, relativement à la construction d'un marché public. M. Aimé Ally obtient le contrat pour $13,000. La construction est terminée en janvier 1903. A la suite de plusieurs modifications, surtout après l'incendie de 1928, cet édifice est devenu l'hôtel de ville actuel.

C'est le même entrepreneur, Aimé Ally, qui construit le pont St-Louis, qui coûta $4,630. Il est terminé le 2 octobre 1902. En 1903, il est chargé de l'aménagement d'une salle publique pour le conseil de ville. Jusque-là, celui-ci avait dû siéger dans la salle aux boyaux située dans l'édifice du marché. Il fait aussi l'aménagement du cimetière de Grand'Mère, y construisant le charnier et la clôture d'enceinte.

En 1905, le terme du maire est porté à 2 ans. Cette même année, on construit un abattoir où tous les bouchers devaient faire tuer les bêtes qu'ils destinaient à la boucherie.

Le 18 juin 1910, la municipalité adopte une résolution suggérant, pour des motifs d'économie, à la Commission Scolaire, de s'entendre avec le conseil sur les moyens à prendre pour amener la fusion des deux organismes. La Commission Scolaire fait immédiatement savoir qu'elle n'est aucunement intéressée par cette suggestion.

C'est en 1910 que l'on annexe certains lots de la paroisse du Lac-à-la-Tortue afin que la ville soit seule propriétaire de la traverse du St-Maurice. L'administration étant partagée entre la ville et la paroisse du Lac-à-la-Tortue, les revenus en étaient partagés, ce qui ne laissait pas suffisamment d'argent pour apporter les améliorations nécessaires.

En 1916, une enquête royale est instituée contre l'ancien maire Nault et ses collègues, à cause de certains actes de l'administration de ce maire. Cette enquête se termine à l'avantage de ceux-ci. La municipalité assume les frais de cette initiative, c'est-à-dire $10,000.

Le 17 juillet, deux ans plus tard, "L'Echo du

St-Maurice" annonce que la Compagnie Laurentide était prête à doter à ses frais la ville d'un service d'aqueduc de $.00,000, à condition que le conseil fasse amender la charte de manière à pourvoir la ville d'une administration par gérant.

Un projet de loi amendant la charte avait donc été soigneusement préparé. Il établissait un nouveau mode d'élection pour les membres du conseil; le maire et les échevins demeurant en fonctions durant 4 ans, mais se renouvelant par moitié tous les 2 ans. Les pouvoirs du gérant y étaient définis. Le conseil doit demander l'assentiment de la population; celle-ci s'en désintéresse totalement et le vote se termine 60 pour, 72 contre. Le projet de gérant restait donc en plan, mais le reste de la charte demeurait en vigueur. [1]

Le projet de loi de la ville de Grand'Mère apportait un changement à la désignation même de la ville. C'est en effet à cette date (1920) que l'on commence à se servir du nom de Cité de Grand'Mère. [2]

En 1919, la Compagnie Laurentide fait avec 5 citoyens un contrat par lequel elle s'oblige à dépenser dans l'intérêt de la ville une somme de $50,000, suivant les recommandations que feraient ces citoyens.

Après entente avec le conseil, on recommande à la Compagnie de donner à la corporation de la ville, pendant 12 ans, une somme annuelle de $50,000 , dont $10,000 pour aider à l'administration et $40,000 pour dépenses permanentes, à condition que la première dépense soit un aqueduc. [3] Toute dépense ou épargne faite par la Compagnie (sur le $40,000) est réajustée à l'année suivante.[4] La Compagnie entreprend elle-même la construction de l'aqueduc au coût de $250,000.

Une des considérations de la Compagnie est que la ville s'engage à tenir une comptabilité parfaite, à boucler ses budgets et à installer chez elle une administration par gérant. Le gérant ne remplace pas le conseil; il en est l'aviseur et l'officier exécutif. La gérance municipale de Grand'Mère fut la première de ce district, où elle est maintenant partout en honneur.[5]

Les pouvoirs du gérant sont les suivants:

- prendre connaissance des communications et agir en conséquence.
- examiner et signer les listes de paie et en faire rapport aux divers comités.
- examiner les comptes payables et commencer les procédures de paiement.
- avec les chefs de département, faire un rapport mensuel

des travaux et des prévisions pour le mois suivant.

- examiner et certifier les demandes d'achat.
- avec les chefs de départements, faire les estimés annuels et les rapports à chaque comité.
- préparer les cahiers de devis pour les travaux avec contrats et soumettre ces plans et devis à l'approbation du conseil et faire publier les avis nécessaires pour demander les soumissions.
- ouvrir les soumissions et en faire rapport au conseil.
- étudier et voir à l'observation des règlements municipaux.
- voir à ce que les sommes votées soient utilisées pour les bonnes fins.
- examiner les plaintes et réclamations, en faire rapport au comité en charge.
- étudier les besoins et intérêts de la corporation et suggérer ce qui permettrait économie et efficacité dans le service.
- après consultation avec le président d'un comité, faire une réunion du comité si nécessaire.
- assister aux réunions diverses; il aura droit de parole, mais pas droit de vote.
- fournir au conseil et aux comités tous les renseigne-

ments au sujet de son administration.

- nommer tous les fonctionnaires et employés (sauf le secrétaire-trésorier) et les destituer en tout temps.

Le premier gérant est M. Henri Ortiz, en fonctions à la mi-février 1920.

Le taux de taxe est porté de 1.00 à $2.80 du $100 d'évaluation. En 1921, il est baissé à $2.50, et à $1.90 en 1922.

Mais il y avait hostilité dans le peuple, qui unissait taxes élevées avec administration par gérant et rigidités administratives. D'où un conflit entre la Compagnie Laurentide et la population, entre la Compagnie et l'administration qui réduisait les taxes et empruntait, alors que la Compagnie aurait voulu que la ville se finance presque totalement par ses taxes, c'est-à-dire que ses dépenses soient payées par ses revenus ordinaires. De là toute la chicane aux élections municipales de 1923. Le docteur Guibord, vainqueur aux élections, avait une administration à taux de taxes très bas, qui ne plaît pas à la Compagnie. Il est vaguement question du renvoi du gérant Ortiz.

Le 13 septembre 1923, la Compagnie met un prôtet sur la ville. De par le contrat du 31 décembre 1919, la ville

devait avoir chaque année un budget suffisant pour pourvoir à ses dépenses de l'année; elle devait avoir un taux de taxes suffisant pour couvrir ses dépenses; elle devait avoir un gérant ayant des pouvoirs réels et exclusifs.

Parce que le conseil a diminué les salaires des fonctionnaires et des employés (presque un renvoi) enlevant ses charges au gérant, et parce que le budget adopté est insuffisant pour faire face aux dépenses (il est impossible d'administrer selon le contrat), ce budget étant violation flagrante de la loi, la compagnie le refuse et somme la ville d'en voter un convenable, faute de quoi elle se réserve le droit de le faire appliquer ou de le résilier.

La ville tente de faire changer le contrat par Québec qui rejette cette demande. D'où une période confuse qui suivit durant laquelle la ville n'avait pas d'argent pour s'administrer.

Ces contrats ci-dessus mentionnés étaient passés entre la Ville, la Shawinigan Water and Power, et la Laurentide, renouvelables jusqu'à la nationalisation de l'électricité. L'argent qui restait constitue le fonds industriel, administré par un représentant de chaque partie.

Mais cela se règle assez vite, malgré de nouveaux conflits, surtout que le gérant Ortiz démissionne le 20 août 1924.

A la fin de septembre, la ville engage M. J.A. Bernier de Shawinigan comme gérant. Il est choisi par la ville en plein accord avec la Compagnie Laurentide, d'où la paix revient entre l'administration municipale et l'industrie. M. Bernier reste en fonctions jusqu'à sa mort subite, survenue à la fin de février 1934. [6]

En août 1927, le règlement numéro 258 accorde une indemnité annuelle de $400 aux membres du conseil et de $600 au maire, remise par versements mensuels égaux. En mars 1932, le salaire des conseillers baisse à $300 par année, alors que celui du maire reste intact. A partir d'août 1935, le maire aura une rémunération annuelle de $800, alors que celle des échevins sera de $400. [7]

La comptabilité de la ville de Grand'Mère va servir de modèle à toutes les villes de la province, y compris Montréal et Québec. C'est ce qu'a décidé la Commission Municipale vers les années 1934. C'est M. Léo Dugal qui est le créateur de ce système. [8]

Grand'Mère se trouve, en 1940, dans le comté de St-Maurice-Laflèche au fédéral, et dans celui de Laviolette au provincial. [9]

En 1942, la municipalité est divisée en 17 arrondissements de votation. En 1951, elle est divisée en 4 quartiers.

En 1952, le territoire de Grand'Mère se décrit comme suit:

Section A : paroisse St-Paul (1,006 arpents)
paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel (320 arp.)
paroisse Ste-Flore.

Section B : territoire annexé par le règlement no 276.
(concession dite "Ste-Catherine" no ", rang St-Olivier, chemin des Piles)

Section C : territoire annexé par le règlement no 366.
(environs de Ste-Flore)

Cette même année, on désigne les rues et les parcs publics par les noms suivants:

1ère Avenue "B" : rue Great Northern
1ère Avenue "A" : rue Cartwright (de la 8e rue à la 7e rue)
1e Avenue : rue Marchand
2e Avenue : rue Ross

3e Avenue : rue Van Horne

4e Avenue : rue Angus

5e Avenue : rue St-Jacques

6e Avenue : rue Ste-Catherine

Chemin Grand-Mère-Shawinigan : route no 19-ouest.

6e Avenue "A" : rue Laing

7e Avenue : rues St-Georges et Ricard

7e Avenue "A" : rue St-Philippe

8e Avenue : rues Bordeleau et Chatillon

9e Avenue : rues St-Alphonse, Savoie et Levack

10e Avenue : rues St-André, DuBault, Liège, Readman

11e Avenue : rue Bernard

12e Avenue : rues Du Golf, Beaudoin, Villemure

13e Avenue : rues Lawless, Laflèche

14e Avenue : rues Lord, Leblanc

15e Avenue : rue Pie X

16e Avenue : rue St-Charles

17e Avenue : rue Létourneau

18e Avenue : rue Beauséjour

19e Avenue : rue Gélinas

20e Avenue.

1ère Rue : rue Mc Gibbon

2e Rue : rues Victoria et Cossette

3e Rue : rue De La Roche

4e Rue : rues Chamberlan et St-Louis

5e Rue : rues St-Pierre et Namur

6e Rue : rues de l'Hôpital, Laurier et De l'Abattoir

7e Rue : rue Nouvelle, rues St-Joseph, McKenzie

8e Rue : rue St-Maurice

9e Rue : rues Perreault, Du Cimetière, Beaver

10e Rue : rue St-Henri

11e Rue : rue Gérin

12e Rue : rues St-Charles, de l'Eglise, St-Paul

13e Rue : rue St-Joseph

14e Rue : rues Nazaire Ricard, St-Marc

15e Rue : rang ou rue St-Olivier

16e et 17e Rues.

Parc du Rocher : parc avoisinant le rocher de Grand'Mère

Parc St-Paul : parc situé entre 5e avenue, 5e rue, 6e avenue et l'église St-Paul.

Parc St-Jean-Baptiste : situé entre 5e Avenue, 12e rue, 6e avenue.

Parc St-Joseph : situé à l'angle nord de l'intersection

de la 7e avenue et de la 7e rue.

Parc Grand'Mère: situé à l'est de la 7e rue et longeant la rivière Grand'Mère

Parc Laflèche : situé entre la 12e rue et la 3e avenue, la 14e rue et la 4e avenue.

Parc George Chahoon Jr : le parc de la balle molle et des terrains de jeux situé à proximité de l'aréna, entre les 1ère et 3e avenues, les 6e et 7e rues

Parc St-André : situé au nord de la 10e avenue, à proximité de la rivière Grand'Mère.

Cette année, le salaire du maire est haussé à $1,500 par année, et celui des échevins à $800.

En 1955, la municipalité est divisée en 6 quartiers. Chacun des quartiers étant représenté au conseil municipal par un échevin.

En janvier 1964, la rémunération annuelle du maire est de $3,500, celle des échevins de $1,500. A partir de juin 1967, la durée de fonctions du maire et des échevins sera de trois ans.

En 1970, par son règlement no 304-A et par lettres patentes, toute la balance du territoire de Ste-Flore est fusionnée à la Cité de Grand'Mère, et le nouveau territoire prend le nom de "Ville de Grand'Mère". [10]

REFERENCES.

1 : "Le Nouvelliste", édition du 31 août 1949, pages 19 à 23.

2 : "Le Nouvelliste", édition du 1er septembre 1949.

3 : Causerie prononcée par Me Auguste Désilets , le 29 mai 1944.

4 : "Le Nouvelliste", édition du 1er septembre 1949, page 8.

5 : Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944.

6 : "Le Nouvelliste", édition du 1er septembre 1949, page 8.

7 : Livres des règlements municipaux: Tome 3, page 127, numéro 258
Tome 3, page 341, numéro 295
Tome 3, page 459, numéro 315.

8 : "L'écho du St-Maurice", édition du 22 mars 1934, Volume XIX, numéro 39.

9 : Article de journal non-identifié.

10 : Livres des règlements municipaux: Tome 4, page 255, numéro 387
Tome 5, page 6 , numéro 462
Tome 5, page 71 , numéro 3A
Tome 5, page 75 , numéro 4A
Tome 6, page 15 , numéro 62A
Tome 7, page 13 , numéro 204A
Tome 7, page 65 , numéro 264A

BIBLIOGRAPHIE.

Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944, à l'Hôtel de la Salle, à l'occasion du dîner-causerie du Jeune Commerce de Grand'Mère Inc.

"L'Echo du St-Maurice", édition du 22 mars 1934, Vol. XIX, no 39.

"Le Nouvelliste", édition du 20 mars 1934.

"Le Nouvelliste", édition du 27 [illegible]

"Le Nouvelliste", édition du 31 août 1949.

"Le Nouvelliste", édition du 1er septembre 1949.

"Le Nouvelliste", édition du 9 juin 1958.

"Le Nouvelliste", édition du 27 octobre 1959.

Livres des règlements municipaux, tomes 3-4-5-6-7.

MAIRES DE LA MUNICIPALITE .

1898	MM. François Normandin
1898 - 1900	Thomas Desaulniers
1900 - 1901	Alexis Turcotte
1901 - 1902	François-Xavier Gingras
1902 - 1903	Alphondor Roy
1903 - 1905	Alphonse Tremblay
1905 - 1908	Joseph Deslauriers
1908 - 1910	Joseph A. Robert
1910 - 1916	Pierre Calixte Nault
1916 - 1919	G. Arthur Ferron
1919 - 1920	Pierre Calixte Nault
1920 - 1923	J.P. Lalonde
1923 - 1930	J. Edmond Guibord
1931	Louis Trépanier
1931 - 1935	J. Alfred Gagnon
1935 - 1939	J.O.H. Ricard
1939 - 1943	J.A. Gagnon
1943 - 1951	Elzéar Dalleire
1953 - 1957	J.E.A. Matteau
1957 - 1965	J. Alfred Therrien
1965 - 1970	Hormidas Prud'Homme
1970 -	Jean-Marie Lafontaine.

ELECTIONS MUNICIPALES DE GRAND'MERE.

MAI	1898 :	MAIRE :	M. François Normandin
		CONSEILLERS :	MM. Pierre Neault
			John Marrow
			Charles Mcleay
			Sévère Boisvert
			Alexis Turcotte
			Narcisse Lemay
NOVEMBRE	1898 :	MAIRE :	M. Thomas Desaulniers
		CONSEILLERS :	MM. Elizée Boisvert
			Louis Gingras
			Ferdinand St-Arnaud
			Joseph-François Trottier
			Télesphore Savoie
			Louis Lehouiller
JANVIER	1900 :	MAIRE :	M. Alexis Turcotte
		CONSEILLERS :	MM. Louis Gingras
			Louis Lehouiller
			Elizée Boisvert
			Ferdinand St-Arnaud
			Octave Moussette

Télesphore Savoie

Joseph A. Robert

mai 1900: Adélard Roy remplace Lehouiller

juin 1900: M. Côté remplace T. Savoie.

JANVIER 1901 : MAIRE : M. F. X. Gingras

CONSEILLERS : MM. Joseph Lavallée

Josué Bourassa

Octave Moussette

J.A. Robert

Ferdinand St-Arnaud

JUIN 1901 : MAIRE : M. F.X. Gingras

CONSEILLERS : MM. Josué Bourassa

Thomas Giroux

Maxime Gélinas

Hercule Boisvert

Arsène Boisvert

Télesphore Laing

Jean-B. Bélanger

Joseph Lavallée

FEVRIER 1902 : MAIRE : M. Alphondor Roy

CONSEILLERS : MM. Joseph Lavallée

Louis St-Yves

Oscar Gendron
Jean-B. Bélanger
Josué Bourassa
Télesphore Laing
Hercule Boisvert
Edouard Grenier

FEVRIER 1903 : MAIRE : M. Alphondor Roy

CONSEILLERS : MM. Louis St-Yves
Hercule Boisvert
Hercule St-Cyr
Charles Lamy
Joseph Lavallée
Télesphore Laing
Edouard Grenier
Oscar Gendron

juin 1903: Pierre Beaulieu remplace St-Yves.

Maire Roy démissionne.

Remplacé sur-le-champ par Jos. Lavallée

1er août 1903: M. Alphonse Tremblay élu par le peuple

M. Joseph Paquin remplace Charles Lamy.

FEVRIER 1904 : MAIRE : M. Alphonse Tremblay

CONSEILLERS : MM. Joseph Lavallée

Pierre Beaulieu
Léger Lambert
Hercule St-Cyr
Edouard Grenier
Joseph Paquin
Hercule Boisvert
Alexis Gagnon

FEVRIER 1905 : MAIRE : M. Joseph Deslauriers
CONSEILLERS : MM. Joseph Lavallée
Pierre Jacques
Achille Gagnon
Elizée Morin
Alexis Gagnon
François Gauthier
Joseph Paquin
Edouard Grenier

FEVRIER 1906 : MAIRE : M. Joseph Deslauriers
CONSEILLERS : MM. Pierre Jacques
J.-George Delâge
Hormidas Lampron
Elisée Morin
Edmond Doyon
François Gauthier

Joseph Paquin

Wilfrid Gingras

mars 1907: T. Laing remplace François Gauthier

FEVRIER 1908 : MAIRE : M. Joseph A. Robert

CONSEILLERS : MM. Pierre Jacques

Josué Bourassa

P.E. Blondin

Wilfrid Damphousse

Télesphore Laing

Joseph Paquin

Zéphirin Nault

Elisée Morin

FEVRIER 1909 : MAIRE : M. J.A. Robert

CONSEILLERS : MM. Pierre Jacques

J.Alfred Gagnon

Alexis Gagnon

Joseph Paquin

Zéphirin Neault

P.E. Blondin

Wilfrid Damphousse

Josué Bourassa

JANVIER 1910 : MAIRE : M. Pierre Calixte Nault

CONSEILLERS : MM. Achille Carignan

Godmer Gélinas

Zéphirin Nault

JoseOh Bourque

Pierre Jacques

J.A. Gagnon

Jos Paquin

Wilbrod Garceau

Wilbrod Garceau élu par acclamation le 23 février

M. Adolphe Héroux remplace Jos Paquin en mai 1910

FEVRIER 1911 : MAIRE : M.Pierre Calixte Nault

CONSEILLERS : MM. Jos Deslauriers

Achille Carignan

Godmer Gélinas

Dosithé Leduc

J.A. Robert

Alphonse Tremblay

Zéphirin Nault

Joseph Bourque

M. Napoléon Laperrière remplace Z. Nault

M. Jos Maltais entre en fonctions.

FEVRIER 1912 : MAIRE : M. Pierre Calixte Nault

CONSEILLERS : MM. Jos Deslauriers
Achille Carignan
Elisé Morin
Paul Lachance
Alphonse Tremblay
Jos Boisclair
Dosithé Leduc
J.A. Robert

JUIN 1913 : MAIRE : M. Pierre Calixte Nault
CONSEILLERS : MM. Achille Carignan
Elisé Morin
Alphonse Tremblay
Jos Boisclair
Pierre Jacques
H. Lampron
James Philibert
P. Lachance

FEVRIER 1914 : MAIRE : M. Pierre Calixte Nault
CONSEILLERS : MM. Achille Carignan
A.E. Goyette
Wilbrod Lemay
Laudias Fratte

Pierre Jacques

H. Lampron

A. Tremblay

James Philibert

FEVRIER 1915 : MAIRE : M. Pierre Calixte Nault

CONSEILLERS : MM. Wilfrid Lacroix

Narcisse Beauchesnes

Edouard Therrien

W. Grondin

Laudias Pratte

A.E. Goyette

Wilbrod Lemay

Achille Carignan

mai 1915 : L.J. Dostaler remplace W. Lemay.

1916 : MAIRE : M. G. Arthur Ferron

CONSEILLERS : MM. Wilfrid Lacroix

J.P. Lalonde

J.A. Gagnon

N. Beauchesne

Edouard Therrien

N. Grondin

Joseph Matteau

L.J. Dostaler

FEVRIER 1917 : MAIRE : M. Arthur Ferron

CONSEILLERS : MM. J.P. Lalonde
[illegible] Gagnon
L.J. Dostaler
William Vennes
Henry J. Hamilton
Elzéar Dallaire
Omer Bernard
Joseph Matteau

FEVRIER 1918 : MAIRE : M. G. Arthur Ferron

CONSEILLERS : MM. William Vennes
Pierre Jacques
L.J. Dostaler
Henry-J. Hamilton
Omer Bernard
Charles Levack
Elzéar Dallaire
J.A. Nicole

FEVRIER 1919 : MAIRE : M. G. Arthur Ferron

CONSEILLERS : MM. J.P. Lalonde
H.J. Hamilton
J.A. Desbiens

J.A. Gagnon

Pierre Jacques

L.J. Dostaler

Charles Levack

J.A. Nicole

JUILLET 1919 : MAIRE : M. Pierre Nault

CONSEILLERS : MM. Pierre Jacques

J.P. Lalonde

J.A. Gagnon

J.A. Gagnon

Phydime Roy

avril 1920 : J.P. Lalonde, maire.

JUILLET 1921 : MAIRE : M. J.P. Lalonde

CONSEILLERS : MM. J.A. Gagnon

Wilfrid Grondin

J. Eddy Albé Matteau

août 1921 : J.O. Pelletier remplace J.A. Gagnon

JUILLET 1923 : MAIRE : M. J.Edmond Guibord

CONSEILLERS : MM. Georges Trottier

J.-Olivier Pelletier

Wilfrid Grondin

Olivier Lafond

JUILLET 1925 : MAIRE : M. J.E. Guibord

CONSEILLERS : MM. Wilfrid Ricard

George Trottier

Arthur Surprenant

J.O. Pelletier

JUILLET 1929 : MAIRE : M. J.E. Guibord

CONSEILLERS : MM. Georges Trottier

J.O. Pelletier

J.-E. Albé Matteau

Ephrem A. Lampron

JUILLET 1931 : MAIRE : M. J.-Alfred Gagnon

CONSEILLERS : MM. Raoul Lord

Albert Thibeault

E.A. Lampron

J.-E. Albé Matteau

JUILLET 1933 : MAIRE : M. J.A. Gagnon

CONSEILLERS : MM. Raoul Lord

Albert Thibeault

E.A. Lampron

H.E. Brunelle

2 mai 1934: résignation de H.E. Brunelle

1 juin 1934: élection de Ernest Desroches

JUILLET 1935 :	MAIRE :	M. J.O.H. Ricard	
	CONSEILLERS :	MM. A. Thibeault	
		E.A. Lampron	
		E. Desroches	
		Raoul Lord	
JUILLET 1937 :	MAIRE :	M. J.O.H. Ricard	
	CONSEILLERS :	MM. Raoul Lord	
		Albert Thibeault	
		Jean Petit	
		J. Edmond Guibord	
JUILLET 1939 :	MAIRE :	M. J.A. Gagnon	
	CONSEILLERS :	MM. Raoul Lord	
		Albert Thibeault	
		Jean Petit	
		J.E. Guibord	
JUILLET 1941 :	MAIRE :	M. J.A. Gagnon	
	CONSEILLERS :	MM. Raoul Lord	
		Albert Thibeault	
		Z. Grindler	
		A. Berthiaume	
JUILLET 1943 :	MAIRE :	M. Elzéar Dallaire.	

CONSEILLERS : MM. D. Boisvert
A. Thibeault
O. Préchette
A. Berthiaume

JUILLET 1945 : MAIRE : M. Elzéar Dallaire
CONSEILLERS : MM. D. Boisvert
A. Thibeault
E. Lampron
E. Desroches

JUILLET 1947 : MAIRE : M. Elzéar Dallaire
CONSEILLERS : MM. D. Boisvert
A. Thibeault
E. Lampron
E. Desroches

JUILLET 1949 : MAIRE : M. Elzéar Dallaire
CONSEILLERS : MM. D. Boisvert
A. Thibeault
E. Lampron
E. Desroches.

JUILLET 1951 : MAIRE : M. A. Thibeault
CONSEILLERS : MM. L. Jaforme

P.A. Larocque

A. Therrien

E. Desroches

JUILLET 1953 : MAIRE : M. A. Matteau

CONSEILLERS : MM. L. Laforme

A. Hamel

J. Désilets

E. Desroches

JUILLET 1955 : MAIRE : M. A. Matteau

CONSEILLERS : MM. L. Laforme

G. Garceau

J. Désilets

M. Millette

OCTOBRE 1957 : MAIRE : M. A. Therrien

CONSEILLERS : MM. L.P. Lavergne

L. Laforme

A. Flageole

J. Désilets

M. Millette

A. Dosaulniers

juillet 1959 . J. Boucher

OCTOBRE 1959 :	MAIRE :	M. A. Therrien	
	CONSEILLERS :	MM. L.P. Lavergne	
		A. St-Onge	
		P. Boucher	
		A. Flageole	
		M. Millette	
OCTOBRE 1961 :	MAIRE :	M. A. Therrien	
	CONSEILLERS :	MM. L.P. Lavergne	
		A. St-Onge	
		P. Boucher	
		J. Mélançon	
		E. Calille	
		J.M. Lafontaine	
OCTOBRE 1963 :	MAIRE :	M. A. Therrien	
	CONSEILLERS :	MM. L.P. Lavergne	
		A. St-Onge	
		P. Boucher	
		H. Prud'Homme	
		E. Calille	
		M. Milette	
OCTOBRE 1965 :	MAIRE :	M. H. Prud'Homme	

CONSEILLERS : MM. L.P. Lavergne
L. Laforme
P. Boucher
J. Marchand
J.M. Lafontaine
E. Calille

[illegible] 1967 : MAIRE : M. H. Prud'Homme
CONSEILLERS : MM. L. Laforme
L.P. Lavergne
P. Boucher
J. Marchand
E. Calille
J.M. Lafontaine
J.L. Gélinas
R. Pellerin
R. Milette

NOVEMBRE 1970 : MAIRE : M. J.M. Lafontaine
CONSEILLERS : MM. L.P. Lavergne
G. Lamarre
P. Boucher
A. Poulin
H.J. Lord
J.L. Gélinas.

Ce chapitre ne prétend pas à un relevé scrupuleusement exact de tous les règlements de taxes ou choses du genre. Il nous a semblé qu'un tel travail s'avèrerait aussi long que fastidieux. Aussi nous pensons qu'une énumération brève peut suffire, pour situer le lecteur et retenir son attention pour un laps de temps raisonnable.

Tout d'abord, on apprend qu'aucune imposition de taxes ou autre n'est prélevée, en ce qui a trait aux terrains, bâtisses appartenant aux fabriques, églises, presbytères ou institutions religieuses. [1]

En juillet 1925, par le règlement 236 amendant le règlement 234, une taxe foncière annuelle égale à 5 centins par $100, est imposée sur tout immeuble, qui par ailleurs, n'en est pas spécialement exempté par la loi ou par contrat.

De même, une taxe de $2.00 par $100.00 de loyer ou de la valeur annuelle d'une propriété est imposée à tout locataire ou propriétaire.

L'année suivante, en septembre 1926, on élève la taxe foncière annuelle, sur tout immeuble, à 10 centins par $100.

Un permis ou licence annuelle de $125 est exi-

gé pour ceux qui ont une licence de la Commission des Liqueurs du Québec pour exploiter une taverne. De même un permis ou licence est demandé pour la tenue d'un magasin de bière. Cette acquisition se fait au coût de $75.00. [2]

En 1930, on déclare un revenu annuel moyen de $196,414.00, tandis que la taxe de $1.20 sur valeur d'imposition totalise $3,307,917.00. [3]

Douze ans plus tard, pour l'année fiscale 1942-1943, le budget de la Cité de Grand'Mère s'élève à $365,947.02. La taxe foncière touche $1.25 d'évaluation.

Cependant, l'évaluation des deux plus importantes compagnies, soit la Shawinigan Water and Power et la Laurentide Ltd posait un certain problème. On le règla en s'étendant sur la fixation de l'évaluation des biens des deux compagnies à $6,000,000 pour 10 ans.

La compagnie s'engageait à verser $2,200,000 annuellement en subvention et ce en plus de la taxe sur l'évaluation. Par cette mesure qui fut renouvelée en 1941, les deux compagnies participaient à l'administration et au fonds industriel.

Cet arrangement se décrivait de la sorte: "Tous

les paiements pour travaux permanents et améliorations publiques, à part l'aqueduc, déjà prévue par le paragraphe 4, seront assumés par la compagnie sur certificat du gérant de la ville établissant que le montant réellement aura été affecté pour travaux ou améliorations."

"En considération de ces paiements, la ville consentira à une commutation sur toute taxe sur les immeubles de la compagnie visés par cette entente (règlement 171), et elle s'engagera à faire abandonner les procédures prises pour l'annulation des privilèges équivalents accordés."

"Enfin, la ville s'engage à percevoir, pour administration , en plus des $10,000, suffisamment d'argent pour rencontrer ses dépenses ou obligations annuelles." [4]

En 1950, l'évaluation des propriétés taxables se monte à $17,513,279.00. Cette année-là, l'année fiscale se situait entre le 1er février et le 31 janvier de l'année suivante. Les taxes devaient être payés pas plus tard que le 6 février, était prévu pour le retardataire un intérêt de 5% et pénalité. D'autres parts, la taxe foncière était payable en 2 versements égaux, le premier devant s'effectuer avant le 20 février et le second pas après le 20 août.

La taxe foncière se calculait de la sorte: $1.00 pour chaque $100 de sa valeur, la taxe immobilière était de $0.20 par $100 sur tous fonds de marchandise, alors que la taxe locative était de $0.04 par $1,00 du montant annuel du loyer.

Chaque établissement commercial ou autre devait être détenteurs de licence. Cel licences pouvaient s'obtenir à des prix variables. Voici quelques items.

Salle de pool, billard, quilles	$15,00
Galerie de tir ou sport	$25,00
Cirque ou ménagerie	$200 par jour
Manège de chevaux de bois,	
Dispositif d'amusement	$25,00
Cinéma, représentation	$50.00
Représentation temporaire	$15.00
Salle de danse,	
Magasin, de Commission des Liqueurs	$200.00
Taverne	$120.00
Bière	$50.00

Du côté commercial, on retrouve les médecins, avocats, imprimeurs, photographes, orfèvre et bijoutier, taxés à $20. Tandis que le journaliste, modiste, fleuriste, confiseur, é-

béniste, barbier cordonnier, etc, doit payer $10.00. L'entrepreneur de pompes funèbres est taxable de $25.00 et le peintre et le photographe en somment à $100.

Ces taxes sont 50 % plus élevées, si celui qui exerce sa profession, dans la ville, n'y demeure pas.

De même, les compagnies n'ayant pas leur siège social à Grand'Mère doivent payer une taxe d'affaire. Cette augmentation ne doit cependant pas excéder $200 par année. [5]

Ce même règlement 447 se trouvait amendé en août 1950. Ce règlement stipulait que toute compagnie manufacturière ayant un établissement dans les limites de la municipalité, pourra être considérée comme ayant sa principale place d'affaires à Grand'Mère. [6]

En 1965, le taux d'intérêt sur les retards est haussé à 6%, alors que la taxe foncière générale est de $0.85 par $100, tandis que la taxe foncière spéciale était de $1,80 du $100. [7]

Vers 1971, l'année fiscale est délimitée par le 1er janvier jusqu'au 31 décembre suivant. La taxe municipale est de $3.40 par chaque $100 et la taxe scolaire, $6.09 du $100.

En ce qui concerne la taxe d'eau, elle se monte à $27.00 par "annum" pourles domiciles, tandis que les établissements commerciaux sont frappés, d'une taxe de $0.22 du 1000 gallons pour les premiers 500,000 gallons, puis $0.18 du 1,000 gallons pour toute la consommation additionnelle. [8]

REFERENCES.

1 : Archives.

2 : Livres des règlements municipaux, règlement no 250.

3 : Morton Cameron, W.H., The commercial Register of Canada, Clobe encyclopedia company and Clobe eommercial Register company, London, 1930.

4 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

5 : Livres des règlements municipaux, Tome IV, page 438, règlement no 447, 18 janvier 1950.

6 : Livres des règlements municipaux, Tome IV, page 471, règlement 455, 2 août 1950.

7 : Livres des règlements municipaux, Tome VII, page 65, règlement no 265A, 13 février 1967.

8 : Metropolitan Shawinigan and Grand'Mêre, Québec, Canada.

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Morton, Cameron, W.H., The Commercial Register of Canada, Clobe Encyclopedia Company and Clobe Commercial Register Company, London, 1930.

Publications.

Livres des règlements municipaux.

Metropolitan Shawinigan and Grand'Mère. Québec, Canada.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

	TOTAL DES REVENUS	TOTAL DES DEPENSES	BALANCE
1924	$150,394.21	$90,133.99	$60,260.22
1925	$148,873.05	$83,758.48	$65,144.57
1926	$149,738.68	$83,763.57	$65,975.11
1927	$151,635.72	$148,397.69	$3,238.03
1928	$151,193.26	$149,257.72	$1,935.54
1929	$160,059.46	$159,816.14	$243.32
1930	$168,528.38	$174,562.77	- $7,034.39
1931	$213,452.18	$240,084.61	- $26,632.43
1932	$154,799.32	$145,472.03	$9,327.29 (6 mois)
1933	$249,091.63	$233,440.46	$13,651,17
1934	$251,574.96	$236,157.92	$15,417.04
1935	$259,395.72	$258,620.06	$795.66
1936	$262,901.44	$262,453.04	$448.40
1937	$278,016.71	$275,086.03	$2,930.63
1938	$167,866.60	$181,356.48	- $13,489.88
1939	$295,897.09	$291,887.65	$4,009.44
1940	$301,473.52	$317,045.72	- $15,572.20
1941	$331,385.79	$349,624.49	- $18,138.70
1942	$369,979.41	$368,018.53	$1,960.88

	TOTAL DES REVENUS	TOTAL DES DEPENSES	BALANCE
1943	$379,018.06	$374,603.47	$4,414.59
1944	$397,532.28	$395,884.05	$1,648.23
1945	$402,701.08	$402,428.49	$272.59
1946	$415,438.02	$422,933.94	- $7,495.92
1947	$459,514.31	$451,635,42	$7,878.89
1948	$492,725.70	$491,830.90	$894.80
1949	$526,067.66	$532,861.95	$6,794.29
1950	$568,742.92	$566,248.54	$2,494.38
1951	$620,270.18	$619,553.78	- $716.40
1952	$628,588.24	$677,621.68	- $49,033.44
1953	$721,183.63	$753,409.01	- $32,225.38
1954	$806,282.08	$804,936.46	$1,345.62
1955	$845,404.09	$844,392.76	$1,021.33
1956	$895,245.70	$926,452.00	- $31,206.30
1957	$1,016,089.24	$1,007,728.98	$8,360.26
1958	$1,048,082.54	$1,111,362.19	- $63,279.65
1959	$1,133,737.58	$1,142,871.07	- $9,133.49
1960	$1,170,574.45	$1,198,831.83	- $28,257.38
1961	$1,205,790.45	$1,247,429.73	- $41,639.28

	TOTAL DES REVENUS	TOTAL DES DEPENSES	BALANCE
1962	$1,221,081.44	$1,277,156.34	- $56,064.90
1963	$1,330,829.74	$1,313,244.88	$17,584.86
1964	$1,365,020.04	$1,391,586.70	- $26,566.66
1965	$1,532,563.19	$1,442,117.11	$90,446.08
1967	$1,827,922.	$1,807,280.	$20,642.
1968	$1,962,923.	$1,949,742.	$13,181
1969	$2,049,939.	$2,050,862.	- $923.
1970	$2,191,989.	$2,090,896.	$92,063.

TAXES PERCUES PAR LA VILLE DE GRAND'MERE.

	EAU	ELECTRICITE	
1924	$24,439.11	$38,982.70	
1925	$24,302.13	$39,465.15	
1926	$24,212.23	$39,121.51	
1927	$23,519.07	$39,863.56	
1928	$23,189.62	$41,393.99	
1929	$23,842.30	$43,551.97	
1930	$26,650.31	$46,323.08	
1931	$27,684.49	$45,582.85	
1932	$11,177.88	$19,058.32	(6 mois)
1933	$22,373.45	$37,55?.10	
1934	$21,911.09	$40,327.94	
1935	$22,585.11	$44,017.80	
1936	$22,36 .71	$49,350.76	
1937	$23,035.01	$54,293.20	
1938	$22,590.10	$49,948.12	
1939	$23,492.16	$47,962.27	
1940	$24,297.15	$52,538.74	
1941	$25,557.94	$44,323.54	
1942	$26,398.42	$50,127.67	

	EAU	ELECTRICITE
1943	$27,389.50	$55,030.42
1944	$28,857.64	$60,791.73
1945	$29,805.60	$66,695.41
1946	$30,635.73	$79,677.94
1947	$31,643.17	$91,542.94
1948	$39,323.03	$105,634.03
1949	$45,568.10	$129,350.97
1950	$44,342.82	$144,816.86
1951	$49,807.22	$144,211.16
1952	$50,748.66	$163,724.75
1953	$54,683.49	$186,433.37
1954	$56,697.67	$228,111.68
1955	$61,879.32	$262,221.18
1956	$67,609.63	$281,416.68
1957	$65,414.05	$303,993.67
1958	$73,037.07	$334,007.21
1959	$73,517.36	$358,988.87
1960	$79,957.39	$392,080.98
1961	$82,061.16	$421,560.33
1962	$85,381.60	$446,344.38

	EAU	ELECTRICITE
1963	$86,915.66	$481,305.39
1964	$89,489.25	$497,585.13
1965	$95,132.53	$506,897.35
1966		
1967	$165,363.	$579,083.
1968	$174,047.	$615,761.
1969	$179,429.	$643,825.
1970	$204,642.	$679,719.

Services publics

Dès le début de son existence, la jeune municipalité se dota des services essentiels à une ville moderne. Nous reparlerons plus loin des services de l'aqueduc et l'électricité qui ont connu une histoire mouvementée.

Mais à côté de celà, la jeune ville se dota d'un service de police, d'une brigade de pompiers et de divers autres services municipaux de la voirie, l'enlèvement de la neige etc...

Le 28 juillet 1898, MM. Adrien Houle et Victor Vézina devenaient les deux premiers constables, engagés par la ville, pour faire respecter les règlements municipaux concernant le bon ordre, les moeurs et toutes les autres lois réglant la vie communautaire.

Depuis le début, la lutte contre les incendies était aussi une préoccupation pour le conseil de ville qui en 1908 organisait sa brigade anti-feu comme suit:

1 chef nommé par le conseil

1 sous-chef élu par le corps des pompiers

1 constable spécial, élu par le corps des pompiers pour éloigner la foule

1 ingénieur

1 garde de bornes-fontaines

1 chauffeur

8 pompiers volontaires

Le chef des pompiers restait en fonction selon le bon plaisir du conseil et gagnait $650. par année. Tous les autres recevaient 0.50 l'heure de sortie. [1]

Le service ne cessa de se développer pour atteindre les proportions et l'efficacité actuelle. Notons qu'en 1913, il se composait du chef des pompiers (aussi chef de police), des constables, des employés municipaux permanents et 25 pompiers volontaires.

Il faut noter aussi que l'hiver canadien obligeait les services municipaux à s'adapter aux diverses circonstances. Nous reproduisons ici une note de service, datant de 1944, nous donnant un aperçu du travail accompli pour libérer la ville de la neige.

1 : Livre des règlements municipaux, Tome I, page 273, règlement numéro 63.

N O T E

Grand'Mère, le 5 décembre, 1944.

La tempête de neige qui s'est abattue sur notre région, alors qu'il a tombé 15 à 17 pouces de neige a rendu l'entretien des rues et des trottoirs difficile. Quant aux grattoirs en bois tirés par des chevaux, car il serait pratiquement impossible d'employer le tracteur qui accrocherait au coin des rues; tandis qu'avec les chevaux les rampes pour monter sur les chaines au coin des rues de même que les trous qu'il peut y avoir dans le trottoir sont remplis et après ce premier entretien par les chevaux, on emploie le tracteur, qui est plus pesant et va plus vite. Mais comme le tracteur, qui est plus pesant enfonce dans la neige sur chaque bord du trottoir, il résulte l'inconvénient que le centre du trottoir est plus élevé; mais ceci est corrigé aussitôt avec l'emploi d'un scarificateur. Dans tous les cas, ces cavités de chaque côté du trottoir seront complètement remplies à la prochaine chute de neige et nous aurons ainsi une bonne base pour l'entretien facile des trottoirs durant le reste de l'hiver.

---------arte:

Dès le début de ses opérations, la compagnie Laurentide avait fait installer des générateurs électriques pour fournir l'énergie nécessaire à l'usine et pour l'éclairage des habitations. Ainsi, la future ville fut pourvue d'électricité dès 1888, soit dix ou douze ans avant Trois-Rivières. [1]

Mais l'histoire véritable du service de l'électricité à Grand-Mère commence en 1901 alors que le 30 octobre de cette année, la Municipalité accorde pour dix ans au docteur J.O.H. Ricard, le privilège exclusif de fournir l'électricité en ville. [2] Ce dernier installe alors une usine génératrice de 100 KW au moulin de Beaupré, construit une ligne de transmission jusqu'à la ville et termine le réseau de distribution. Il a fait installer environ 800 lumières électriques tant dans les rues que dans les maisons de la ville. [3] Les tous premiers taux pour l'électricité se lisent comme suit : [4]

- une lampe de 8 bougies (25W) $ 0.25 par mois
- une lampe de 16 " (40W) $ 0.40 "
- une lampe de 32 " (100W) $ 0.75 "

Il en coûtait :

- $ 48.00 par an pour 1CV par 10 heures d'ouvrage
- $ 40.00 " 10CV "
- $ 38.00 " 50CV "
- $ 35.00 " 100CV "
- $ 30.00 " 1000CV "

Le kilowatt coûtait $ 0.12

Il faut dire aussi que le soumissionnaire était responsable des interruptions comme des dégats qui en résultait.

En janvier 1912, la Municipalité passe un règlement lui permettant de devenir concurente dans le domaine de l'électricité. Elle fixe aussi les taux pour la vente de l'électricité dans la ville, en précisant que l'actuel conces - sionnaire, le docteur Ricard, devrait s'y soumettre, sinon son privilège ne lui serait pas renouvelé. 5

Comme le docteur Ricard refusa de se soumettre aux désirs de la Ville, celle-ci décida de fournir elle-même l'électricité, et pour ce faire, elle acheta les installations hydrauliques des Thibodeau. En juillet 1912, ces derniers cèdent à la ville de Grand - Mère leurs droits et établissements situés sur la petite rivière Shawinigan. 6 Dès lors, tout ci- toyen restait libre de se fournir ou non au réseau municipal; il lui en coûtait alors :

- pour une lampe de	2 bougies	(10W)	$ 0.03/lampe/mois	
- "	4 "	(15W)	$ 0.05	" "
- "	50 "		$ 0.45	" "
- "	100 "	(32W)	$ 0.85	" "

Le kilowatt revenait à $ 0.06 plus un loyer de $ 0.20 par mois pour le compteur.

De plus,	- un CV par 10 heures d'ouvrage	coûtait	$ 24.00 par an.
	- 10 CV	"	$ 20.00 "
	- 50 CV	"	$ 19.00 "
	- 100 CV	"	$ 18.00 "
	- 1000 CV	"	$ 17.00 "

Et lorsque la Ville retira au Docteur Ricard son droit exclusif de fournir de l'électricité à Grand - Mère, celui-ci cessa aussitôt d'opérer et les ruesde la ville restèrent sans éclairage jusqu'au mois de novembre suivant. [7] C'est pourquoi de 1912 à 1920 la Ville fournit elle-même, à taux fixes, l'électricité à ses citoyens. Les taux restèrent sensiblement les mêmes durant cette période, sauf que l'on vit s'ajouter de nombreux items à la liste des objets électriques.

En 1913, il en coûtait $ 0.25 par mois pour utiliser un fer à repasser électrique à la maison. Le même prix était demandé pour un " teaussier " (grille-pain) . [8] En 1914 un allumeur électrique de cigare exigeait $ 0.15 par mois pour son fonctionnement. [9] En 1917, un moulin à coudre, dans une maison privée, coûtait $ 0.35 par mois par 1/10 CV d'opération. A cette époque, ceux qui désiraient s'éclairer au compteur devait payer $ 0.05 du kilowatt avec en plus un loyer de $ 0.20 par mois pour le compteur; une escompte de 10% était donnée à toute personne acquittant son compte avant le 10 de chaque mois. [10]

Le mois de juin 1920 marque une date importante dans l'histoire de l'électricité avec la création du Département de l'électricité, administré séparément et relevant du gérant. La plus grande partie de l'électricité était alors fournie au

compteur au coût de $ 0.06 par KWh par mois avec en plus un loyer de $ 0.25 par mois pour le compteur, ceci pour l'éclairage domestique. La force motrice revenait à $ 0.03 du KW h par mois avec un loyer de $ 1.00 pour le compteur. [11]

Mais en octobre 1921, l'opération de l'usine hydraulique se révélant trop onéreuse, la Ville décida de n'être plus que le distributeur de l'électricité à Grand-Mère. C'est pourquoi elle passa un contrat avec la Shawinigan Water and Power Cie, contrat stipulant la vente des installations hydrauliques de Grand-Mère à cette compagnie pour la somme de $ 50,000. En retour, la Ville achèterait de l'électricité de cette compagnie pendant 10 ans. [12] Ce contrat fût renouvelé tous les dix ans jusqu'à la nationalisation de l'électricité. Depuis, la Ville achète l'électricité de l'Hydro-Québec.

Plus tard, à cause de l'annexion du territoire appelé Sainte-Flore-est, la Ville de Grand-Mère acheta en 1936 le réseau de distribution électrique que la Shawinigan Water and Power exploitait dans ce territoire. [13]

Depuis, l'histoire du service de l'électricité se stabilisa et il n'y eut plus que les taux qui ne cessèrent de diminuer pour atteindre les prix actuels. En effet, si

nous devions payer l'électricité aux mêmes taux que " dans le temps ", il serait pratiquement impossible d'utiliser autant d'électricité que nous le faisons à l'heure actuelle. (voir le graphique à la fin)

REFERENCES

1 Le Nouvelliste, 31 août 1949, p.18

2 Livre des Règlements muninipaux, règlement numéro 25

3 Le Nouvelliste, 31 août 1949, p.20

4 Livre des Règlements municipaux, règlement numéro 25

5 Livre des Règlements municipaux, règlement numéro 94

6 Livre des Règlements municipaux, règlement numéro 98

7 Le Nouvelliste, 31 août 1949, p.22

8 Livre des Règlements municipaux, règlement numéro 109

9 Livre des Règlements municipaux, règlement numéro 128

10 Livre des Règlements municipaux, règlement numéro 161

11 Livre des Règlements municipaux, règlement numéro 192

12 Livre des Règlements municipaux, règlement numéro 211

13 Livre des Règlements municipaux, règlement numéro 321

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Blanchard, Raoul, La Mauricie, Coll. L'Histoire Régionale no 3, Edition du Bien Public, Trois-Rivières, 1950.

Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933.

Morton Cameron, W.H., The Commercial Register of Canada, Clobe encyclopedia Company and Clobe commercial register Company, London, 1930.

Livres des règlements municipaux.

Publications.

Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944, à l'hôtel de la Salle, à l'occasion du dîner-causerie du Jeune Commerce de Grand'Mère.

Metropolitan Shawinigan and Grand'Mère, Québec, Canada.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 23 novembre 1940.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

Aqueduc:

L'histoire de la distribution de l'eau à Grand - Mère commence en 1887 alors que la Compagnie Laurentide aménageait un système d'égoût et d'aqueduc desservant ses installations. Cependant, comme elle puisait l'eau dans le Saint-Maurice, celle-ci était impropre à la consommation et ne servait que pour combattre les incendies. La compagnie fit puiser l'eau potable à une source située à quelques arpents en aval de l'usine pour la distribuer chaque jour avec une voiture dans les foyers de la ville basse. Ce système primitif subsista jusqu'en 1920, date de la construction de l'aqueduc du Lac des Piles. La compagnie fit fermer le vieil aqueduc à la limite de la ville et en réserva l'usage à ses locataires demeurant à l'est de la rivière Welsh. En 1949, cette source servait encore à désaltérer le personnel de l'usine. [1]

Mais comme la ville grandissait de jour en jour, la Municipalité passa en 1899 un contrat avec la Stadacona Water Light and Power Cie pour la construction d'un aqueduc à Grand-Mère. Des troubles survinrent, la compagnie fit très peu de travaux mais réussit à se faire donner des obligations du village pour $ 30,000. La ville s'engagea alors dans un procès qu'elle gagna en 1904.

Pendant ce temps, une concession pour la cons -

truction d'un aqueduc était donné à Perreault et Cie. Les travaux sont bientôt discontinués pour être repris en 1902 par E. Beausoleil qui obtient les droits de la Stadacona. Mais comme il ne fait rien, un protêt est déposé contre lui. Il organise alors en 1903 une nouvelle compagnie : l'Hydraulique de Grand - Mère, plus tard déchue par la Cour supérieure, qui elle fit quelques travaux jusqu'à l'annulation de sa franchise en 1906.

Le vrai départ est cependant donné lorsque la Ville achète en 1909 l'aqueduc de l'Hydraulique de Grand - Mère pour une somme de $ 63,000. [2] L'année suivante, elle fait rénover le barrage du Lac Giguère, source d'approvisionnement, pour le rendre plus étanche.

Mais en 1920, la Ville, pour s'assurer d'une réserve d'eau plus sûre et plus abondante, loue du Provincial pour une période de 50 ans, les terrains nécessaires à l'installation d'une prise d'eau au Lac des Piles.

Tout le système de distribution et d'administration relevait depuis 1916 d'un comité nommé par le Conseil. [3] Ce n'est qu'en juillet 1921 que fut créé le Département de l'Aqueduc, administré séparément et relevant du gérant municipal, pour tout ce qui concerne la distribution de l'eau et les égouts.

Les tarifs fixes, pour une maison privée à cette époque se lisent comme suit : [4]

- le premier robinet	$ 9.00	par année
- tout robinet en plus	$ 3.00	"
- cabinet d'aisance	$ 3.00	"
- un bain	$ 3.00	"
- moulin à laver	$ 4.00	"
- renvoi d'eau	$ 3.00	"

Le service ne cessa de grandir pour s'ajuster aux divers besoins d'une ville en pleine évolution. Il s'étendit à Sainte Flore - est, qui devint plus tard la paroisse Saint Jean-Baptiste, de 1922 à 1931 ; puis il toucha vers 1935 les résidents de Sainte Flore dans le rang Saint Louis, qui voulaient s'approvisionner en eau à Grand-Mère.

Durant toute cette période, le coût du service pour le particulier resta stable, sauf en 1966 où le Département de l'Aqueduc releva sensiblement ses tarifs pour mettre fin au déficit. [5]

REFERENCES.

1 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 18.

2 : Livre des règlements municipaux, règlement numéro 68.

3 : Livre des règlements municipaux, règlement numéro 84, 16 août 1910.

4 : Livre des règlements municipaux, règlement numéro 205, 19 juillet 1921.

5 : Livre des règlements municipaux, règlement numéro 246A, 31 janvier 1966.

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Morton Cameron, W.H., The commercial register of Canada, Clobe encyclopedia company and Clobe commercial register company, London, 1930.

Publications.

Metropolitan Shawinigan and Grand'Mère, Québec, Canada.

Le Nouvelliste, édition du 2 novembre 1920, Trois-Rivières.

Le Nouvelliste, édition de décembre 1941, Trois-Rivières.

Le Nouvelliste, édition du 31 août 1949, Trois-Rivières.

Livres des règlements municipaux.

4.2 : COMMERCE.

LE COMMERCE

L'histoire du commerce à Grand'Mère commence vers 1894 alors qu'il n'y avait qu'un seul magasin, celui de la compagnie Laurentide. Mais on y vendait de tout: foin, avoine, vaisselle, meubles, provisions de souches, mais peu d'objets de luxe.

Il n'y avait à l'époque aucun commerce indépendant, malgré que les ouvriers de l'usine gagnaient globalement $75,000. par année, de même que les entrepreneurs et bûcherons de la région. Mais malgré la présence objective de cet argent, les marchands devaient compter avec la présence d'une formule établie par la compagnie. Celle-ci ne payait ses employés qu'à de rares intervalles, trois ou quatre fois par an, de sorte que ces derniers se devaient d'acheter à crédit au magasin de la dite compagnie.

Au début les gens s'accommodèrent de ce système puisqu'il fallait aller à Ste-Flore ou aux Piles pour s'approvisionner. Mais des plaintes surgirent vers 1898 de sorte que la compagnie se mit à payer plus régulièrement ses employés. Ceci débloqua la situation et de nombreux commerces se créèrent. C'est pourquoi quelques années plus tard la compagnie dut fer-

mer ses magasins qui avaient perdu toute raison d'être. [1]

Mais ce n'est pas tout le commerce qui put se développer si facilement. Car au niveau de l'alimentation, la salubrité des aliments exigeait un controle sévère et complet.

C'est pourquoi le 26 mars 1902, la Municipalité ouvrait un marché public, seul lieu d'approvisionnement de denrées fraiches. Les heures d'ouvertures sont strictes de même que la manipulation des viandes qui ne doit être faite que par les bouchers licenciés, sous la surveillance d'un clerc. [2]

Ce n'est que plus tard que l'on permettra aux épiciers de vendre viande et légumes ailleurs que sur la place du marché.

Puis, le commerce en général continua de se développer pour atteindre ces proportions actuelles.

1 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949

2 : Livre des règlements municipaux, Tome I, page 182, règlement numéro 32.

B I B L I O G R A P H I E

Article et périodique

Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949

Livres des règlements municipaux, Tome I.

Transports et communications:

Par ce chapitre, nous allons tenter de rassembler les événements, les légers progrès, les essais tenaces, d'où résulte finalement notre réseau de communications.

Nous avons eu l'idée, dans le but de mieux s'y retrouver, de séparer cette petite étude en parties distinctes, soit: le réseau ferroviaire, routier, aérien, naval, puis terminer par les postes et le téléphone.

C'est vers 1857 qu'on retrouve les premiers indices de l'établissement d'un réseau ferroviaire. En effet, la loi 20 Victoria, en son chapitre 49, amène la création d'une compagnie au capital d'un million de dollars, pour construire un chemin de fer des Trois-Rivières aux Piles. [1]

Cependant, en 1880, événement notable pour Ste-Flore, et dont la portée est capitale, du point de vue causal de ce qui devra déterminer l'existence de la future ville de Grand'-Mère: le parachèvement du chemin de fer des Piles. La construction de cette voie se rattache directement aux ébauches de 1857. L'exécution de ce dernier projet avait été retardée d'année en année, après avoir été liée au projet de chemin de fer de la rive Nord. L'achèvement de cette ligne, longue de 34 milles, permettait une relance du marché du bois de chauffage et du charbon. [2]

En 1894, J.G. Scott, de Québec, avait fondu ensemble plusieurs compagnies de chemin de fer; le chemin de fer du Québec et du Lac St-Jean, le chemin de fer des Basses Laurentides, et celui du Grand Nord.

Vers l'été de cette même année, on commença à jeter, sur la rivière St-Maurice, les bases d'un pont qui se vit achevé en février 1895; puis la voie ferrée fut poussée jusque dans la partie de Grand'Mère, maintenant connue sous le nom de St-Jean-Baptiste. [3]

En 1906, la demande d'une charte est effectuée, à l'effet de la création d'un chemin de fer desservant les nouvelles populations de Shawinigan et Grand'Mère; cette voie servirait aussi à rejoindre les débouchés, touchés par les industries.

On retrouve comme réalisateurs de ce projet d'envergure, Biermans, Leman, Burell, Tourigny, Mitchell et Aldred.

Les promoteurs obtinrent par ailleurs, des avantages des gouvernements fédéral et provincial, des corporations municipales de Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère.

Trois-Rivières , pour sa part, avait promis à la compagnie $3000.00 par mille de sa voie, pourvu que cette der-

nière s'engage à terminer le parcours Trois-Rivières-Shawinigan pour le 31 décembre 1906. La somme totale promise se chiffrait à $66,000.00 .

Cependant, le 30 décembre, un travail important reste à faire. Ce travail: jeter sur la chute de Shawinigan le pont de fer qui permettrait aux wagons de se rendre à la gare en pleine ville.

Une excursion des Trois-Rivières fut organisée pour l'inauguration de la voie, mais la locomotive dut s'arrêter à l'endroit des chutes vers deux heures de l'après-midi, pour permettre de placer une pièce de fer de 80 tonnes. Une grue devait prendre la pièce sur la rive et la loger en attendant qu'on l'assujettisse par des rivets.

A la dernière heure du jour, le convoi traverse le pont. Les employés responsables du convoi étaient: Maurice Bigué, conducteur; Joseph Balleux et Ernest St-Pierre, serre-freins; Donat Germain, ingénieur.

Dès 1907, le chemin de fer de la Vallée du St-Maurice transfère sa charte au CPR. Il s'agissait par la suite de faire suivre cette voie jusqu'à Grand'Mère. La gare du CPR, construite sous la direction de l'entrepreneur Deakin de Montréal,

fut inaugurée le 14 octobre 1908. [4]

REFERENCES.

1 : Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933, page 14.

2 : Ibid. , page 35.

3 : Boucher, Thomas, Mauricie d'autrefois. Editions du Bien Public, page 105.

4 : Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944, à l'hôtel de la Salle, à l'occasion du dîner-causerie du Jeune Commerce de Grand'Mère inc.

Les premiers chemins à être ouverts, dans la région du St-Maurice, l'avaient été dans le but de faciliter les opérations des commerçants de bois. Ils servirent, comme il va de soi, la cause du défrichement.

La route de Trois-Rivières à la Baie Shawinigan fut construite en 1852; en même temps, à cette époque, on améliorait le St-Maurice. [1] En 1854, les bûcherons de Baptist sont à l'ouvrage sur Ste-Flore, Derrière Shawinigan, on construit un chemin. [2]

En 1856, on pousse ce chemin, en passant par le territoire de Ste-Flore jusqu'à St-Jean des Piles. Ce chemin devait aider au commerce et à la colonisation, en reliant la ville de Trois-Rivières avec la section navigable du St-Maurice, et de ce fait, avec le Haut St-Maurice. [3]

C'est d'ailleurs en 1857, et sur le parcours de ce chemin, que s'installa les bases de la paroisse Ste-Flore.

Cependant, en 1894, le chemin Ste-Catherine et celui du Cordon de Grand'Mère demeuraient les seules voies de communication vers l'ouest. Le bac assurait la traverse et le passage vers l'est. On pouvait atteindre par ce moyen, la voie ferrée du Canadien Pacific, au village du Lac-à-la-Tortue.

En 1917, Ellwood Wilson organise "The Grand'Mère, Three Rivers Highway Company", dans l'unique dessein de construire une route convenabl entre Grand'Mère et Trois-Rivières. Les actionnaires de ce projet sont la Laurentide Company Limited, la Shawinigan Water and Power, la Belgo Canadian Pulp and Paper Company.

La compagnie s'adjoindra les services d'Alex Carrier de St-Tite. Les travaux sont entrepris au coût de $113,500, que les compagnies actionnaires souscrivent et acquittent. [4]

Dans l'intention d'apporter une meilleure compilation dans l'avènement chronologique des routes, nous soumettons ici une liste de procès-verbaux décidant de l'établissement des routes, ou amendant certaines résolutions.

- Procès verbal du chemin de Front du 1er rang de St-Bonifacc- Shawinigan.
  Ayant trait à ce même procès-verbal, sera présenté le 9 juin 1869 un procès-verbal amendant le premier.
- 8 janvier 1864.
  Procès verbal du rang St-Ubald, dont voici le texte de lecture: "Rapport d'Edouard Deschênes, surintendant spécial de la paroisse susdite, sur la requête d'O-

nésime Desaulniers et Antoine Deschênes de la dite paroisse de Ste-Flore, demandant un chemin de front à partir du no 12 sur le premier rang de la susdite paroisse, dans la place la plus propice ou convenable, et le plus près possible du cordon St-Anatole, qui se continue sur le 1er rang jusqu'au 2e rang St-Ubald, et là se continuant dans le dit cordon.

Ce chemin sera fourni par les propriétaires du 1er et 2e rang et fait par les habitants du 1er et 2e rangs depuis le lot.

En ma qualité de surintendant spécial j'ai donné avis aux intéressés en affichant cet avis, sur la porte principale de la chapelle du la susdite paroisse.

En conséquence de l'avis public affiché comme susdit, je me suis transporté aux dits lieux lundi le 18 janvier à 10 heures A.M., où j'ai rencontré 2 intéressés.

Après la visite, j'ai verbalisé ce chemin de front tel que demandé par la requête plus haut."

- 8 mai 1864

Procès-verbal d'un chemin de front dans le rang Ste-Catherine à partir d'Alexandre Moule au no 34 jusqu'au 27 inclusivement.

"Dans les endroits bas et marécageux, il sera fait

des fontages en pièces de bois équarries ou en ruines et recouvert de terre, de manière à faire un chemin uni et bien roulable."

- 15 juillet 1864

Procès verbal du chemin de front dans le rang St-Olivier et un bout dans le rang Ste-Catherine.
Partie du cordon 2e rang Ste-Catherine no 20 inclus, aller à la rivière Shawinigan.

- 14 octobre 1868.

Procès verbal: travaux de la route 25 et 26 dans Ste-Flore, un chemin de front sur le rang Ste-Alexandre jusqu'au lot 26 dnns Ste-Flore.

- 17 août 1870.

Procès verbal de M. Edouard Deschênes, surintendant spécial ordonnant les travaux de la route entre Jean-Baptiste Bélanger et France Gélinas de Ste-Flore, à partir du chemin des Piles, se terminant au rang Ste-Catherine (lots 169 à 172) dans Ste-Flore; partis du chemin des Piles entre Théodore Maheux et terrain de l'église, demeure sans être homologué.
Cette dite route soit parachevée par le gouvernement telle que commencée, que les propriétaires ou occupants du rang Ste-Catherine sont justement obligés à

l'entretien et soit faite de la manière que le forman jugera à propos, et de plus, cette route à la charge de tous les propriétaires du lot, ou occupant le rang Ste-Catherine, telle laissée par J.B. Chrétien, curé De Ste-Flore, ayant de l'argent du gouvernement pour la faire faire, tellement qu'elle est laissée par les employés du gouvernement, pour être faite par les propriétaires.

- 26 juin 1882.

  Procès verbal du cordon St-Alexandre depuis no 25 exclusivement jusqu'au Lac des Piles.

- 24 juillet 1885.

  Procès verbal du rang St-Olivier, du no 1 au chemin du gouvernement et du no 24 Ste-Catherine à aller au cordon du rang de la Grand'Mère.

  "La construction, la réparation et l'entretien sera moitié par le propriétaire ou occupant de la dite terre au cordon du rang St-Olivier."

  "Le lot no 32 qui appartient à John Wailche et l'autre moitié des lots du rang St-Olivier et ensuite la côte sur le lot no 6 qui appartient à Magloire Blais, sera faite et entretenue par les propriétaires ou occupants du rang St-Olivier."

REFERENCES.

1 : Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933, page 14.

2 : Blanchard, Raoul, La Mauricie, Coll. L'Histoire Régionale no 3, Editions du Bien Public, Trois-Rivières, 1950, page 55.

3 : Désilets, op. cit. , page 14.

4 : Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944, à l'hôtel de la Salle, à l'occasion du dîner-causerie du Jeune Commerce de Grand'Mère inc.

Le type de service aérien dont disposa Grand'-Mère fut mis sur pied en 1919, alors que la compagnie Laurentide inaugure un service de protection des forêts contre le feu, et de photographies aériennes.

L'entreprise, sous la direction d'Edwood Wilson, est exploitée d'abord par la compagnie, puis par la Laurendide Air Service, puis par Fairchild Aerial Surveys.

Les quartiers généraux étaient établis au Lac-à-la-Tortue. Cette base d'aviation, propriété privée, pouvait recevoir les avions réguliers, et les avions équipés avec ponton. Cette base possédait en outre, deux longues pistes d'atterrissage (2,500 pieds et 2,800 pieds) en asphalte, sur lesquelles s'ouvrait à l'extrémité un vaste champ.

Les avions sur flotteurs amerrissent sur le lac, tandis qu'une flotte de huit appareils reste disponible, pour les dessins de cartes et les relevés. [1] A cet effet, la compagnie Laurentide remet un rapport vers 1930, dans lequel elle déclare que son hydravion a parcouru pendant l'été une distance de 9,000 milles. Comme on s'en doute, une bonne partie des envolées avaient pour but de prendre des photographies aériennes des régions boisées du St-Maurice. [2]

Cependant, les avantages de la base du Lac-à-la - Tortue plus hauts mentionnés, n'en sont pas pour autant les seuls; on y retrouve un équipement en service, comprenant des Cessna 180,185 et 206. Ces appareils pouvaient contenir de 1 à 6 personnes et le coût normal de ces ballades s'établissaient à $0.50 du mille.

La base aérienne met également à la disposition du client un système de vente et de réparation. L'inventaire des parties de rechange est évalué à $150,000. La gazoline et l'huile sont disponibles sur les lieux, et deux hangars et entrepôts de 90 pieds X 120 pieds et de 100 pieds X 130 pieds complèteront l'organisation de cette base. [3]

Cependant, cette expérience se terminera en 1932, lorsque la Canadian Airways absorbera tout ce qui, dnas les Entreprises Fairchild, ne comportera pas la fabrication des aéroplanes. [4]

Dès 1856, on retrouvait aux Piles un service de navigation conçu par les commerçants de bois. C'est d'ailleurs en utilisant ce service qu'un bateau à vapeur avait la possibilité de se rendre à La Tuque. Ce service ne dura cependant pas longtemps et ne fut repris que 30 ans plus tard par le curé Milot.

Il n'y avait alors, que deux voies disponibles: le chemin de terre et la voie du St-Maurice qu'empruntaient les commerçants de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces derniers voyageaient en canot; ils montaient des Trois-Rivières avec leurs embarcations et effectuaient le plus de trajet possible par voie d'eau. Cependant ils rencontraient infailliblement des chutes, à Shawinigan et au portage des Hêtres. Ils devaient effectuer un portage, et celui des Hêtres comporte 20 arpents. [5]

En 1857, par la loi 20 Victoria, on peut fonder une ligne de navigation qui devra remplacer celle installée auparavant par Philipps Norcross and Cie, sur les 60 et quelques milles de cours d'eau navigables qui relient les Piles à La Tuque. [6]

REFERENCES.

1 : Dossier: Metropolitan Shawinigan and Grand'Mère, Québec, Canada.

2 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 28 décembre 1930.

3 : Dossier: Métropolitan Shawinigan and Grand'Mère, Québec, Canada.

4 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

5 : Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944.

6 : Boucher, Thomas, Mauricie d'autrefois, Editions du Bien Public, page 183.

Pour ce qui est des Postes, le premier bureau fut établi en 1889 dans une bâtisse où se trouvait également les bureaux de la Compagnie et un magasin. Le premier titulaire fut M. Alexander Scott , gérant de la Compagnie Laurentide.

En 1898, on note l'ouverture d'un second bureau de poste, situé cette fois sur la rue Ste-Catherine à la résidence de Luc Girard et dont ce dernier sera le titulaire.

En 1931, aura lieu l'inauguration de bureau de postes, coin 3e rue et 6e avenue, dont la tenue sera confiée à M. Nérée Lambert, qui devait décéder en 1943. [1]

L'actuel bureau de postes est occupé depuis mai 1964.

1 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, 31 août 1949, page 17.

La traverse du St-Maurice était en ce temps-là maintenue ouverte par les Corporations de Grand'Mère et du Lac-à-la-Tortue. Celles-ci fournissaient conjointement 2 bacs (chalands) 2 chaloupes, un bon câble et autres outils nécessaires. Chaque corporation fournissait la moitié du coût de ces instruments.

La licence de passeur était octroyé chaque année par une vente aux enchères publique. La personne qui se méritait ce poste avait seule le droit d'opérer la traverse, en bac, dans l'espace d'un mille de chaque côté. Elle verra en outre à l'entretien et la réparation du matériel. Ce responsable doit également fournir un cautionnement de $1,500 en garantie de l'exécution de ses obligations. Il est par ailleurs responsable des accidents causés par sa négligence. La licence de traverse est payable en 4 paiements égaux, soit le 1er mai suivant l'octroi, puis le 15 juin suivant, 15 août et 1er octobre. La Corporation peut annuler le tout, si on ne rencontre les paiements ou si l'on faillit aux clauses du contrat.

Les taux de passage étaient en 1903 les suivants:

1 cheval attelé, i.e. 1 voiture avec personnes et objets, si aller et retour le même jour:	$0.25
2 chevaux	$0.50

Tout animal (par tête)	$0.15
1 personne à pieds	$0.05
effets et marchandises (du 100 lbs)	$0.03

Ces tarifs étaient valides de 5 heures A.M. à 8 heures P.M. ; de 8 heures P.M. à 5 heures A.M., soit le tarif du soir, chaque item se trouvait double de sa valeur initiale.

Le 22 mars 1905, le règlement 36 se trouvait amendé de la façon suivante: tout enchérisseur devait faire un dépôt de $300 en dollars ou chèque ou billet visé, une heure avant le début de la vente, et s'il obtenait la licence, il devait s'engager à payer le cautionnement de $1,500 dans les huit jours suivant la vente, sous peine de perdre son dépôt de $300.

La Corporation s'engage à ne fournir qu'un seul bac pendant le premier quinze jours d'opération. Elle s'engage par contre à dédommager le passeur de la perte qu'il pourrait subir si le bateau était brisé par la glace, durant toute la période d'attente.

Le 13 mars 1907, par l'amendament 67, la licence est vendue par les soumissions qui seront faites et déposées à la Corporation de Grand'Mère, le 4 avril de chaque année. Les corporations ne sont tenues d'accepter aucune soumission. S'il en est

ainsi, elles peuvent vendre la dite licence à leur propre gré.

L'acquéreur de la licence de traverse est tenu responsable de l'entretien des installations, depuis l'octroi, jusqu'au remisage, et doit les mettre à l'eau sur réquisition.

Cependant, en 1907, les villes décident de mettre à l'eau, à leurs frais, et de ne fournir qu'un bac les premiers quinze jours, et que le 2e à cette date. L'acquéreur doit les sortir lui-même lorsque la glace barre les deux rives.

Dans chaque soumission présentée, on doit fournir un chèque de 20 % du montant de la soumission comme garantie. Doit aussi être fourni dans les huit jours suivant le contrat, le cautionnement de $2000 ,sous peine de confiscation et de non-remboursement.

Par un amendement spécial, on ajoute à la liste des tarifs, un $0.15 pour chaque bicyclette traversée.

Le règlement 54 stipule aussi que les chalands doivent être munis de barres de fer à l'avant et à l'arrière et que ces mêmes barres doivent rester fermées durant la traversée. Le traversier doit faire vite et ne pas laisser s'écouler plus de 5 minutes entre l'arrivée d'un passage et le départ d'un bac. Par ailleurs, une chaloupe munie d'un câble de 200 pieds doit être at-

tachée au chaland.

Le 21 avril 1909, par le règlement 67, un amendement est apporté au règlement 54. Le tarif de jour est prolongé de 2 heures, i.e. de 5 heures A.M. à 10 heures P.M. . Les corporateurs s'engagent à cette même occasion de mettre les bateaux à l'eau, de les ôter et d'enlever également le câble, que l'acquéreur devra cependant poser.

Cependant, un a plus tard seulement, soit le 1er juin 1910, le règlement 81 vient abroger les nos 54 et 67. La traverse devient la propriété de la ville de Grand'Mère et sera administrée par cette dernière. La vente de la licence aura lieu par soumission, qui devront être déposées au bureau de la Corporation avant le 15 avril. On baisse aussi, cette année-là, le tarif pour 2 chevaux de $0.50 à $0.30; on fera cependant une distinction pour les autres animaux: les veaux et les moutons seront tarifiés à $0.05 par tête, alors que tous les autres animaux sont redevables de $0.10 par tête, et cela pour le tarif de minuit à minuit.

On doit laisser passer les officiers municipaux en fonction gratuitement, mais on peut faire parvenir un compte chaque mois au conseil. On inaugure aussi cette année-là , la vente pour les personnes à pied, de livrets d'une douzaine de billets pour $0.40.

Un amendement au règlement 81 intervint le 29 mars 1916, par le règlement 150, lequel stipule qu'un moteur de 15 CV devra être fourni au traversier, et que l'acquéreur pour en devenir le propriétaire devra fournir le remboursement. Et il ne devra pas s'écouler plus de 20 minutes entre l'embarquement d'un passager et son arrivée sur l'autre rive.

Le 28 mars 1917, le règlement 159 abroge tous les règlements antérieurs; il veut que la ville se réserve les droits exclusifs aur la traverse. Quant à la licence, elle peut être vendue par soumission, ou à l'enchère publique, ou par vente privée; elle peut aussi l'exploiter à son profit, la céder ou encore offrir le service gratuit. On ajoute au tableau des tarifs $0.30 pour traverser un véhicule motorisé. Le 10 février 1921, on passe le règlement 198; les tarifs deviennent les suivants :

1 cheval avec monture ou voiture	$0.25
2 chevaux	$0.50
1 auto et ses occupants	$0.50
1 camion et son contenu	$0.75
1 personne à bicyclette	$0.10
1 personne à pieds	$0.05
moutons et veaux (par tête)	$0.05
autres animaux	$0.10
marchandises (du 100 lbs)	$0.05

Ceci comprend le transport aller-retour, sauf bien entendu pour la marchandise.

Le 25 juin 1924, par l'amendement 198 est ajoutée deux items au tableau des tarifs:

Motocyclette	$0.25
Autobus et chauffeur	$0.75
Chaque passager d'autobus	$0.05

REFERENCES.

Livres des règlements municipaux;

règlement no 36, 30 décembre 1903

règlement no 54, 13 mars 1907

règlement no 67, 21 avril 1909

règlement no 81, 1er juin 1910

règlement no 150, 29 mars 1916

règlement no 159, 28 mars 1917

règlement no 188, 9 mars 1920

règlement no 198, 10 février 1921

règlement no 233, 25 juin 1924

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Blanchard, Raoul, La Mauricie, Coll. L'Histoire Régionale no 3, Editions du Bien Public, Trois-Rivières, 1950.

Boucher, Thomas, Mauricie d'autrefois, Editions du Bien Public, Trois-Rivières.

Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933.

Livres des règlements municipaux.

Publications.

Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944, à l'hôtel de la Salle, à l'occasion du dîner-causerie du Jeune Commerce de Grand'Mère, inc.

Dossier: Metropolitan Shawinigan and Grand'Mère. Québec, Canada.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 28 décembre 1930.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

Pont:

Les premières démarches pour la construction d'un pont sur le St-Maurice furent faites en 1908 par le député provincial Pierre Neault. Et ce n'est qu'en 1928 que la Province autorise la ville à faire un emprunt de $400,000 pour le pont. La Province s'engage à payer la moitié du déficit annuel d'opération.

Durant la période d'attente, la Laurentide Company ne reste pas inactive. En 1913, au début de la construction du barrage, elle avait prévu que seul un pont suspendu pourrait être construit économiquement, à cause de l'exhaussement du niveau de l'eau. Elle construisit alors, à ses frais, les principaux piliers d'un pont avec des tours à bases fixes; pour faciliter le flottage du bois et ne pas retarder la circulation du bateau-passeur, elle construisit, en 1917, une travée d'approche de 159 pieds, reliant la rive ouest du St-Maurice au pilier ouest de la travée principale. Sans cette clairvoyance, le pont aurait coûté plus d'un million de dollars, alors que le coût réel est de $449,800.97.

L'approbation pour la construction fut donnée le 12 mai 1927.

Les ingénieurs auteurs du plan sont MM. Robin-

son et Steinman, de New-York, assistés de MM. Monsarrat et Pratley, de Montréal. [1]

Le contrat général est accordé à la Compagnie Fraser Brace, qui débute ses travaux le 15 novembre 1928.

La surveillance du travail d'exécution est confiée à Mr. E. B. Wardle, ingénieur en chef de la Laurentide Co. et à M. J.A. Bernier, ingénieur et gérant de la Cité de Grand'Mère. L'ingénieur-conseil est M. P.L. Pratley et le représentant des intérêts du gouvernement est Mr. Ivan E. Vallée. [2]

La mise en chantier du pont suspendu à l'hiver 1928-1929 donna à la municipalité de Grand'Mère un essor considérable, essor qui étendit ses effets non seulement à cette ville, mais à toutes les municipalités environnantes. Il permettait d'ailleurs le prolongement de la route 19 jusqu'à La Tuque.

Il s'agit d'un pont suspendu avec câbles à torons métalliques. La travée centrale a une longueur de 948 pieds 6 pouces entre les piliers. La voie charretière a 18 pieds de large, avec des trottoirs de 3 pieds 6 pouces. La travée d'approche, construite en 1917, a 159 pieds 3¼ pouces de long. Ce qui fait une longueur totale de 1,107 pieds 9 ¾ pouces.

Les structures, sous-structures et approches ont une valeur de $600,000. La Laurentide Co, donne les 3 piliers déjà existants et la travée de 159 pieds déjà construite.

Au cours de 1929, la construction du pont s'éleva à $758,000. [3]

Cette construction nécessite des travaux assez imposants tels que:

excavation dans le roc	1760 verges^3
remplissage avec de la pierre	1890 verges^3
remplissage avec de la terre	1530 verges^3
travaux de béton sans les piliers	1451 verges^3
béton dans les piliers	2200 verges^3
acier pour lea ancrages	61 tonnes
acier pour les tours	255.5 tonnes
structure du tablier	135 tonnes
acier spécial pour câbles	212 tonnes
acier pour assemblage	6 tonnes
bois pour pontage	100,000 pieds (mesures de planche)
bois pour trottoirs	20,000 pieds
asphalte pour surface d'usure	2320 verges^2

hauteur des deux tours	129 pieds
diamètre des câbles	8 pouces.[4]

Le pont peut supporter une charge de deux lignes continues de camions de 15 tonnes.

A sa construction, en 1928, il était le plus long pont suspendu au Canada, et le plus long pont à câbles à torons métalliques du monde.[5]

Il est ouvert à la circulation le 1er mai 1929. Il est inauguré officiellement le 30 juin 1929. Le pont fut béni par M. l'abbé Hormidas Trudel, alors curé de St-Paul.

Le ruban symbolique fut coupé par Mlle Rosemary Wardle, fille de l'ingénieur en chef de la Laurentide.[6]

Au début , le pont était payant. Les tarifs de péage étaient les suivants, en 1929:

voiture à un cheval et son contenu	$0.25
voiture à deux chevaux et son contenu	$0.50
automobile et ses occupants	$0.50
camion-auto et son contenu	$0.75
une personne avec bicyclette	$0.10
une personne à pieds	$0.05

moutons ou veaux, par tête	$0.05
autre animal	$0.10
effets et marchandises, par 100 lb	$0.05
motocyclette	$0.25
autobus et chauffeur	$0.75
chaque passager d'autobus	$0.05

Ceci est pour un passage aller-retour, pourvu que le retour ait lieu dans le même jour .[7]

La loi provinciale le permettant, la ville veut vendre aux gens de Grand'Mère seulement des livrets de billets, à $14.00 / 50 billets, pour voitures à 2 chevaux et autos. Une économie de $11.00 , sur le prix de 50 passages.[8]

Le péage fut aboli le 26 mai 1944, à la demande du gouvernement provincial qui s'engageait alors à verser des subventions annuelles suffisantes pour rembourser et à l'entretenir à ses frais.[9]

RÉFÉRENCES.

1 : Dossier présenté par la Cité de Grand'Mère au Ministère de la Voirie (provincial), 3 avril 1968.

2 : Programme-souvenir de la Bénédiction et de l'Inauguration Officielle du Pont de Grand'Mère, 30 juin 1929.

3 : Dossier présenté par la Cité de Grand'Mère au Ministère de la Voirie (provincial), 3 avril 1968.

4 : Programme-souvenir de la bénédiction et de l'Inauguration officielle du Pont de Grand'Mère, 30 juin 1929.

5 : Dossier présenté par la Cité de Grand'Mère au Ministère de la Voirie (provincial), 3 avril 1968.

6 : "L'opinion publique", de Grand'Mère, Québec, édition du 5 juillet 1929, Volume I, no 34, pages 1-3.

7 : Règlement municipal de la Cité de Grand'Mère, no 273.

8 : Règlement municipal de la Cité de Grand'Mère, no 297.

9 : Dossier présenté par la Cité de Grand'Mère au Ministère de la Voirie (provincial), 3 avril 1968.

BIBLIOGRAPHIE.

"L'action catholique", édition du 2 juillet 1929.

"Le Devoir", édition du 2 juillet 1929.

"L'Echo du St-Maurice", édition du 4 juillet 1929.

"The Gazette", édition du 2 juillet 1929.

"Le Nouvelliste", édition du 23 novembre 1940.

"Le Nouvelliste", édition du 1er juillet 1929.

"L'Opinion Publique de Grand'Mère, Québec", édition du 5 juillet 1929, Volume 1, numéro 35.

"La Presse", édition du 26 juin 1929.

"La Presse", édition du 1er juillet 1929.

Programme-souvenir de la Bénédiction et de l'Inauguration officielle du Pont de Grand'Mère, 30 juin 1929.

Projet de construction d'un pont sur la rivière St-Maurice, à proximité de Grand'Mère. Dossier présenté par la Cité de Grand'Mère au ministère de la Voirie (provincial), 3 avril 1968.

"Le Soleil", édition du 1er juillet 1929.

Industries:

Par les faits recueillis ici et là, que nous tâcherons de dresser et d'assembler avec cohérence, nous espérons un historique de l'implantation de l'industrialisation à Grand'Mère, laquelle d'ailleurs apparaît assez tôt.

En effet, en 1852, d'immenses concessions de droits de coupe, couvrant plusieurs milliers de milles carrés furent octroyés par la Couronne, dans la région de St-Maurice. Les principaux propriétaires de permis étaient MM. E. Quinn, de Québec, G.B. Hall, de Beauport, la Compagnie des bois du St-Maurice, (G.W. Philipps) et George Baptist. [1]

L'industriel John Forman fait la découverte en 1880 de la valeur industrielle des eaux et des forêts dans la région de Grand'Mère. Deux ans plus tard, seulement, alors que la rivière est endiguée à quelques endroits, on commence la construction d'une usine de pulpe de bois. En 1883, les biens de la Canada Pulp sont vendus aux enchères. En 1890, l'usine était mise sur pied et actionnée par 5,000 chevaux-vapeur, et produisait chaque jour 45 tonnes de pulpe. [2] Les organes de la pulperie des débuts étaient mis en mouvement par un système de poulies et de courroies branchées sur l'arbre des turbines. [3] On transportait les produits au-dessus de la rivière au moyen d'un téléphérique. On procéda ainsi jusqu'en 1895, date à laquelle la construction d'un pont sur le

St-Maurice permit le passage de la voie ferrée jusqu'à Grand'Mère.[4] Sept ans plus tard, la Laurentide commençait un essor qui atteindrait son apogée sous l'habile direction de la compagnie Consolidated Paper Corporation.[5] On peut vraiment dire qu'il fut un temps où l'usine de pulpe et papier était l'unique pôle de la vie économique à Grand'Mère.[6]

En mars 1911, un jalon de l'industrie secondaire est posé par Charles Levack. Ce dernier organise la compagnie Beaver Stove, une fabrique de poêles. Il avait obtenu pour l'implantation de son commerce, une exemption de taxes pour une durée de 20 ans et une contribution municipale de $6,000.[7]

Cependant, en août 1914, la Compagnie, source d'emploi assez considérable pour la ville, est détruite par l'incendie. C'est alors que la ville garantie ou cautionne un emprunt de $8,000 remboursable en 5 ans à 7 %. La compagnie pour ce fait, doit effectuer un hypothèque.[8]

La période d'après-guerre accuse un regain d'activité industrielle, avec l'établissement de la John Lewis Industries, de Grand'Mère Handcraft, St-Maurice Valley Appliances, Wabasso Cotton Company. On assiste, en 1923, à l'ouverture de vastes ateliers de construction de l'Empire Shirt Company, groupant 306 employés.[9]

D'ailleurs, en 1926, la Compagnie manifeste le désir d'agrandir l'établissement en ajoutant une bâtisse de 2 étages de 52 pieds par 40, et doubler ou à peu près la production d'alors. Elle dépense au minimum $25,000 par année en salaire et en gages. Cependant, la cité lui accorde les privilèges suivants: pendant 10 ans, elle ne paie que 25% de la taxe imposable par la cité, et le pouvoir électrique est fourni pour toute cette période à raison de $22 le CV par année, tandis que la taxe d'eau est $10 l'an.[10]

On se rend compte que le fonds industriel constitué par l'administration de la ville a diversifié l'activité industrielle de Grand'Mère, menacée par une trop grande centralisation.

La Grand'Mère Knitting fait son apparition en 1933, la Handcraft Co. se charge de la filature de la laine nécessaire, c'est-à-dire 80% de la laine, tandis que Textile Weavers, (1934), fabrique avec de la laine australienne, des étoffes pour dames.[11] Ce travail de coton, rayonne et laine, en pleine activité, introduit de la variété dans l'aspect économique de la ville.[12]

En 1940, parmi les industries installées à Grand'Mère, on relève la Consolidated Paper Corporation qui produit 550 tonnes de plupe, 400 tonnes de papier-journal, et 50 tonnes de carton par jour; la Shawinigan Water and Power développe,

pour sa part, 185,000 chevaux-vapeur. [13]

En 1944, Grand'Mère Shirt Company ne fonctionne plus très bien. On retrouve parmi les industries, l'Empire Shirt, la Grand'Mère Shoe, la Grand'Mère Knitting, Textile Weavers, et la Canadian National Foundry. [14]

En 1950, la ville de Grand'Mère compte 24 établissements industriels. Par un recensement effectué, si on compare l'année 1965 à l'année 1968, au plan industriel, on remarque les traits suivants:

	1965	1968
Nombre d'usines	33	31
Nombres d'employés	2,794	2,761
Salaire	$11,899,000	$13,716,000
Coût des matériaux	$23,601,000	$30,805,000
Valeur des expéditions	$47,076,000	$59,684,000
Valeur ajoutée	$22,287,000	$26,978,000 [15]

En octobre de la même année, un arrangement est pris, suite au mode d'évaluation des biens imposables de la Shawinigan Water and Power Co. et de la Consolidated Paper Corporation Ltd, au paiement par les deux compagnies, de contributions annuelles en sus de leurs impositions et au maintien du système

actuel d'administration de la cité. (1950) . La ville avait fixé une évaluation des immeubles d'une certaine importance à tous les 10 ans; à cette évalutaion, chaque année, devait être ajoutée l'estimation des agrandissements et les additions de machineries, de tels systèmes devant assurer une entente harmonieuse entre la ville et les industries. Cependant, cet entendement expirait le 3 janvier 1950; par conséquent, la Consolidated Paper Corporation Ltd fut évaluée à $6.5 millions, ainsi que la Shawinigan Water ans Power Co. Ces deux compagnies doivent verser $22,000 pour fin d'administration et elles s'arrogent ainsi le droit de vote aux règlements. Le nouveau règlement entre en vigueur le 1er février 1952 et se termine le 31 janvier 1962. [16]

En octobre 1965 est fondé la St-Maurice Industrial Association, dont les membres se recrutent à Shawinigan et Grand'Mère. L'association possède 2 moulins de pulpe , 3 usines chimiques, une fonderie d'aluminium, une usine abrosive. Elle a pour but de chercher et de prendre les moyens pour purifier air et eau. Pour ce faire, on se sert des renseignements scientifiques; concernant les sources de contamination, on recommande aux compagnies-membres des mesures préventives, on tente aussi d'assurer une liaison convenable entre les compagnies-membres et non-membres, et l'administration publique à tous les niveaux de même qu'on tient le public au courant.

Le bureau de direction de cet organisme se compose des gérants des compagnies-membres, avec à la tête un président élu responsable de l'administration de la corporation. Par ailleurs, chaque compagnie délègue un chimiste ou un ingénieur qui se rencontreront au moins une fois tous les deux mois. Un personnel permanent est assuré par un directeur technique, un chimiste et un technicien.

L'association possède 14 stations d'échantillonnage de l'air, dont 11 sont aux compagnies-membres, et 10 sattions d'échantillonnages d'eau situées sur le St-Maurice et 3 sur la rivière Shawinigan.

En 5 ans, $250,000 sont investi dans les opérations de la SMIA, et toutes les compagnies-membres ont contribué à la recherche des mesures anti-pollution. [17]

Enfin, si l'on repense tout dela, on peut résumer par ces quelques mots de Blanchard:"si La Tuque est la benjamine des créations industrielles de la Mauricie, Grand'Mère en est vraiment l'aieule". [18]

REFERENCES .

1 : Blanchard, Raoul, La Mauricie, coll. L'Histoire Régionale no 3, Editions du Bien Public, Trois-Rivières, 1950, page 12.

2 : Montréal-Matin, Montréal, édition du 28 août 1965, page 28.

3 : Blanchard, op. cit. , page 100.

4 : Boucher, Thomas, Mauricie d'autrefois, Editions du Bien Public, Trois-Rivières, page 105.

5 : Montréal-Matin, Montréal, édition du 28 août 1965, page 28.

6 : Article d'un journal non-identifié.

7 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 22.

8 : Livres des règlements municipaux, règlement no 147, Tome II, page 208, 15 novembre 1915.

9 : Article d'un journal non-identifié.

10: Livres des règlements municipaux, règlement no 247, Tome III, page 86, 9 juin 1926.

11: Article d'un journal non-identifié.

12: Blanchard, op. cit. , page 99.

13: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 23 nov.1940, page 59.

14: Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944.

15: Dossier: Metropolitan Shawinigan and Grand'Mère, Qué., Can.

16: Livres des règlements, Tome V, no 461, page 1, 11 octobre 1950.

17: Dossier: Metropolitan Shawinigan and Grand'Mère, Qué., Can.

18: Blanchard, op. cit., page 105.

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Blanchard, Raoul, La Mauricie, Coll. L'Histoire Régionale no 3, Editions du Bien Public, Trois-Rivières, 1950.

Boucher, Thomas, Mauricie d'autrefois, Editions du Bien Public, Trois-Rivières.

Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933.

Livres des règlements municipaux.

Publications.

Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944.

Dossier: Metropolitan Shawinigan and Grand'Mère, Québec, Canada.

Montréal-Matin, Montréal, édition du 28 août 1965.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 23 novembre 1940.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

5.1 : le Rocher.

La ville de Grand'Mère doit son nom à l'imposant rocher au profil humain, qui connut de nombreuses aventures et fut affublé de légendes pittoresques et mystérieuses. Nous désirons par ce chapitre faire revivre cette époque lointaine, et ramener à la surface, cette légende enfuie, et que les plus jeunes ignorent déjà.

Le Rocher avait son lieu d'origine au milieu d'une chute tumultueuse, haute de quarante pieds. Sur ce rocher était burinée une tête de vieille dame. La figure en profil dessinait les lignes du front, du nez, de la bouche et du menton carré d'une squaw. Pour ajouter à la ressemblance d'une tête humaine, la nature l'avait coiffée d'arbrisseaux, et un petit sapin rabougri se recroquevillait sur le front à la manière d'un toupet.

Vu d'en aval ce rocher d'une trentaine de pieds de hauteur , n'offrait visuellement rien de particulier. Il était placé à mi-hauteur de la chute, au centre du chenail de l'Est, où se trouve aujourd'hui la centrale d'énergie hydro-électrique de la Compagnie Shawinigan Water and Power. La face de cette respectable dame se trouvait orientée vers l'est. [1]

En 1914, la Compagnie Laurentide devait faire

disparaitre ce monument, pour pouvoir construire le barrage hydro-électrique. La décision fut prise pour le transport de cet imposant ouvrage de la nature.

La pierre fut taillée minutieusement par un ingénieur, et chaque parcelle fut numérotée. On s'affaira ensuite à l'édification des plans pour la reconstruction, ce qui n'était pas une mince affaire. On décomposa le rocher, en dynamitant, puis on dû ramasser les roches et s'attabler pour reconstituer le tout tel un casse-tête, d'un millier de tonnes.

H.G. B. Watson ingénieur en charge du projet, se noie lors d'une promenade en canot sur le St-Maurice. Par bonheur il avait eu le temps d'amonceller et de donner une destination à plusieurs roches, auparavant. La compagnie persiste tout de même dans son projet et d'autres techniciens sont nommés, pour continuer la tâche entreprise par M. Watson.

Malheureusement en cette année 1914, à cause de la guerre, les travaux devront s'interrompre et ne reprendre qu'à la fin de la guerre. C'est d'ailleurs à cette période que l'on placera le rocher à l'endroit où on le retrouve aujourd'hui.

Pour ce projet d'envergure, la Compagnie Lauren-

tide dû débourser $13,188.30. Cependant, en retour la ville obtenait de la Grand'Mère, un gage de fidélité, un symbole de protection aussi inébranlable que le roc.

Le 6 septembre 1948 avait lieu, à l'occasion du cinquantenaire de la ville, le dévoilement de la plaque commémorative du rocher.

Comme on le sait, une légende entoure cette masse de roc à figure humaine. La légende est très douce, très belle, les versions différentes amènent quelques légères variantes, mais l'idée fondamentale, ou mieux le noeud du récit reste le même. Voici donc cette légende qui nous rappelle que l'imagination de l'homme n'a pas de trève. [2]

Longtemps avant la venue de l'homme blanc vivait dans cette région, une tribu indienne. La fille unique du chef, qui était belle comme le jour, s'éprit d'un intrépide jeune guerrier. Le père consentit à donner sa fille en mariage à condition toutefois que le prétendant apporta une grande quantité de peaux choisies, de bisons et de caribous des bois, en preuve d'amour, d'habileté et de bravoure.

Le jeune trappeur devait accomplir un long tra-

jet, à une époque de l'année où la fourrure était de toute première qualité. Il accepta donc cette mission de péril.

Les deux amoureux se séparèrent. Les mains jointes au dessus d'un grand rocher qui surplombait la rivière, ils se jurèrent fidélité éternelle. Plusieurs années s'écoulèrent sans que ne revienne l'amoureux et sans que la patiente fidélité de la belle ne s'émousse.

Le vieux chef mourut, mais la fille n'en oublia pas pour autant son serment. Mais l'âge et les veilles ayant affaibli sa vue, elle adressa au grand esprit, une supplique, l'implorant d'avertir son amant de sa fidélité, lorsqu'elle trépasserait.

On attribue à cette légende deux dénouements symboliques. Le premier veut qu'au moment même où l'âme de la jeune indienne monta aux cieux, se produisit un éclair fulgurant, un bruit assourdissant. Le roc se fendit laissant là la figure d'une vieille femme tournée vers le Nord et scrutant l'horizon pour voir apparaître l'amoureux. Le second épilogue voudrait que la fiancée fut changée en roc en symbole de fidélité. [3]

L'autre version de la légende qui fut recueillie

est celle-ci. Les Indiens prétendaient que le Rocher de Grand-Mère avait été jadis une belle jeune fille de la tribu. Elle était amoureuse d'un brave guerrier qui avait promis de l'épouser un jour. Cependant, le guerrier partit en expédition sur le Saint-Maurice, laissant derrière lui, la belle indienne éplorée qui lui avait dit: " Je t'attendrai toujours ".

Quand son fiancé fut parti, la jeune fille resta debout sur l'îlot, les yeux tournés vers l'horison et comme figée en immobile expectative.

Les jours passèrent, se succédèrent, les saisons, le brave guerrier ne revenait pas, et la belle fiancée, toujours figée sur l'île, battue par les flots vieillissait sans perdre espoir.

Quand elle eut cent ans, elle qui avait attendu toute sa vie fut pétrifiée et transformée en rocher. [4]

REFERENCES

1 - Désilets, Auguste, La Grand'Mère, 1ère partie, les Trois-Rivières, 1933. 120 pages

2 - Archives

3 - Le Courrier, Bienvenue chez-nous 75e G - M. Québec, mai 1973, p. 92.

4 - Montréal Matin, 23 août 1965, p. 25

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Désilets, Auguste, La Grand'Mère, 1ère partie, Trois-Rivières 1933, 120p.

Articles et périodiques

Montréal Matin, Montréal, édition du 28 août 1965.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

La ville de Grand'Mère recelle des architectures, solides, pittoresques et d'un style certain. Nous avons pensé laisser parler, ou plutôt écrire un journaliste du Nouvelliste, Jean Pellerin. Celui-ci décrivait les principaux bâtiments de la ville dont il était fier. Il commençait ainsi en parlant de l'église St-Paul:

"L'église est le point dominant de la ville, construite en 1905, elle est l'oeuvre des architectes McDuff et Lemieux.

Les lignes de cette architecture sont sobres, et on peut remarquer un manque d'équilibre dans la composition. Les toits très bien inclinés, surprennent par l'austérité de la structure. On dit que les tours sont trop grêles. Son clocher reste l'un de nos clochers d'argent.

En 1940, l'église fut rénovée de fond en comble. L'armature, les planchers, les fresques sont refaits. Les baldaquins sont admirables, de même que la balustrade.

Grand'Mère est une ville où s'est accumulée une série de merveilles architecturales. Cela est redevable aux citoyens qui furent dotés de forte culture et de goûts architecturaux développés. Parmi ceux-ci, on retrouve l'Abbé Fréchette,

M. Sabatton, M. Cahoon et M. Wardle.

En 1913, on décide d'exploiter les chutes du St-Maurice, au profit de la Compagnie Laurentide. Il s'agissait donc de construire une centrale électrique. Pour ce faire, on reproduisit sur le St-Maurice, la célèbre cathédrale Ste-Cécile d'Albi, en France (1282 et 1390) . Cependant pour la réalisation, on dut supprimer le donjon, les tourelles et les gargouilles ; finalement, on obtient ce qu'il fut convenu d'appeler la Power House.

Le Club de la Compagnie Laurentide, construit en 1912, a pour nom Assembly Hall, C'est un bijou d'architecture. Cet établissement rappelle les hôtels parisiens de Clisson, Sully ou Soubisse. Les combles font penser aux toits du Palais du Luxembourg. Les tours sont la reproduction des tours du château Ramesay à Montréal. L'Assembly Hall fut érigée au coût de $90,000.

La construction la plus étrange du pays est peut-être le Time Office; étrange, parce qu'il faudrait aller jusqu'à Rouen, pour en trouver de semblables. Cette maison ressemble aux maisons suisses; cependant l'architecte a reproduit les lignes des maisons de Toulouse,Caen et de Lisieux.

Le toit en pente déborde l'édifice, et crée l'illusion d'encorbellement. Elle est de bois rond, alors que les

pignons sont recouverts de planches. Auvents et lucarnes enjolivent le tout. L'architecte fut Hugh Perram.

Vers 1920, la Compagnie Laurentide voit à la construction d'écuries pour ses chevaux. On les construira suivant le plus pur style anglais. La longue bâtisse centrale, possède des combles aigus percés de petites lucarnes et surmontés d'un campanile. Les annexes rectangulaires sont coiffées de toits en forme de pyramide surmontée d'un poinçon.

La négligence a cependant eu pour effet qu'aujourd'hui, les appentis de bois et de ciment l'enveloppent de toutes parts.

Erigée en 1924, l'église St-Stephen est un chef d'oeuvre gothique. Il est à noter qu'elle fut construite à partir du rocher sur lequel elle est assise. Toutes les pierres de sa construction proviennent de ce rocher duquel elle a surgi et qu'elle recouvre. Elle a une tour élégante et majestueuse. Les toits d'ardoise en pentes gothiques, les petites fenêtres et l'abside, tout cela possède un cachet de mystérieuse poésie. L'église ne possède pas de transept, mais un croisillon s'en détache sur le côté. Une gargouille symbolique fait le guet au faîte.

Quelques petits faits intéressants: le pre-

mier bâtiment de Grand'Mère fut celui du gouvernement, construit en 1852. Quatorze années plus tard, la première maison faisait son apparition; M. Adolphe Bellemare en était le propriétaire.

Grand'Mère a aussi d'autres bâtiments ou monuments qui sont dignes d'intérêt, tel la Banque Canadienne Nationale (maintenant démolie), le Réservoir d'eau, la Banque de Montréal, aujourd'hui convertie en bibliothèque municipale, l'Hôpital Laurentide, l'Hôpital Laflèche, le kiosque qui date de 1928, et plusieurs autres.[1]

REFERENCES.

1 : Le Nouvelliste, édition du 15 janvier 1949.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 15 janvier 1949.

Par ce chapitre, il nous sera donné de dresser un bref inventaire de l'historique scolaire de la ville de Grand'-Mère. Il est intéressant de constater par quelles péripéties sont passées ces institutions, pour enfin devenir un établissement stable, dispensaire de savoir et d'éducation.

Dès le mois d'août 1894, le petit groupement de Poste Grand'Mère avait bonne envie de vivre et sur l'initiative de M. Bellemare, il obtient de la Compagnie Laurentide Pulp la permission de faire bâtir par la Commission Scolaire de Ste-Flore, une maison d'école quelque part sur le territoire de la Compagnie.[1]

Au mois de juillet 1895, une maison d'école fut construite par la Commission Scolaire de Ste-Flore, à l'endroit où bifurquent présentement les 4e et 6e avenues. C'est là que les quelque 200 résidents du poste de la Grand'Mère se réunirent bientôt pour l'office religieux. La messe fut chantée en l'enceinte de cette école, pour la première fois, le 11 octobre 1896, par le vicaire de Ste-Flore, M. l'abbé Elzéar de Carufel. Cette école fut la deuxième, et était construite dans les limites de la ville. La première, construite en 1885, ne devait entrer dans les limites de la ville qu'en 1930, lors de l'annexion de Ste-Flore.

Cependant, même si cette école était attendue

et réclamée, on n'en perdait pas pour autant un temps précieux. En 1895, dans l'attente de l'achèvement de la construction, Mme Azila Lavergne, épouse d'Augustin Doucet, fait la classe aux élèves, dans une maison , située sur l'emplacement du magasin Rheault, c'est-à-dire coin 3e rue et 6e avenue.

A l'été 1898, la Corporation épiscopale cède son terrain aux Dames Ursulines. Celles-ci, selon les plans de Mgr Rivard, font construire un couvent en bois. Ce couvent pourvoyait aux besoins de la population et servait au plus pressant. Le haut était occupé par une chapelle, tandis que le bas servait aux quelques professeurs qui improvisaient des cours dans ces salles de fortune. Le curé Laflèche dormait dans une des classes et le couvent servait aussi de presbytère. Les salaires des instituteurs sont à cette époque de $10.00 par mois et de $100 par année.

Le 3 avril 1900, les Religieuses achètent à la Compagnie Laurentide le bloc de terrain délimité par les rues St-Jacques, angle St-Pierre et Chamberlain.

En cette même année, la Commission s'organise. Le 31 juillet 1900, une assemblee générale des contribuables donnait lieu à l'élection des cinq premiers commissaires d'écoles.

Ceux-ci, par un décret, et afin de laisser le couvent pour l'enseignement donné aux filles, décident de louer une partie du bâtiment appartenant alors à Louis Gauvin et située à l'angle des rues Ste-Catherine et de la Roche.

Cependant, malgré l'ouverture de l'école en septembre, les services paroissiaux furent dispensés, comme par le passé, par le couvent même, et ce jusqu'à ce que le soubassement soit en état d'assumer cet office.

Un couvent est fondé par sept Ursulines, le 27 août 1900. C'est une bâtisse carrée à quatre étages qui se dresse bientôt dans le parc St-Paul, et que l'on nomme St-Louis-de-Gonzague, du nom de la Supérieure du couvent.

En cette année 1900, l'école St-Louis-De-Gonzague reçoit 77 pensionnaires et 247 externes.

La Commission Scolaire locale décide, le 28 mars 1901, de procéder à l'érection d'une école pour les garçons. Les plans de la nouvelle bâtisse furent donc dressés par Alfred Giroux, de St-Casimir, au coût de $50.00, et la construction proprement dite débuta en septembre.

Vers cette même date, la signature d'un contrat

entre la Commission Scolaire et les Frères de l'Instruction Chrétienne assurait ces derniers de l'enseignement, en cette école Sacré-Coeur, pour une période de 10 ans. Les premiers de ces religieux furent les frères Gildas Marie et le frère Joas. L'école de quatre étages pouvait contenir 400 élèves. Cette construction coûta $25,000.

On remarque qu'à cette époque , la rémunération du Frère directeur se portait à $300, l'an, tandis que celles des autres religieux et des nouveaux frères étaient respectivement de $250 l'an et de $200 l'an.

Au début de septembre 1902, on relève 784 enfants d'âge scolaire dont 517 sont canadiens-français.

Ce n'est que le 3 janvier 1902, que l'école Sacré-Coeur ouvre ses portes. A cette date, on compte 229 enfants. Ce nombre va croissant jusqu'en juin, où on en retrouve 310, et en septembre, 493, ce qui d'ailleurs amène l'ouverture d'une septième classe, l'annexion d'un petit pensionnat ainsi que l'organisation d'une fanfare, dirigée par le frère Théogone.

Puis en 1908, un emprunt de $35,000 sera effectué. Cette somme servira à l'agrandissement que l'on projette pour l'école Sacré-Coeur. Les travaux sont accordés le 6 mars à

M. Alexis Gagnon, entrepreneur de Grand'Mère, et aux architectes Louis Caron et Cie de Nicolet. L'agrandissement de l'école aurait coûté $23,778 et le solde aurait servi à l'ameublement. Les travaux achevés à l'automne, l'école Sacré-Coeur a maintenant quinze classes, et reçoit en cette année-là 530 élèves.

L'Abbé Laflèche restera président de la Commission Scolaire jusqu'en 1916, alors qu'il présentera sa démission.

Par ailleurs, les besoins de la population scolaire augmentant, furent approuvés le 17 mars 1914 les plans pour l'érection d'un nouvel externat chez les religieuses Ursulines. On effectua un emprunt de $100,000. dans le but de pourvoir à la construction et à l'aménagement de l'institution.

Le 7 avril, le contrat est accordé aux entrepreneurs Beauséjour et Létourneau pour la somme de $59,980.90.

Cet externat, portant le nom de St-Louis-de-Gonzague fut construit au cours de la même année, et comprendra une grande salle, un bureau pour le personnel enseignant, de même que quatorze classes pouvant recevoir 400 élèves. Ces dernières pourront jouir un peu plus tard de cours d'art domestique et d'en-

seignement ménager.

La bénédiction de cette nouvelle institution eut lieu le 3 janvier 1915.

La population augmentant sans cesse, il convient d'agrandir et de suivre le rythme de l'augmentation.[3] C'est ainsi qu'au début du printemps 1920, les travaux d'agrandissement de l'Académie du Sacré-Coeur sont entrepris, pour se terminer à la fin d'août 1921.

L'école est prolongée de 150 pieds et construite à l'épreuve du feu. L'institution a donc à cette époque 350 pieds de long; 4 étages dont le premier comprenait la cuisine, le réfectoire, la chambre du personnel et une salle de musique, tandis que les chambres particulières des professeurs occupaient le troisième étage. Au deuxième étage, on retrouvait une chapelle de 150 places, la salle pour la communauté, de même que la salle de lecture. La salle de concert et de théâtre, grande de 400 places, était logée au quatrième, ainsi que deux dortoirs de 121 lits. Le rez-de-chaussée ne demeurait cependant pas inoccupée puisqu'il permettait une salle d'étude, une de récréation et une autre pour la fanfare de 80 musiciens.

En 1928, c'est au tour de l'externat des Ursu-

lines à être agrandi au moyen d'une nouvelle bâtisse. Ce travail achevé, on a l'image de ce qu'est aujourd'hui l'école St-Louis-de-Gonzague. Cette dernière innovation reçut bénédiction le 22 septembre 1929.

On assiste à l'inauguration du High School au pensionnat, qui est affilié à l'Université Laval.

C'est en 1936 que les ateliers du sous-sol de l'Académie Sacré-Coeur sont transformés en ateliers de fer et de bois. Les cours de degrés 10, 11 et 12 sont déjà dispensés, même à cette époque.

En 1940, l'école des Ursulines compte 38 religieuses, 147 pensionnaires et 600 externes. Le nombre croissant de cette population, tant professorale qu'étudiante amène les Ursulines à prendre la direction de l'école St-Jean-Baptiste, St-Joseph, St-Louis et St-Maurice en 1945.[4]

En 1949, le curé Larue et Florido Matteau s'allieront à la volonté populaire qui voulait la construction d'une nouvelle école dans St-Jean-Baptiste, pour les garçons. Après et malgré référendum, on accorde à Maurice Déziel le contrat amenant l'agrandissement refusé par la population.[5]

L'école Lionel-Groulx est inaugurée le 8 mai 1963.

REFERENCES.

1 : Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933, page 51.

2 : Paroisse St-Paul de Grand'Mère, 50 ans, 1899-1949,

3 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 23.

4 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

5 : L'Union Nationale, Grand'Mère, 4 août 1949, Vol. XIII, no 40.

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933.

Journaux, revues.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

L'Union Nationale, Grand'Mère, 4 août 1949, Vol. XIII, no 40.

Paroisse St-Paul de Grand'Mère, 50 ans, 1899-1949.

5.4 : Organisation religieuse :

Dès la naissance de la Grand'Mère, elle ressentit le besoin d'acceuillir chez elle des hommes de Dieu et leur enseignement religieux.

Mais bien avant que la Grand'Mère ne soit née, en 1651, on retrace le premier missionnaire dans la région de Grand'Mère, le père Buteux, alors affecté aux missions des Trois-Rivières. [1]

Aux tous débuts de la paroisse, vers les années 1890, le territoire était recouvert de forêt. Un chemin partait de Ste-Flore, à travers la forêt, jusqu'au débarcadère sur le St-Maurice (à l'endroit du pont actuel). C'était alors le chemin du rang Ste-Catherine ou le chemin du Gouvernement. [2]

La première messe fut chantée le 11 octobre 1896, par le vicaire de Ste-Flore, M. l'Abbé Elzéar S. de Carufel, dans une maison d'école construite par la Commission Scolaire de Ste-Flore, en juillet 1895, à l'endroit où bifurquent les 4e et 6e avenues.

Sur les ordres de M. le curé Verville, de Ste-Flore, M. l'Abbé de Carufel revint faire la desserte de la Grand'-Mère. [3] En 1896, une partie des ouvriers de la Laurentide Pulp s'étaient installés sur le côté nord-est du St-Maurice, c'est-à-di-

re dans la paroisse du Lac-à-la-Tortue. En 1894, M. l'Abbé Pierre Boulay avait été nommé curé de cette paroisse. Vu l'accroissement de la population sur son territoire, il dut avoir un vicaire et ce fut M. l'Abbé J-C. Boutet.[4] Tous deux furent les desservants de la Grand'Mère jusqu'en juin 1899.[5] En effet, en 1897, un service religieux de quinzaine est inauguré à l'emplacement de la Grand'-Mère.[6]

En 1898, la Compagnie donne le quadrilatère actuel pour l'église. Le 1er janvier 1899, le premier prêtre résident, M. l'Abbé Charles-Edouard Beaudet, ouvre les registres de la paroisse St-Paul de Grand'Mère.

En 1899, on construit, pour les besoins du culte et de l'éducation, une chapelle-école. L'étage supérieur sert de chapelle et le bas est aménagé pour l'instruction des filles et des garçons.

Le 20 juin 1899, arrive à Grand'Mère celui qui devait en être le premier curé résident, M. l'Abbé Louis-Richer Laflèche.[7] Il est alors décidé que les fondations de l'église soient commencées. Il faut d'abord défricher le terrain.

M. John Desbiens avait entrepris pour la corporation municipale de tracer la rue St-Jacques (5e avenue) à-tra-

vers la brousse. Il déblaie le terrain de l'église et en fait le nivellement. Il y avait là 75 grosses souches de pin dont quelques-unes mesuraient 50 pouces de diamètre. Un certain nombre de ces souches, les plus grosses, furent transportées sur la rue St-Jacques, où il y avait une forte dépression qui devait être comblée. Aussitôt le terrain préparé, le creusage et le travail des fondations de l'église sont commencés. Ces travaux durèrent un an. [8]

La construction avait coûté $10,000. Le 21 janvier 1900, Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, procéda à la bénédiction solennelle de l'édifice religieux. La première messe y avait été dite le 14 décembre précédent. Cette même année, 1900, marque l'érection du chemin de croix, le 6 janvier, et la construction d'un presbytère au coût de $5,000. [9]

Le 7 mai 1900, Mgr Cloutier se rendit à Grand'-Mère pour s'assurer de l'état des travaux. Il y avait alors quelque 2200 personnes de religion catholique établies à Grand'Mère. De ce nombre, on notait 413 familles françaises catholiques et 10 familles anglaises catholiques. [10]

Le décret canonique fut publié le 2 juin 1900. Placée sous le vocable de St-Paul, la nouvelle paroisse comprenait le village de Grand'Mère et une partie de la paroisse de Ste-Flore,

soit une superficie totale de 1006 arpents. L'érection civile eut lieu l'année suivante, soit en 1901. [11] La première assemblée de paroisse se tient le 21 avril 1901. A cette même date, le premier corps des marguilliers est formé. Le 11 janvier 1903, on fait l'aménagement d'un cimetière.

Le 11 février 1906, c'est le début de la construction de l'église actuelle sur les fondations que constituait le sous-sol érigé à cette fin. Les plans sont tracés par MM. Mac-Duff et Lemieux, architectes de Montréal. Les travaux de maçonnerie et de charpenterie sont confiés à M. Aimé Ally, entrepreneur de Grand'Mère, pour un peu moins de $80,000. Cette église, construite en pierres, a 196 pieds de longueur en-dedans, 76 pieds de largeur en-dehors, et 204 pieds de hauteur au sommet de la croix. La pierre angulaire a été bénie le 6 mai 1906. Les travaux sont terminés en 1908. Jusqu'alors, c'était le soubassement qui servait au culte, mais en juin 1908, la nouvelle église peut être utilisée.

La bénédiction de l'église et des cloches eut lieu le 21 juin 1908, par Mgr F.-X. Cloutier. Il a béni quatre cloches. La première, du poids de 2,800 livres, un mi bémol, reçut le nom de Pie; la seconde, de 2,100 livres, un fa, se nomme Paul-Louis-Arsène-François; la troisième, pesant 1,600 livres, un sol, a les noms d'Anne-Marguerite-Marie, tandis que la quatrième, un mi

bémol de 850 livres, se nomme Jean-Marie-Ursule. L'église est dotée d'un orgue Casavant.

La première messe fut dite par le Révérend J-A. Ladouceur, vicaire à St-Pierre de Shawinigan. [12]

Le 15 janvier 1915, l'évêque des Trois-Rivières autorise l'érection canonique de la paroisse de St-Jean-Baptiste. [13] La fondation de cette nouvelle paroisse est annoncée le 3 septembre 1916; elle est taillée à même les paroisses de St-Paul et Ste-Flore, Le curé-fondateur est M. l'abbé Emile Cloutier. Les travaux de construction de la chapelle débutent en octobre 1916, par la corporation épiscopale. La première messe y est dite le 1er novembre. [14]

Le presbytère est terminé en octobre 1917. En septembre 1919, la Compagnie Laurentide achète les terrains en face de l'église pour en faire un parc public qu'elle revendra à la paroisse après 10 ans au prix d'achat. Cette même année, la paroisse est constituée en municipalité civile distincte de Ste-Flore. En janvier 1920, la paroisse reçoit le décret de son érection canonique; en avril, la fabrique est constituée. [15]

Vers 1922, Mme George Chahoon fait construire l'église anglicane. Avant d'occuper l'église St-Stephen, le temple

protestant était la gare du C.P.R.. [16]

En juillet 1939, des travaux d'améliorations furent entrepris à l'église St-Paul, à cause du danger d'effondrement du vieux soubassement de 1899. La structure de soubassement est complètement renouvelée en acier, les planchers refaits en béton armé et recouverts de terrazo. L'église reçoit un nouvel ameublement, trois autels,une balustrade en marbre et en fer forgé, et un baldaquin. Les architectes de ces travaux sont MM. Gascon et Parent. [17]

En 1946, la paroisse St-Jean-Baptiste comprend 600 familles. En 1949, on prépare les plans de la future église. L'année suivante, on transporte la chapelle de l'autre côté du presbytère (actuel centre Gilbert Larue). En février 1951, à cause d'un amas trop considérable de neige, le toit de la chapelle s'effondre; la crypte de l'église actuelle est inaugurée en 1952. La construction de cette église a débuté en 1960 et celle-ci a pu être inaugurée en 1962. [18]

CURES.

Paroisse St-Paul.

1899 - 1926	Chanoine Louis-Richer Laflèche
1926 - 1935	Mgr Hormidas Trudel
1935 - 1956	Abbé Donat Fréchette
1956 - 1963	Chanoine Hervé Matteau
1964 -	Chanoine Raymond Langevin

Paroisse St-Jean-Baptiste.

1916 - 1923	Abbé Emile Cloutier
1924 - 1946	Abbé Hormidas Deschênes
1946 - 1970	Abbé Gilbert Larue
1970 -	Abbé Marcel Héroux.

REFERENCES.

1 : Article de journal non-identifié.

2 : Album-souvenir, 50 ans, Paroisse St-Paul de Grand'Mère, 1899-1949.

3 : Album-souvenir, 50 ans, Paroisse St-Paul de Grand'Mère, 1899-1949.

4 : Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933. page 63.

5 : Album-souvenir, 50 ans, Paroisse St-Paul de Grand'Mère, 1899-1949.

6 : Article de journal non-identifié.

7 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 18.

8 : Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944.

9 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 18.

10: Album-souvenir, 50 ans, Paroisse St-Paul de Grand'Mère, 1899-1949.

11: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 18.

12: Album-souvenir, 50 ans, Paroisse St-Paul de Grand'Mère, 1899-1949, et Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 21.

13: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

14: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 23.

15: Minutes d'assemblée de la Fabrique de la paroisse St-Jean-Baptiste de Grand'Mère.

16: Article de journal non-identifié.

17: Album-souvenir, 50 ans, Paroisse St-Paul de Grand'Mère, 1899-1949.

18: Minutes d'assemblée de la Fabrique de la paroisse St-Jean-Baptiste de Grand'Mère.

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933.

Journaux, revues.

Album-souvenir, 50 ans, Paroisse St-Paul de Grand'Mère, 1899-1949.

Causerie prononcée par Me Auguste Désilets, le 29 mai 1944, à l'Hôtel de la Salle, à l'occasion du dîner-causerie du Jeune Commerce de Grand'Mère inc.

Minutes d'assemblée de la Fabrique de la paroisse St-Jean-Baptiste de Grand'Mère.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

Comme on le constate, l'histoire de l'institution hospitalière à Grand'Mère ne remonte pas à très loin. On se souvient des locaux improvisés pendant la grippe espagnole, etc... Il semblerait, selon la recherche effectuée, que l'établissement et le maintien d'une maison de santé pour la ville de Grand'Mère en 1905 ait été la première tentative officielle dans cette voie.

Le maire devient ex-officier de ce bureau de santé, formé et tenu par Léger Lambert, rentier, André Côté, photographe, Etienne Meurisier, J.O. E. Ricard, médecin, Rosaire Trudel, constable. Le secrétaire de la ville remplira la fonction d'ex-officier secrétaire du bureau de santé, tandis que Napoléon Clermont, constable de la ville, agira comme officier exécutif.

Ce bureau doit veiller à la conservation de la santé et la salubrité des citoyens, voir à ce que l'hygiène soit dispensée partout, sinon éliminer les endroits et causes de cette carence. Le bureau doit aussi maintenir une surveillance vigilente quant aux aliments de consommation.[1]

De plus, la Compagnie Laurentide se préoccupe de la santé de ses employés. La preuve en est qu'elle procure de l'aide par l'engagement des gardes-malades du Victorian Order. On offrait également des examens gratuits, dispensés par le Life Ex-

tension Institude de New-York. [2]

En 1920, cette même compagnie fait construire une résidence pour les gardes-malades visiteuses, qu'elle convertira l'année suivante en un petit hôpital de douze lits. Le directeur de l'institution fut le Dr Tierney, pour les années 1921-1922; tandis qu'après avoir occupé ce poste pour 1922-1923, de Dr Dixon cédait cet office au Dr H.S. Hooper qui le remplira jusqu'en juin 1965.

En 1926, on effectue un agrandissement, comprenant une salle commune de 15 lits, des salles d'examens, des bureaux. [3]

En avril 1928, par le règlement 263, on rendait la vaccination antivariolique obligatoire. On avait même prévu une amende de $5.00 pour tous ceux se trouvant dans l'impossibilité de fournir la preuve d'une vaccination, dans les 7 années précédentes, ou ne pouvant établir par un certificat de médecin, que le vaccin ait été effectué sans succès 6 mois auparavant. L'omission à la vaccination était passible d'une amende de $1,00 par jour de négligence. [4]

En 1940, une autre annexe est ajoutée à l'hô-

pital Laurentide, comprenant salle d'attente, bureaux pour administration, laboratoire et salle d'examens. [5]

En juin 1947, un octroi amenant une subvention de $134,000 est accordée à la Congrégation des Filles de Jésus de Trois-Rivières, par la ville, en vue de la construction d'un hôpital à Grand'Mère. Cet hôpital devenait nécessaire, la population croissant sans cesse, l'institution devait assurer au moins 100 lits dont 30 d'assistance publique. Le gouvernement provincial accorde une subvention de $200,000. [6]

Le début des travaux commença le 1er juin 1947. La bénédiction eut lieu trois ans plus tard, soit le 25 juin 1950, par Mgr Pelletier. L'architecte de l'hôpital est M. Maurice L. Denoncourt.

Le nom d'hôpital Laflèche lui fut donné en l'honneur de Mgr Louis-François Laflèche, deuxième évêque de Trois-Rivières, de M. le Chanoine Laflèche, curé-fondateur de la paroisse St-Paul de Grand'Mère. Trait significatif, sa forme affecte celle d'une flèche, et il est dressé sur les hauteurs d'un vaste rocher à l'entrée de la ville.

L'établissement a une capacité de 125 lits de malades et 25 bassinettes.

En 1955, le département de pédiatrie est ouvert. En 1956, le département de "médecine des hommes" est agrandi de 15 lits. L'hôpital se transforme, offrant un service d'obstétrique, Post-Partum et pouponnière. [7]

Et pendant ce temps, qu'est devenu l'hôpital Laurentide? En 1950, à cause de l'ampleur prise par l'hôpital, on y construit une salle d'opération, 2 chambres privées et une pouponnière, Pour la première fois, l'hôpital est accrédité par le Conseil Canadien de l'accréditation des hôpitaux, comme Hôpital privé.

Une nouvelle annexe est construite en 1959, pour l'installation d'une salle de radiographie, et un plus grand laboratoire. Cette innovation se fait au coût de $25,000. On organise en autre une chambre de repos pour les gardes-malades et une autre pour les médecins, cependant que les appartements de la Direction du Nursing furent transformés en salle de conférence, bureau du Directeur des finances et du Directeur de la maintenance.

En 1960, l'hôpital Laurentide change de nom, par un arrêté en Conseil de la province de Québec, à cause de la similitude de ce nom avec celui d'un autre hôpital de la province et devient Grand'Mère General Hospital,

En cette même année, la Consolidated Paper Corporation donne l'hôpital, son contenu et le terrain environnant pour une valeur approximative de 1/4 de million de dollars au Bureau des Gouverneurs, qui sont actuellement MM. Ritchie MacPherson, J-P. Jacobsen, André Volpe, T.-P. Stangeland, J.-P. Woods, Eddy Calille, A.-S. McNab, Dr David Brunet, directeur médical en chef, directeur médical de toutes les Divisions de la Consolidated-Bathurst Ltd., assisté de Dr Denis Normand, chirurgien-chef, Mme Madeleine S. Waite, Directrice du Nursing, M. A-S. McNab, contrôleur.[8]

REFERENCES.

1 : Livre des règlements municipaux, Tome I, règlement numéro 35, 2 décembre 1903.

2 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949

3 : Document: Historique de l'hôpital Laurentide.

4 : Livre des règlements municipaux, Tome III, page 51, règlement numéro 263, 25 avril 1928.

5 : Document: Historique de l'hôpital Laurentide.

6 : Livre des règlements municipaux, Tome IV, page 357, règlement numéro 422, 11 juin 1947.

7 : Document: Historique de l'hôpital Laflèche.

8 : Document: Historique de l'hôpital Laurentide.

BIBLIOGRAPHIE.

Historique de l'hôpital Laflèche.

Historique de l'hôpital Laurentide.

Livre des règlements municipaux, Tome I, règlement no 35, 2 décembre 1903.

Livre des règlements municipaux, Tome III, règlement no 263, 25 avril 1928.

Livre des règlements municipaux, Tome IV, règlement no 422, 11 juin 1947.

5.6 : Problèmes sociaux:

Ce chapitre se veut traiter dans l'ensemble les problèmes sociaux que connut Grand'Mère dans ses débuts. Nous ne prétendons pas ici à une liste aussi longue qu'inutile de tout les petits incidents ou catastrophes épouvantables. Notre but est seulement de démontrer par quelques faits, que les jours de ces pionniers furent difficiles, et comment ils trouvèrent moyen de résister et d'espérer des temps moins sombres.

L'existence de Grand'Mère et des environs se concentre presqu'essentiellement autour de ce pivot moteur, la rivière St-Maurice et les forêts qui la bordent.

Ainsi les débuts de la coupe du bois dans la région de Grand'Mère se situent vers le milieu du XIXe siècle, justement à l'époque où l'émigration des Canadiens-Français vers les Etats-Unis constituait un problème majeur. On remarque que de 1874 à 1880, certains habitants de Ste-Flore ferment temporairement leurs maisons pour travailler quelque temps aux Etats-Unis. Les établissements populeux du St-Laurent répendent leur immigration annuelle. C'est donc une oeuvre de patriotisme autant que de politique d'empêcher ce courant d'émigrés de prendre la route de l'étranger et dans ce but, il faut de toute nécessité un champ plus près de son point de départ. Sous ce rapport, la campagne du St-Maurice apparait toute trouvée;: tout ce bois accompagné du

cours d'eau à proximité"(Joseph Cauchon Commissaire des Terres de la Couronne).

La stratégie de M. Cauchon était de faire précéder le colon, par le commerçant de bois, et l'exploiteur de mines. Ainsi le cultivateur, même installé dans une région reculée, était assuré de l'écoulement de ses produits, par ce surplus de population non-affectée au travail de la terre.

Comme on l'a dit plus haut, l'industrie du bois de pulpe était primordial pour la région. La Laurentide Pulp Company Ltd, qui s'était amenée vers 1887 à Grand'Mère,[1] subit en 1908 une grève de ses employés. Le motif de cette grève; l'absence de Canadiens-Français aux fonctions importantes. Toute la main-d'oeuvre, spécialisée, était importée des Etats-Unis. Les gens de la région étaient accourus vers Grand'Mère, et les postes qui leur échurent furent ceux d'hommes de cour, ou de simples manoeuvres. Les opérateurs de machines, les chimistes etc... étaient des américains, qui cependant appartenaient à la même union. Il fut donc assez aisé de paralyser l'industrie.

Cependant, un règlement au conflit fut apporté lorsque George Chahoon après consultation auprès de l'abbé Laflèche et du maire J.A. Robert, congédie ses ouvriers importés et

les remplace par les gens de la ville.

Sur un tout autre plan, la guerre le 1914 était déclarée, la campagne en faveur de l'enrôlement volontaire dans les Dominions était ouverte; cependant, malgré cette campagne, vers 1918, l'enrôlement volontaire diminue. [2] Les hauts salaires payés par les usines de munitions attirent et retiennent les ouvriers, sans compter que le souci de produire davantage engage les agriculteurs à demeurer sur leurs terres. Le Canada, qui a une armée régulière à entretenir en Europe, doit envoyer chaque mois un nombre de recrues égal à celui des morts; en avril 1917, le Canada perd 13,400 hommes au combat, et les recrues ne comblent pas ces pertes. La solution à ce problème crucial est amenée par Borden: la Conscription. Tout homme de 18 à 60 ans peut être appelé sous les drapeaux.

C'est alors que se verra lever des groupements de manifestants protestataires, un peu partout à travers la province. [3] Il s'en tient une le 17 mai à Grand'Mère, sous la présidence de M. le notaire Lalonde, et ayant comme principal orateur M. Elzéar Dallaire.

Le 24 juin, jour de fête pour les Canadiens-Français, une manifestation patriotique est déployée dans la pa-

roisse du même nom. Cette dernière assemblée est présidée par l'Abbé Cloutier , "cependant que les notaires Lalonde et Desroches, le Dr Bouchard de Trois-Rivières de même que l'abbé Cloutier prononcèrent de flamboyants discours patriotiques où l'impérialisme britannique est dénoncé. [4]

Cependant, l'annonce de la première guerre mondiale avait interrompu presque complètement les travaux de la compagnie Laurentide, qui avait à son emploi, à l'époque, plus de cinq cents personnes, c'est le début d'une véritable période de chômage et , par ricochet, les difficultés financières qui amènent une pénurie de logements.

Les débuts de tout groupement urbain ou autre ne va pas sans heurt, et l'avènement de la première guerre, cela va sans dire, n'était pas pour ramener la prospérité. Ce n'est pas la guerre en elle-même, autant que l'après-guerre, qui amena des difficultés, le logement entre autres. [5] Le gouvernement fédéral, pour tenter de contrer cette crise du logement, adopte une loi sur le logement ouvrier, qui se devait d'aider les municipalités par des subventions. Grand'Mère reçut un fonds de $55,000. , lequel fut employé à la construction de douze logements ouvriers en l'année 1920.

Cette époque de l'après-guerre, comme on le voit, ne fut pas des plus faciles, elle peut même sembler tragique sur certains points de vue. [6] Par exemple, à la fin de septembre 1918, l'épidémie de grippe espagnole sème la panique parmi des populations alors dépourvues de tout remède efficace. Grand'Mère n'échappe pas à ce fléau. A la mi-octobre, les ravages de cette maladie contagieuse se solde à 35 morts. On aménage d'urgence un hôpital de fortune, à l'externat des Dames Ursulines, la compagnie Laurentide organise des équipes d'ambulanciers. Le germe fit tout de même 90 victimes et ce en 4 semaines.

Comme on le constate, le manque d'installation est flagrant, dans le milieu hospitalier, et aussi dans la section de prévention des incendies. Les quelques relevés qui vont suivre le démontrent assez aisément. [7] En effet, à la mi-juillet 1898, sur la rue St-George une dizaine de logements sont proies faciles pour les flammes toutes-puissantes, devant un système d'arrosage inexistant.

En juin 1913, un incendie à l'angle des rues Laurier et St-Jacques détruit quatre maisons à logements. Une quasi-impuissance devant le brasier: l'aqueduc ne répond pas aux besoins de la municipalité. [8]

La crise économique de 1929 déséquilibre le système économique du Québec. Elle frappe les exportations de bois et de papier et restreint l'activité commerciale et manufacturière des populations urbaines.

De 1929 à 1930, le pourcentage du chômage chez les ouvriers syndiqués du Québec passe de 7.7% à 14 % . Devant ce fléau, une entente entre le fédéral et les provinces accorde aux municipalités une somme de vingt millions pour soulager directement les chômeurs, ou mettre en chantiers certains travaux publics. Le taux de chômage monte à 19.3 % en 1931. [9]

Le premier mai de cette année, la municipalité devait congédier 400 nécessiteux qu'elle avait à son emploi. Ces hommes pour la plupart pères de famille, se retrouvent alors sans espoir d'emploi. [10]

Par ailleurs, le taux de chômage chez les ouvriers syndiqués du Québec est haussé à 26.4 %.

La loi d'aide aux chômeurs de 1931 introduit la notion de secours direct. [11] On apprit aux gens qu'avec un demi-acre de terre, on peut cultiver tous les légumes nécessaires à la famille pour une année.

Le ministère de l'agriculture pourvoit aux graines d'ensemencement, et prête les services de deux agronomes expérimentés. On loue, aux cultivateurs près de Grand'Mère, leurs terres non-exploitées pour un an ou deux. En deux jours, on obtenait 125 acres à des conditions avantageuses. On dut enlever la tourbe, ensuite labourer avec un tracteur; au rythme de 16 heures par jour. Deux chars d'engrais chimiques, furent distribués à 1000 lb l'acre. Des relevés de terrains ont été effectués, et on divisa ces mêmes terrains en 1/2 et 1/3 d'arpent.

Puis ceux qui désiraient un jardin n'avaient qu'à en faire la demande, et un terrain leur était donné en tenant compte du nombre de personnes par famille; on allait même jusqu'à fournir râteaux et binettes. Cette démarche amena au 10 juin, 332 jardins ensemencés; ce qui laissait prévoir 12,000 sacs de patates et 8,000 sacs de légumes divers. Cette production représentait environ $12,000 et en valeur d'épicerie, $40,000. Les dépenses assumées par la municipalité ne s'élevèrent pas à $5,000.

Par ailleurs, toujours dans l'idée de pallier au chômage, la Canada Power et Paper Corporation met à la disposition de la ville des terres à bois de chauffage et le ministère de l'agriculture les dispense des charges de la coupe. Ainsi on pourra se chauffer tout l'hiver à prix modique. La ville y instal-

le des camps et des cuisiniers, achète l'outillage nécessaire.

Ainsi, la ville transporte le bois chez ceux qui surent donner de leur temps pour la coupe. Etaient prévues de 2,800 à 3000 cordes de bois. Celles-ci coûtèrent de $1.75 à $2,00 la corde; il fut ainsi réalisé une économie de 66 %.

De même, il fallait habiller 1200 enfants. Pour l'école, la laine et le tissu fut fourni aux mères qui voulaient confectionner les vêtements pour la famille.

A cette époque, le maire de la ville est M. J.A. Gagnon et le gérant J.A. Bernier. La population se chiffre à 7,500 habitants. [12]

Cependant, malgré l'aide apportée, en mars 1933, la crise économique est à son paroxisme; le 10 de ce mois, par une entente de groupe, les fonctionnaires municipaux offrent à la ville un mois de traitement pour alimenter la caisse d'aide aux sans travail. [13]

REFERENCES.

1 : Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, les Trois-Rivières, 1933, page 18.

2 : Le Nouvelliste, édition du 31 août 1949, page 21.

3 : Farley Lamarche, Histoire 1534-1968, Boréal-Express, page 481

4 : Le Nouvelliste, édition du 31 août 1949, page 24

5 : Le Nouvelliste, édition du 31 août 1949, page 23

6 : Le Nouvelliste, édition du 1er septembre 1949.

7 : Le Nouvelliste, édition du 31 août 1949, page 24.

8 : Le Nouvelliste, édition du 31 août 1949, page 23.

9 : Farley Lamarche, Histoire 1534-1968, Boréal-Express, page 507.

10: Conférence donnée à la convention de l'Union des Municipalités, tenue du 19 au 27 juillet 1932, par M. Alb.Thibault, échevin, Comment la Cité de Grand'Mère tente de solutionner le problème du Chômage, page 2.

11: Farley Lamarche, Histoire 1534-1968, Boréal-Express, page 507.

12: Conférence donnée à la convention de l'Union des Municipalités par M. Alb. Thibeault, Comment la Cité de Grand'Mère tente de solutionner le problème du chômage, page 3.

13: Le Nouvelliste, édition du 23 novembre 1940, page 60.

BIBLIOGRAPHIE.

livres.

Conférence donnée à la convention de l'Union des Municipalités, tenue du 19 au 27 juillet 1932, par M. Alb. Thibeault, échevin, Comment la Cité de Grand'Mère tente de solutionner le problème du chômage,

Farley-Lamarche, Histoire 1534-1968, par Denis Vaugeois, Boréal-Express, Editions du Renouveau Pédagogiques, octobre 1968.

Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, les Trois-Rivières, 1933.

journaux.

Le Nouvelliste, édition du 31 août 1949, Trois-Rivières.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 23 novembre 1940.

5.7 : Loisirs, groupements sociaux:

Lorsqu'on parle des loisirs en général, la ville de Grand'Mère offre à ses citoyens de nombreuses facilités dans les domaines culturel et récréatif. Des organismes municipaux, des clubs sociaux et autres organisations contribuent à l'épanouissement de la population. La ville est aussi bien servie avec son complexe sportif, ses parcs, ses piscines, ses tennis, son aréna, son golf et diverses autres possibilités sportives et culturelles, tels les centres de ski à proximité, les cinémas, les salles de quilles. La bibliothèque municipale s'unit aux bibliothèques scolaires pour fournir à nos citoyens tous les genres de littératures. Un système privé de télédiffusion par câble assure aux citoyens de Grand'Mère la réception parfaite de nombreux canaux de télévision. Ce service est aussi à la disposition de tous ceux qui veulent l'utiliser pour monter une émission pouvant être vue sur le canal 11.

Mais il n'en fut pas toujours ainsi. Ce n'est que vers 1938 que l'on commença à parler de construire un aréna à Grand'Mère. Durant l'hiver 1939-1940, les chômeurs de la ville travaillent à faire les blocs de ciment devant servir à la construction de l'aréna. Les travaux furent achevés à la mi-décembre 1941. Malheureusement, l'aréna s'effondra le 7 mars 1943, durant une tempête. [1] Elle fut reconstruite en 1944 et peut recevoir de-

puis ce temps 3,800 spectateurs.

Au niveau des loisirs organisés, l'évolution fut encore plus lente. Quelques groupements tentèrent d'organiser des loisirs, mais ce n'est que vers 1955 que Mme E. Lacroix, de concert avec la paroisse St-Paul, fonde l'Oeuvre des Terrains de Jeux. La ville lui donne le droit d'utiliser les parcs de la ville à condition qu'elle organise les loisirs des garçons et des filles, le tout débutant en juillet 1956, avec plus de 400 enfants lors de l'ouverture.

L'année suivante, la Ville contribua à défrayer les coûts , et depuis, environ 2000 enfants par été se succédèrent sur les divers terrains de l'OTJ.L'OTJ analysait ses activités sur une base scientifique; par exemple, on analysait les courbes de présences par rapport avec la température, les jeux, les fêtes. Un thème était donné à chaque année, couronnée par les olympiades municipales et régionales.

Vers 1960, Mme Lacroix fonde les "cercles de loisirs" , destinés aux adolescents de 13 ans et plus, trop âgés pour participer à l'OTJ; la première année , 20 clubs furent organisés, tels camping, photo, féminité, musique...

En 1963, pour toucher une autre partie de la population, Mme Lacroix fonde le club de l'âge d'or qui, auprès des personnes âgées, obtient de francs succès avec ses parties de cartes, ses voyages ,,,

Mme Lacroix travailla bénévolement pour les loisirs jusqu'en 1966, et tous se doivent de se rappeler ses efforts répétés. [2]

En 1966, un organisme indépendant, subventionné par la Ville, tente de grouper sous une seule autorité les diverses organisations de loisirs, tels l'OTJ, et les ligues de hockey mineurs. Voici maintenant une rapide description de ce qu'est la Commission des Loisirs à l'heure actuelle. [3]

C'est une commission indépendante à but non-lucratif incorporée le 4 juillet 1966. Les membres-fondateurs sont MM. J.M. Lafontaine, Fernand Dubé et Ch. E. Dumas. La Commission des Loisirs est reconnue comme le seul organisme officiel ayant reçu de la municipalité des pouvoirs en matière de loisirs. Elle est subventionnée par la ville, par le gouvernement, et tire ses revenus de l'aréna, des activités organisées.

BUT:

- récréation et instruction pour l'esprit
- délassement pour le corps

- coordonner les activités et maintenir des normes adéquates dans le personnel et les programmes.
- faire comprendre aux citoyens le sens et la valeur de la récréation.
- recommander à l'autorité municipale ou scolaire des prévisions budgétaires ou tout autre programme de dépenses pour les fins de la récréation.
- organiser, tenir des cours, conférences, séances de théâtre ou de cinéma et autres réunions sociales récréatives ou sportives.

La Commission est composée de plusieurs comités indépendants, chacun ayant son bureau de direction (exécutif + 15 directeurs + employés saisonniers). Il y a actuellement 15 comités recouvrant les diverses activités. De plus, un bureau de direction générale assure la bonne marche de l'organisme.

Exécutif : président
2 délégués au conseil municipal
2 délégués de la commission scolaire de Grand'Mère.
une autre personne choisie par eux.

Administration: directeur (dépendant du gérant de la ville)
gérant de l'aréna
régisseur (dépendant de la Commission)
secrétaire(dépendant de la Commission)
maintenance.

Histoire générale:

Après une enquête sur l'organisation des loisirs antérieurs, la commission "se lance" en 1966 et tente de se faire reconnaître et apprécier par tous , avec des moyens assez réduits. Depuis, elle n'a cessé de grandir, de se développer et de réformer ses méthodes.

La commission a connu 3 présidents jusqu'ici. Il s'agit de MM. J.M. Lafontaine, Léopold Anctil, Gérald Boivin.

Quelques grands moments et réalisations:

- 1969 : octroi de $40,000 sur 5 ans pour éclairage du complexe Lionel-Groulx.
- 1er juin 1972: avènement d'un directeur à plein temps et plus tard d'un régisseur.
- augmentation du nombre des équipes et des disciplines sportives.

- les organisations de secteurs qui complètent le travail général de la commission dans les coins plus éloignés de la ville, chacune selon ses ressources.

Dans le domaine des activités sociales, de nombreux clubs et organisations contribuent au bien-être de toute la population. Nous reproduisons ici l'histoire et les buts de quelques-uns d'entre eux. Nous tenons à remercier les membres de ces organismes qui nous ont fourni ces informations.

ORDRE DES CHEVALIERS DE COLOMB:

Fondé en 1882 aux Etats-Unis, l'Ordre des Chevaliers de Colomb opère à Grand'Mère depuis 1907. A l'image de la ténacité et du courage du découvreur de l'Amérique, les Chevaliers se veulent des ardents défenseurs de la cause catholique dans leur milieu. Pour ce faire, les divers Conseils participent aux oeuvres de charité de l'Episcopat régional et national, en plus d'avoir leurs oeuvres locales.

Leur but principal, en plus de secourir les délaissés, est de promouvoir et défendre la religion catholique, l'éducation et l'amour de la patrie, d'enseigner que les riches-

ses de l'argent sont des moyens et non une fin.

De fait, l'ordre des Chevaliers de Colomb n'est pas un club social récréatif pour ses membres, mais un organisme d'engagement dans le milieu.

EVEIL FEMININ DE GRAND'MERE INC.

En octobre 1959, les responsables du Jeune Commerce de Grand'Mère décident de fonder une section féminine de Jeune Commerce, et pour ce faire, contactent les épouses des membres de l'exécutif. Un comité temporaire est formé avec Mme Maurice Calille comme présidente. Le 11 novembre 1959, c'est la fondation officielle de la section féminine du Jeune Commerce.

Au printemps 1961, après un an d'opérations, ces dames déçues de l'attitude des membres du Jeune Commerce, qui les tiennent en tutelle, (ex.: elles font de l'argent et doivent le donner aux hommes), elles décident de former un mouvement indépendant. Ainsi, en juin 1961, c'est la fondation de l'Eveil Féminin.

Les buts de cet organisme sont l'aide à la jeune fille,des côtés social, culturel, charitable. Pour ce faire, les 546 membres organisent des activités sociales, culturel-

les et charitables, qui tout en leur permettant de s'engager dans leur milieu, leur servent aussi à amasser des fonds pour l'aide à la jeune fille.

Cette aide peut constituer en bourses d'études, en dons aux guides, aux chorales; en l'organisation du bal des débutantes, qui permit, depuis 1965, à des jeunes filles de faire leurs premiers pas officiels dans la vie sociale de leur ville; le don d'une piscine et de fonds nécessaire à son entretien au camp Richelieu. ($5000).

Pour l'avenir, Mme Tremblay espérait que le groupe pourrait se découvrir une oeuvre spécifique qui permettrait aux membres de l'Eveil Féminin d'être reconnues à leur juste valeur. [4]

FILLES D'ISABELLE.

Le Cercle St-Paul de Grand'Mère, qui a maintenant 31 ans, a été fondé en avril 1942 et compte présentement 175 membres. Le but de cet ordre est:

- se mieux connaître
- centraliser les ressources et les énergies pour s'aider mutuellement

- promouvoir l'avancement social et religieux
- aider au développement de la culture intellectuelle.

Toutes leurs oeuvres, leurs cérémonies rituelles renforcent leur foi catholique. Elles ont un aumonier qui se fait un devoir d'assister à toutes leurs réunions mensuelles.

Leur idéal de vie commune est: Unité, Amitié, Charité. Pour essayer d'atteindre cet idéal, ce Cercle est dirigé par un conseil de 19 membres, à la tête duquel se trouve la Régente, constituée en Autorité. Une réunion d'affaires est tenue mensuellement, et autant que faire se peut, une soirée sociale. L'année débute en octobre avec l'élection des officiers qui composent le Conseil; chaque année, une fête spéciale est organisée à l'occasion de la Ste-Catherine pour les membres célibataires. En décembre, elles participent à la campagne du Noel des Nôtres.

Janvier est marqué par un souper remarquable, avec programme musical. En mai, la Fête des Mères est toujours soulignée de façon grandiose. Le dernier dimanche du mois, toutes les Filles d'Isabelle du Québec ont rendez-vous à La Basilique de Notre-Dame du Cap, pour un pélerinage annuel. Visites aux personnes âgées dans les Foyers. Les comités fonctionnent à l'année.[5]

LE CLUB KINSMEN DE GRAND'MERE.

Fondé en 1949, il comprend maintenant 28 membres. Le Club Kinsmen de Grand'Mère fait partie de l'Association canadienne des Clubs Kinsmen, laquelle regroupe 15,000 membres répartis dans plus de 400 clubs.

Voici les principales oeuvres du club Kinsmen de Grand'Mère depuis sa fondation:

- Dans les années 50, le club Kinsmen s'est occupé des petites ligues de baseball de Grand'Mère.
- Pendant plusieurs années, le Club Kinsmen a distribué des paniers de Noel.
- En 1966, le club Kinsmen a donné un camp pour enfants handicapés au club Richelieu; depuis ce temps, le club Kinsmen s'occupe de l'entretien de ce camp.
- Le club Kinsmen a doté le Foyer pour personnes âgées de Grand'Mère d'un lit orthopédique.
- Depuis quelques années, le club Kinsmen fournit différents genres de prothèses aux infortunés (chaises roulantes, dentiers, lunettes ...)

Les principales sources de revenus du Club Kinsmen de Grand'Mère sont un souper de la bonne fortune à $25.00

le couvert, un souper chinois, une bavaroise.

Le but principal du club Kinsmen de Grand'Mère est de venir en aide aux infortunés et travailler au plus grand bien de son milieu.

CLUB OPTIMISTE GRAND'MERE INC.

Le Club Optimiste de Grand'Mère a été fondé en 1962. Depuis sa fondation aux Etats-Unis, le club Optimiste s'est répandu partout au Canada. Dans la province de Québec, il y a près d'une centaine de clubs optimistes regroupés en onze zones économiques.

Le Club Optimiste de Grand'Mère qui compte près de cinquantaine de membres ont un souper tous les lundis. C'est la rencontre où chacun fraternise et où s'élaborent les projets des services que le Club rend aux jeunes "L'Ami du Petit Gars".

Un Club Optimiste est un club de service. Ses activités sont de tous ordres, vers les jeunes: Appréciation de la Jeunesse, Respect de la loi et de l'autorité, Art oratoire, Echanges étudiants, Club jeunesse, Sécurité cycliste, Ski, Baseball, Quilles, Golf, sans oublier l'activité principale à Grand'-

Mère, le Tournoi Provincial Pee-Wee qui a regroupé soixante équipes cette année.

Tous les membres du club travaillent bénévolement. Les recettes du club ne servent qu'à soutenir les activités qui s'adressent aux jeunes. Le Credo de l'Optimiste lui rappelle sans cesse d'être fort au point que rien ne puisse troubler sa sérénité d'esprit; de consacrer tant de temps à s'améliorer lui-même qu'il n'aura pas le temps de critiquer les autres; d'oublier les erreurs passées et de voir à faire mieux à l'avenir.[6]

CLUB RICHELIEU DE GRAND'MERE.

Le Club Richelieu de Grand'Mère fête cette année le 20e anniversaire de sa fondation. En effet, le 22 octobre 1953, une nombreuse délégation de membres Richelieu .e Shawinigan se rendait à Grand'Mère pour la Fondation officielle du Club Richelieu Grand'Mère. Vingt-sept nouveaux membres Richelieu Grand'-Mère assistaient au premier dîner.

La première assemblée de l'exécutif s'est tenue à l'Hôtel de la Salle, jeudi le 29 octobre 1953. Depuis sa fondation, le Club Richelieu Grand'Mère a porté son dévouement à la cause de l'enfance malheureuse, soit par des soins médicaux,

hospitaliers,opérations pour enfants handicapés. Aujourd'hui, le Club Richelieu possède son propre camp pour enfants handicapés, camp situé sur la route 19B entre St-Georges et St-Thimothée. Ce camp est ouvert 2 mois par année et reçoit en moyenne par jour, 50 enfants handicapés de tout l'arrondissement de Grand'Mère.

A chaque année, le Club Richelieu Grand'Mère organise une campagne de charité pour subvenir au besoin de ces oeuvres et à chacune de ses campagnes, la population de la ville et des environs répond toujours avec une grande générosité.

CLUB ROTARY:

Le club Rotary de Grand'Mère a été fondé durant novembre 1942 et a reçu sa charte du Rotary International le 30 novembre 1942. Les membres fondateurs étaient au nombre de 17. Les élections des directeurs (incluant le président), se font toujours en mars, pour permettre l'imprimerie du bottin international, bien que le mandat du président se termine le 30 juin.

Le but du Rotary consiste à encourager et à cultiver "l'idéal de servir". Dans le concret, l'idéal de servir, pour les Rotary Club se traduit par l'aide à ceux qui en ont

besoin, principalement aux personnes handicapées, partout dans le monde; en Europe, on a même maintenant une organisation de "jeux d'hiver" pour les handicapés. Pour le Club de Grand'Mère, dans le passé, il a distribué des paniers de provisions aux pauvres, a acheté des lunettes, des membres artificiels, des chaises roulantes, etc...

Maintenant que ces services sont pour la plupart fournis par le gouvernement, le Club Rotary s'occupe principalement de l'Atelier Protégé de la Mauricie Inc. qu'il a fondé conjointement avec le Club de Shawinigan. A cet endroit, une trentaine de parsonnes handicapées travaillent.

Pour revenir au passé, le Club a distribué des milliers de dollars dans la région, autrement que comme mentionné plus haut, soit:

- Participation à la fondation de la Clinique de Réhabilitation de Trois-Rivières et contribution financière jusqu'en 1967.
- En 1967, fondation de l'Atelier Protégé de la Mauricie Inc.
- Construction d'un chalet au Camp Richelieu pour enfants handicapés.

- Rénovation du Centre Gilbert Larue qui a coûté $7,000.00.
- Contribution au Noel des Nôtres, $100 par année.
- Aide aux Pee-Wee, aux Guides, etc...

Par la contribution annuelle à Rotary International, le Club a contribué à creuser des puits aux Indes, acheté des lits d'hôpitaux aux Philippines, aidé les sinistrés des tremblements de terre dans le monde, etc...

L'engagement des membres du club dans leur milieu est basé sur le critère des quatre questions:

- est-ce conforme à la vérité?
- est-ce loyal de part et d'autre?
- est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque et de créer de meilleures relations amicales?
- est-ce profitable à tous les intéressés? 7

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE:

Fondée à Grand'Mère depuis 1942, la Société St-Jean-Baptiste a toujours eu pour but de se pencher sur les problèmes des québécois comme peuple. Elle travaille à l'épanouis-

sement des québécois francophones et ce, dans tous les domaines.

Bien structuré, l'organisme peut s'enorgueillir d'une structure d'opération très démocratique aux trois niveaux: local, régional, provincial. Une fédération provinciale regroupe les différentes sociétés de tous les coins de la région.

A Grand'Mère, la Société regroupe plus de 800 membres, qui,en plus de se joindre aux activités provinciales et régionales, ont leurs activités régulières sur le plan local.

Au niveau provincial, l'organisme a à son crédit des réalisations telles la Fête Nationale, le Drapeau provincial, un service de prêts aux étudiants, un Salon du Livre et des Arts, etc...

La Société se veut l'élan vital des réalités québécoises pour les Québécois.[8]

REFERENCES.

1 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 17 janvier 1942.

2 : Entrevue avec Mme E. Lacroix.

3 : Entrevue avec Mlle Judith Giguère, secrétaire de la Commission des Loisirs.

4 : Entrevue avec Mme Jeanne Tremblay, présidente de l'Eveil Féminin.

5 : Notes de Mme Jeanne Flageole, régente des Filles d'Isabelle.

6 : Notes de Fr. Adrien Piché, secrétaire-trésorier du Club Optimiste.

7 : Notes de M. Alain Bellemarre, secrétaire du Rotary Club.

8 : Entrevue avec M. Henri-Jean Lord, de la Société St-Jean-Baptiste.

HISTOIRE DE LA FANFARE DE GRAND'MERE

Le commencement véritable d'un corps de musique semble être en 1900, où le cercle "La gaieté Canadienne" s'étant formé, on décida de former une fanfare pour aider le cercle dans ses séances. M. Wilfrid Damphousse, bon cornetiste, avec l'aide de M. Willie Murphy, organisa donc un corps musical connu sous le nom de "La Fanfare de la gaieté Canadienne".

On y comptait donc: MM. Wilfrid Damphousse comme directeur, Emile Dumais, Willie Juneau, aide de M. Damphousse, jouaient du cornet. Oscar Lord, Lucien Dugay et Calbert Daveluy, clarinettes. Flavien Simard et Henri Pagé, altos. Beauchesne, Willie Murphy et Joachim Gagnon, barytons ou ténors. Champoux, Arthur Dumais et Grenier, trombones. Albert Vadeboncoeur, basse. Edmond Leblanc, petit tambour, J.W. Lemay, gros tambour.

On était plein d'enthousiasme et l'on portait fièrement le nom de la société. Malheureusement, M. Emile Perreault, qui entra dans la Fanfare, rivalisa avec le directeur. Alors, la chicane commença et après plusieurs prises, M. Perreault démissionna et forma une autre fanfare qui était destinée

à faire concurrence à la "Gaieté Canadienne". Celle-ci prit le nom de L'Union St-Joseph, établit ses quartiers généraux dans la maison de M. Moussette, là où nous voyons le poste de police aujourd'hui, et se met à la pratique. La "Gaieté Canadienne", elle, avait ses pratiques, au commencement, dans une autre maison de M. Moussette, en face du poste de police, mais plus tard, changea pour pratiquer dans la salle des forestiers Cansdiens, salle située en haut de la Grand'Mère Dry Cleaning, salle qui ne coûtait pas de loyer.

La rivalité exista tant et si bien que, un beau jour lors d'un bazar organisé par les Révérendes Dames Ursulines dans le parc à côté de l'église, c'est-à-dire en avant du couvent dans le temps, on décida d'en finir et d'organiser à cette fin un concours de popularité, pour savoir laquelle des deux fanfares était la mieux aimée du public. On distribua donc des bulletins de vote aux gens et chaque fanfare donna son concert. La "Gaieté Canadienne" remporta les honneurs. L'Union St-Joseph, humiliée probablement de sa défaite, décida de cesser ses activités, et la "Gaieté Canadienne" alla de succès en succès jusqu'à ce que, en 1903, la fanfare du collège se formant, M. Damphousse ne voulant pas tenter une seconde querelle ou un second concours de popularité, résigna et la fanfare tomba. M. Damphousse ne voyait pas la possibilité de maintenir deux fanfares dans le village; ainsi donc finit la "Gaieté Canadienne".

En 1904, nos musiciens se formèrent de nouveau en corps. Cette fois-ci ce ne fut pas un cercle ou une société qui en prit le contrôle, mais un particulier, M. Hobbart. La fanfare prit donc le nom plutôt typique de "Fanfare du père Hobbard". On comptait alors parmi les musiciens: les deux frères Buzzle, les deux Boisjoli, Emile Perreault, les deux Dugay, Valère St-Laurent, Joachim Gagnon, Fred L'Hussier, Flavien Simard et Ernest Mercier; on pratiquait alors dans le vieux club situé là où est le kiosque actuellement. M. Hobbard était un économe étant à court, il harmonisait sa musique lui-même, et en écrivait lui-même les parties à ses musiciens. Les musiciens, se fatigant de musique manuscrite et difficile à lire, se mirent en grève et ainsi finit la fanfare du Père Hobbard, vers 1906.

De nouveau, un stage de deux ans passa sans fanfare. Au printemps 1908, le vieux prof. Ringuette, avec l'aide de quelques-uns, forma de nouveau une fanfare. Le 23 mai 1908, une demande était faite à la Municipalité pour s'équiper. Le conseil vota un montant de $100.00 et se porta garant pour un montant de $400.00. M. Ringuette et ses musiciens achetèrent donc des instruments de la maison Ch. Lavallée de Montréal, et l'on se mit à la pratique. Le corps prit le nom de "Philarmonique de Grand'Mère".

On comptait environ une quinzaine de membres parmi lesquels: Ernest Mercier, Charlie Blunson, Jimm. Buzzle, Valère St-Laurent, J.A. Crête (député fédéral) comme cornets; Lucien Dugay, clarinette; Ovide Gariépy, alto; Joachim Gagnon , baryton; Alex Morin, Matty, Trottier, Prescotte, Buzzle, Fred James, trombones; Roland Mailloux, Alfred Vadeboncoeur, basses; Freddy Gélinas, batterie; Albert Barbier, gros tambour; Emile Juneau, cymbales; Willie Juneau, tambour-major.

Naturellement on jouait sans uniforme. Ce n'est que 2 ans plus tard que l'on put avoir des costumes. La première année, on fut invité à La Tuque, où il y avait excursion. Ils durent voyager toute la nuit en train. Arrivés à La Tuque, il pleuvait; ils ne firent qu'attendre le train suivant!

En 1911, le vieux prof. Ringuette dut partir de la ville. Le poste échoua donc à Lucien Duguay, notaire, lequel était clarinettiste. La fanfare réussit alors à se procurer des costumes.

D'autres recrues vinrent s'ajouter en listes déjà existentes: Philemon Houde, cornet; Pete Lefebvre, Foster, Willie Chartier, Fred Hickenson, altos; Jos Beaulieu, Bill

Carson, trombones; Elie Thériault, petite basse; Jos Plante, gros tambour; Jack Boyd, cymbales, Fred Gingras, Tambour-major, remplacé successivement par Mendoza Proulx et Adem Lapolice.

Sous cet aspect, la Philarmonique connut des beaux jours. A peu près tous les dimanches, la fanfare sortait, en été. Les courses de chevaux étaient alors à l'honneur. L'omnibus de M. Carignan était loué, et la fanfare paradait dans cet autocar primitif, puis se rendait au terrain. Et ainsi tout allait à merveille.

Le notaire Duguay à son tour dut partir en 1913. Le notaire Lalonde prit la direction. Celui-ci ne fut pas aussi chanceux. Tout alla bien au commencement, mais nos musiciens trouvant des positions meilleures à l'extérieur, s'en allaient l'un après l'autre; la conscription aidant, en 1916, il ne restait plus qu'une poignée de joueurs, qui ne sortaient plus que pour aller reconduire un conscrit au train. Un peu plus tard, on décida de prendre l'argent qui restait en banque et de se rendre à Valcartier visiter les gars de Grand'Mère, qui faisaient de la drille. Ainsi la philarmonique de Grand'Mère finit.

Depuis plus de deux ans, on n'entendait plus parler de fanfare ou de musique, lorsque Ethan Holland et Ernest

Mercier décidèrent de se lier de nouveau et d'essayer de former encore une fois la fanfare. Le 27 janvier 1919, on convoquait à une assemblée à l'Assembly Hall tous les musiciens sur lesquels on fondait des espérances.

L'assemblé fut un succès; on décida donc de se réorganiser. Ernest Mercier et Holland se mirent en quête de ramasser les instruments de la Philarmonique, et l'on acheta quelques instruments neufs avec l'argent que la compagnie avait donné. Ethan Holland dirigeait. A l'été, on donna des concerts qui furent chaudement applaudis par le public.

La compagnie sembla tout à coup s'intéresser au mouvement et pour finir l'été, elle fit venir M. Quikenberg de Trois-Rivières. Celui-ci vint donc pour les pratiques et dirigea les concerts jusqu'à la fin de l'été.

On n'en resta pas là. En janvier 1920, on engageait un homme de New-York, celui-ci devant prendre soin des enfants soit pour les séances des scouts ou des guides, et en plus diriger la fanfare. Il s'agit de M. Frank Moerbergen. Il s'acquitte bien de sa tâche et on le surnomma "Pop".

Ainsi, avec l'aide de la Compagnie qui versa environ $300.00, la nouvelle fanfare qui avait pris le nom de

"Laurentide Band", est contrôlée par la compagnie Laurentide et prit son essor. On acheta des instruments et tous les accessoires voulus; l'Assembly Hall servait de salle de pratique.

Le nombre des musiciens s'accrut vite à trente-six. Parmis les nouveaux, on remarquait: Rémi Breault, Jos Larue, Bettoasney, cornets; Jos Masse, clarinette; Jos Charron, haut-bois; Alfred St-Laurent, alto; Fred Champoux, sax; Willie Blanchette, trombone; Prud'homme, contre-basse; Ethan Holland, baryton; Donald, petit tambour.

La Laurentide Band connut des succès sans précédent. Séries de concerts, de parades ou de voyages se succédèrent presque sans interruption. Pop Meerbergen avait su gagner l'estime de tous ses musiciens. Ceux-ci laissaient leur ouvrage le mercredi à 3 heures, et s'en allaient pratiquer sur le temps de la compagnie, étant payés le même salaire que s'ils continuaient à travailler.

La Laurentide Band connut des jours heureux. Chaque semaine, on donnait un concert tantôt dans le parc, tantôt dans le jardin de M. Chahoon, tantôt en face du presbytère St-Paul ou St-Jean-Baptiste. Chaque fois, il y avait foule. Le kiosque était une simple estrade, avec garde-fou en tuyau

pas de toit, la lumière était très pauvre...

Pop, non content d'une fanfare, forma aussi un orchestre qui donna son premier concert officiel le 4 avril 1921. Cet orchestre allait toujours de pair avec la fanfare et complémentait cette dernière.

En 1928, La Laurentide Band était appelée à rehausser les fêtes du cinquantenaire de l'Union Musicale des Trois-Rivières. Durant le banquet, Pop fut appelé à faire un discours. Toujours visant son but de développer le mouvement musical, Pop déplora notre manque d'organisation dans notre province, et émit l'idée et l'espoir de fonder une association amateur composée des principales fanfares amateurs de notre province, lesquelles se réuniraient chaque année. Sans le vouloir, Pop jetait la première base de sa fondation de "L'Association des fanfares amateurs de la province de Québec".

Malheureusement, Pop ne devait pas voir son idée se réaliser. Quelques mois après cet évènement, Pop tombait sérieusement malade. Il mourut le 4 juin 1929.

M. J.J. Goulet fut invité à venir de Montréal pour diriger les concerts et même les pratiques, choses qu'il fit si bien qu'en moins de deux pratiques, après avoir été près d'un

an sans avoir pratiqué, il conduisait le corps musical à St-Hyacinthe, au premier festival.

M. Goulet vint tout l'été diriger les concerts, mais à la fin de l'été, après délibérations, on décida de faire cesser les activités de la "Laurentide Band". Encore une fois Grand'Mère était privée de son corps musical.

En 1933, la Cie des Zouaves tenta mais en vain de réorganiser la fanfare.

En 1934, les musiciens allèrent voir M. E.B. Wardle et discutèrent sur les possibilités de repartir un corps musical. M. Roger Deshaies prend la direction. Avec une trentaine de musiciens, on recommence les pratiques dans l'Assembly Hall. On fit des démarches pour obtenir de l'argent du conseil de ville, chose qui réussit tant bien que mal. M. Jos Masse remplace M. Deshaies à la direction, mais est bientôt remplacé par M. Roland Chiasson.

Après trois pratiques, on donnait le premier concert dans le parc Laurentide, sous les auspices de Molson's Brewry, le 14 juin 1935. Le succès fut éclatant. Trente-neuf musiciens y participaient.

Le contrat de dix concerts signé avec Molson's Brewry fut rempli avec honneur et en plus trois autres concerts furent donnés.

Ils firent alors deux sorties; la première pour saluer les autorités religieuses et civiles, la seconde pour souligner l'anniversaire de M. Chahoon, ancien bienfaiteur de la fanfare, et aussi pour jouer un morceau sur la tombe de feu M. Meerbergen. Lors du passage des canotiers en notre ville à la course La Tuque - Trois-Rivières, la fanfare fut appelée à sortir et à faire les frais de la musique.

En 1934, des jeunes musiciens formés à la fanfare du Sacré-Coeur se groupèrent et, renforcés par plusieurs vétérans de la fanfare Laurentide, jetèrent les bases de l'union Musicale de Grand'Mère. Comme toutes les organisations de ce genre, l'Union Musicale de Grand'Mère se maintient et se développe depuis 1935 grâce au dévouement de ses membres et à l'encouragement financier du Conseil Municipal et de la population.

Tous les ans depuis 1935, elle participe au Festival des Fanfares amateurs de la Province de Québec; elle donne dans sa ville une série de concerts durant l'été aux deux

parcs de la ville; elle participe à toutes les cérémonies religieuses, civiques et patriotiques de sa ville. Elle participe à plusieurs échanges de concerts avec d'autres villes de la Province.

C'est ainsi que grâce à la tenacité de ses membres, de leur dévouement et à l'appui du Conseil de Ville, l'union musicale va de succès en succès.

En 1958, la Ville leur prête la salle de fanfare. En 1960, elle a défrayé le coût de l'achat d'un uniforme neuf. En 1963, c'est l'érection d'un kiosque au parc St-Jean-Baptiste. En 1966, la Ville a contribué largement par un octroi spécial à la venue de nombreuses fanfares pour le premier festival de Fanfares à être organisé à Grand'Mère.

En 1967, cette fanfare était choisie la fanfare attitrée du 62e Régiment de Shawinigan. Les musiciens ont fait leur entraînement militaire au printemps 1968.

En septembre 1967, des membres de la fanfare, désireux de voir à la relève future, ont rencontré les membres de la Commission Scolaire pour essayer de reformer la fanfare du Sacré-Coeur qui s'en allait à l'abandon et leur demander un octroi. Les membres de la Commissions Scolaire ont été unanimes

à l'aider financièrement.

Des cours de musique pour des jeunes musiciens ont débuté en octobre 1967. La petite fanfare débutante a fait sa première sortie le 24 juin 1968, lors des Fêtes de la St-Jean-Baptiste.

L'UNION MUSICALE DE GRAND'MERE INC.

Les Présidents

1935 - 1936	Edgar Simard
1936 - 1943	J.J. Masse
1943 - 1945	Léo - C. Chamberland
1945 - 1947	J. T. Dubé
1947 - 1951	J.J. Masse
1951 - 1953	Henri Blais
1953 - 1954	P.M. Lord
1954 - 1955	J.P. Sigmen
1955 - 1959	P.M. Lord
1959 - 1960	G. Vaillancourt
1960 - 1964	J.R. Vincent
1964 - 1965	Gilles Lafrenière
1965 - 1968	P.M. Lord
1968 - 1971	Réjean Chamberland
1971 -	Roland Lafrenière

L'UNION MUSICALE DE GRAND'MERE INC.

Les directeurs musicaux

1934 - 1935	H. juge Roger Deshaies
1935 - 1939	Roland Chiasson
1939 - 1942	Emilien Allard
1942 - 1947	Alphonse Matteau
1947 - 1951	André Fregeau
1951 - 1954	Alphonse Matteau
1954 - 1955	Jules Gélinas
1955 - 1956	Alphonse Matteau
1956 -	Francis Brissor

Nous remercions M. Roland Lafrenière pour nous avoir permis de consulter ses dossiers.

5.8 : Chansons et poèmes.

Voici quelques chansons et poèmes illustrant bien la Grand'Mère et l'esprit de ses pionniers.

Les poèmes en anglais sont de M. Martin F. Lawless, un ancien citoyen de Grand'Mère.

GRAND'MERE.

Grand'Mère a les âges du monde
Chef-d'oeuvre mauricien de Dieu,
Elle naquit au sein de l'onde
Voilà son nom et son milieu.
Nul ne sait sa chronologie,
Ni son histoire, ni sa vie;
Elle parle d'éternité
Dans l'art son profil est sculpté.

Un jour on la sortit de l'onde
On la plaça sur un sommet
Pour enseigner l'essort au monde,
L'orienter vers le progrès;
Sortir du lieu de sa naissance
Ce fut pour elle une souffrance;
Si cher était son roc natal,
Elle aime autant son piédestal.

Grand'Mère enseigne à notre ville
L'art, le progrès, l'achat chez-nous;
Et tout le monde qui la peuple
De gagner son pain vient à bout;
Grand'Mère a construit une ville
Avec son or et son argent.
Du Saint-Maurice elle est la fille
Canadienne de nom, pur sang.

LE ROCHER DE GRAND'MERE.

(air: la soupe aux pois)

Du temps où l'immense bois
Couvrait toute notre terre
Les Hurons et les Iroquois
M'appelaient déjà "Grand'Mère"
J'ai vu des combats furieux
Des tribus toutes en armes
Et j'ai versé tant de larmes
Que j'en ai perdu les yeux!

Refrain

Je sais bien des histoires
Car j'ai longtemps vécu
Ah! vous pouvez m'en croire
J'en ai, j'en ai tant vu!
Je sais bien des histoires
J'ai si longtemps vécu! (bis)

De vaillants soldats du roi
Du plus grand roi de France
En nous apportant la Foi
Nous ont porté l'Espérance!
Les Canadiens d'aujourd'hui
M'appellent toujours "Grand'Mère"
De tout mon vieux coeur de pierre
J'aime ces gars du pays!

Le soir, lorsqu'à notre horloge
L'Angélus a retenti
Si quelqu'enfant m'interroge
Voici ce que je lui dis:
"Souviens-toi bien, petit gars,
De l'exemple de tes pères
C'est moi la vieille "Grand'Mère"
Moi qui te dis: "n'oublie pas".

A: LARRIEU
(Page féminine, Le Nouvelliste, 1935)

Poèmes écrits par M. Martin F. Lawless.

La Grand' ère.

The Sphinx of Egypt, so we are told,
Is over two thousand years old.
But what is that to compare
To our lady of Grand'Mere.

When was she created? I do not know
It happened so very long ago.
No man then trod this old Earth,
When she was put in her precarious berth.

Then came the Indians from God knows where,
War whoops shattered the Laurentian air,
In bark canoes they flitted by,
On tumbling waters crested high.

Saluting her with upraised oar
Their greetings hushed by the cascade's roar.
They vanished in the starlit night
Fierce red warriors going forth to fight.

They came that dreadful fateful day,
When white folks came and moved her away.
She now resides in town , right on main street.
Gay flowers grow right at her feet.

And if you ever visit "La Mauricie"
This dear old lady don't fait to see.
For nowhere on Earth is there another
Solid rock wonder like our Grand Mother.

The Lay of "La Pitoune".

I was named "La Pitoune" by the tough lumberjacks,
Who make a good living by swinging an axe,
I like my name, I think it's quite gay
Lots of men call their sweethearts that way.

I was born in the woods, on a sunny hillside
When by a wandering woodsman on day I was spied.
With a stroke of this axe, he cut me down,
And brutally threw me on the cold ground.

As I lay shivering in utter despair,
He hacked off my limbs and left me quite bare.
Then he cut me into lenghts and threw me on a pile
Where I was buried in snow for an awful long while.

I was sent down the river, to the big paper mill,
Where I was made into pulp and rolled out quite still,
And now, here I am, all covered with ink,
I bring you the news, I help you to think.

And while you are thinking, have a thought the day,
When you will be still, and will be laid away,
So do not tarry, but do your very best,
Be useful and kind, before you "Go West".

The Maintenance crew.

This is the story of the Maintenance crew,
Who are working like blazes on number two.
They come in early, and they knock off late,
And have to show their pass coming in the gate.

First thing they do when they get in
Is punch the clock, with vigor and vim
Then they take the elevator to the lower floor
Where the generators turn with an awful roar.

They'll pick up a part weighing twenty-five ton,
And juggle it around like a hot cross bun.
They hoist it to the roof, and then lower it down,
And fit it into place with hardly a sound.

They handle cables which carry thousand of volts
As easy as harnesing broken colts.
They could stop all the trams in Montreal
If one should grab a switch to trevent a fall.

The toil and they sweat from morning till night
And that is how you get your electric light
These are the lads who make the wheels go round
In the Grand'Mere Power House they can all be found.

These lads are all British, loyal and true,
Working for a cause like me and you.
Their only weapons the tools in their hands,
And they'll stick to the job until this bloody war ends.

The Veteran's Beret.

At the roll call when I pass away,
Place on my head my old beret
Lay my medals upon my breast,
e're born away to my final rest.

Pin my armband around my sleeve,
And o'er my grave please do not grieve,
Place the button in my button hole,
And pray to God to rest my soul.

The boys that died on field of war
Have never seen a beret before,
So, as I march through the Pearly Gates
I'll be the envy of all my mates.

So slick me up in my old beret,
Bury me deep when I pass away,
I'll tell the boys at the first communion
Of the time I had at the Corps reunion.

The Old Veteran on Parade.

He's not as young as he used to be
When he trod the gard road to Victory
But he caresses a thought in his old heart
That when duty called he did his part.
His regalia consists of an armband of red
A kaiki beret aslant on his head
And on his chest he proudly display
The medals won in the glorious days.

And as he stands on parade again today
He has often been heard to forcefully say
"If only the years could be turned back
This so and so of a Fuehrer would get on a awful smack"
And in his eyes there's a far away look
As he thinks of the deeds that are in the book
Of Ypres, the Somme and muddy Pachendale.
And of the brave Comrades gone on the last trail.
Then the old Parade Marshall gives the order "right dress!"

Forgetting his age he throws out his chest
There's pain in his back and his heart beats fast
And he swears that this parade will be his last
Then the band strikes a tune, you all know the kind?
Tipperary, Old Kit Bag or The March of the Rhine,
Say! Look at the Old Veterans! See the spring in his step!

How many young fellows could show such pep
And when November the eleventh comes around once again
He'll be on parade singing the same old refrain
About "The Armentiers Miss who has never been kissed".
In twenty three years no parade has he missed.

Retribution :

The world is on travail
A new ear given birth.
Golden rule does not prevail
When Dictators rule the Earth.

All that we asked and prayed for
Was, for "Peace in our Time".
But the devil said to his spare,
"Strike! and the World is thine".

"But he who lives by the sword,
By the sword shall surely die".
That is the law of the Lord,
A law that none should defy.

The hosts of Europe's downtrodden
Will rise when their hour strikes
The hour of doom for "Der Truppen"
Who rule them with iron spikes.

"The mills of the Gods grind slow
But they grind exceedingly small".
Hiller and his gestapo
Will be paid in wages of gall.

The Kaiser dared in the past
To sneer at the laws of God,
He died in exile, an ourcast
His highness is under the sod.

Beware! Bad men of the Axe,
Berlin, Rome and Tokio,
The day that your power cracks
"Lebensraum" you'll find down below.

"DE GRAND'MERE , C'EST L'ANNIVERSAIRE".

REFRAIN.

A Grand'Mère
Y'a d'la joie dans l'air
Et l'on chante, et l'on danse
Le bonheur crée de l'ambiance
De Grand'Mère c'est l'anniversaire.

1. Plus d'un projet s'élabore
   De succès chacun est en quête
   Petits et grands collaborent
   Dis-moi, seras-tu de la fête?

2. Le festival des fanfares
   Joint à celui des harmonies
   A nous offrir se préparent
   Un répertoire des mieux choisis.

3. Notre soirée bavaroise
   Comme toujours plaît infiniment
   Plusieurs, de toutes les paroisses
   Y viennent , comme au feu d'la St-Jean.

4. Les jeux sont très populaires
   Et dans toutes les disciplines
   Nos sportifs ont l'art de plaire
   Car tous les partisans s'animent.

5. Grand'Mère est bien sympathique
   Elle respire la sérénité
   Son sourire énigmatique
   Nous cache un trésor de bonté.

6. Venez tous fêter Grand'Mère
   Qui compte trois fois vingt-cinq ans
   Elle vaut que l'on considère
   Son jubilé de diamant.

7. Aux visiteurs, aux touristes
   Bienvenue dans notre cité
   Soyez chez vous on insiste
   Chez nous dans la Ville du Rocher.

Mlle Rita Duchesneau.

Chanson-thème du 75e anniversaire de Grand'Mère.

Seras-tu de la fête?

Seras-tu d'la fête, seras-tu d'la fête,
Allons! Allons! Allons! viens, viens, viens, Nanette,
Aujourd'hui c'est grande, grande réjouissance,
Tout le monde s'amuse, chante, chante danse.
Allons, Allons, danse, danse en cadence,
Nous fêtons Grand'Mère, nous fêtons Grand'Mère,
La joie est bien grande, sur ce coin de terre,
Longue vie, à toi, à toi, Grand'Mère.

Hé! garçons et filles dansez la farandole,
Chantez, chantez dans une ronde folle,
Rendez un hommage aux pionniers de la ville,
Que l'air retentisse de vos rires et vos chants.
Que rien ne vous arrête, allez, garçons et filles.
Nous fêtons Grand'Mère, elle a soixante-quinze ans,
Criez-lui votre amour et votre fidélité,
Souhaitez-lui santé, prospérité.

Mme Simone Lafremière.

6 : FAITS DIVERS:

En ce chapitre, nous avons pensé réunir tous les petits faits, anecdotes, tout ce qui aujourd'hui peut nous sembler cocasse et pour tout le moins nous faire sourire un peu. Ce chapitre pourra aussi, par ces divers incidents, nous faire entrevoir la vie des gens du temps et leur mentalité, de même que faire entrevoir le cheminement qui créa notre état d'aujourd'hui.

Tout d'abord, ce qu'on ne sait peut-être pas, c'est que, vers 1890, la future rue St-André, aujourd'hui la 10e avenue, se nommait la Tin Can Alley, du fait qu'elle était jonchée de boîtes de conserves vides, qu'on y jettait sans façon. [1]

De même, le Chemin Ste-Catherine était appelé autrefois "le chemin du Gouvernement"; c'était à l'époque du défrichement. [2]

Sur le plan politique, pour la première fois, en 1908, un citoyen de Grand'Mère est élu député de la circonscription fédérale de Champlain. L'homme en question s'avère le notaire P.E. Blondin, citoyen de Grand'Mère depuis 7 ans, soit depuis 1901. Il fut successivement, député-orateur des communes, ministre du revenu de l'intérieur, secrétaire d'état, ministre des postes, président du Sénat. Il décéda en 1943, le 10 octobre. [3]

Le règlement 145, visant l'ordre à faire res-

pecter par les forces constabulaires, nous renseigne sur les moeurs qui régnaient en ce temps-là.

La police détient le droit d'inspecter tout endroit public et d'arrêter sans mandat toute personne troublant la paix publique. L'uniforme de ces agents de l'ordre doit aussi être unique. Les constables prêteront serment devant le maire ou le greffier du conseil, pour se prévaloir de cette fonction. Ceux-ci recevront un certificat prouvant les droits des constables ou détectives spéciaux. Ces personnes doivent porter l'insigne et ont pour devoir de faire respecter l'ordre, la paix et les règlements qui comportent en outre ces articles:

"Il est défendu aux enfants de moins de 16 ans de sortir après 9heures en été, et 8 heures en hiver, jusqu'à 5 heures du matin le lendemain. Il leur est aussi défendu de fréquenter les salles de pool, billard, quilles, théâtre, s'ils ne sont accompagnés de parents ou d'un maître.

Il est par ailleurs défendu d'enivrer un enfant, ou de lui fournir cigarette ou papier à cigarette par la vente ou tout autre moyen.

On défend de semer le trouble en causant de tumultueuses réunions, ou en jouant sur les trottoirs, rues, che-

mins publics, cela causant des frayeurs aux chevaux, nuisant ainsi à la circulation. Ayant rapport à ces bêtes, on défend au conducteur de conduire sa bête plus vite que le trot ordinaire ou de les laisser galoper. Il est aussi défendu de laisser errer un animal dans un endroit privé.

On ne doit pas non plus recevoir chez-soi d'étrangers atteints d'une maladie contagieuse. Le vagabondage et les jeux de hasard comportant des sommes d'argent sont prohibés.

Sont considérés comme personnes débauchées ou déréglées les chômeurs-volontaires, possesseurs ou distributeurs de dessins obsènes ou indécents. On ne doit pas sonner aux portes, exposer sa personne, insulter ou provoquer, lancer des pierres, mettre des obstacles dans les rues ou aux maisons, causer des dommages matériels. L'ivresse, et l'état d'ivresse dans une voiture est réprimé, de même on ne doit pas boire dans les rues. Les personnes, telles le colporteur, le mendiant, la prostituée sont considérées déréglées. Sont par ailleurs défendus les maisons de débauche et les jeux de hasards dans les hôtels.

On prévoyait aussi quelques items se rapportant aux chiens. Ces derniers devaient être retenus par un collier, auquel une médaille doit être attachée, cette licence est renouvela-

ble à tous les 1er août de chaque année. Cette règle s'applique à tous les chiens, sauf à ceux considérés nuisibles ou vicieux, ceux-là devant être abattus.

Sont interdites les affiches et réclames posées à l'extérieur; on défend la sollicitation aux portes des magasins, de même que la sollicitation par circulaire.

Ce règlement comporte aussi une série de petits articles traitant de différents sujets, tel qu'il est défendu de se baigner, à moins d'être convenablement vêtu, défense d'assaillir la police, de troubler la paix, de jeter cendres et ordures dans la rue, de faire du feu dans les cours, de posséder un porc dans la ville, de transporter carcasse ou corps morts. Sont interdites aussi, la vente ailleurs qu'au marché, les fourneaux à moins d'une cheminée en briques de trois pieds au-dessus du toit, le tir au fusil, possession ou utilisation de dynamite, la vente de pétards. [4]

Grand'Mère fut parfois l'hôtesse de personnalités marquantes; ainsi, en octobre 1919, un groupe de 16 sénateurs canadiens visitent la ville. Le sénateur Smeaton White était l'instigateur du pro et. L'aspect de la ville, dit-on, émerveilla les iminents visiteurs, qui prisèrent en outre, considérablement,

l'usine et la centrale électrique de la compagnie Laurentide. [5]

Le 2 décembre 1920, on retrouve cet article dans Le Nouvelliste: "Depuis quelques semaines, nous n'avons aucune traverse sur le St-Maurice, la glace n'étant pas assez bonne pour permettre la traversée des voitures. Si la température continue à être douce, il se peut que nous éprouvions des difficultés de communication avec la rive Sud." [6]

En 1928, par le règlement 262, on émettait des items, concernant la prévention de la propagation de la rage chez les êtres humains et les animaux. On devait museler les chiens, et cette opération devait être exécutée à la satisfaction du chef de police. Les propriétaires omettant cette opération, verront leurs chiens confisqués et détruits à moins qu'ils ne viennent les chercher avec une muselière. [7]

Le port de la culotte courte, par ailleurs, fit couler beaucoup d'encre. Ainsi, en 1946, l'article 409 interdit à toute personne du sexe féminin le droit de porter la culotte courte dans les rues de la municipalité, si cette personne est âgée de plus de douze ans. [8]

En 1955, l'heure du couvre-feu passe du 10 heures le soir à 5 heures le lendemain matin, et ceci pour tout en-

fant de moins de 14 ans, s'il ne se trouve en présence d'un gardien convenable. C'est ce que stipulait à cette époque le règlement 74A. [9]

Le 20juillet 1963, la ville de Grand'Mère reçoit une équipe de scientifiques venus observer une éclipse solaire. Ces savants venus du Canada, de l'Italie, de la Suisse et de la Hollande furent accueillis à l'hôtel de ville par la maire Therrien. [10]

On se souviendra qu'un train spécial de CPR avait amené jusqu'à Grand'Mère, des curieux venus des Etats-Unis. Ce train est le premier à transporter des voyageurs sur la ligne Trois-Rivières - Shawinigan, depuis l'abandon du service en 1960. Il transportait environ 500 personnes.

Les principales observations faites par les scientifiques auront porté sur la température, la pression gazeuse à différentes altitudes de la chromosphère; la graduation dans les changements d'intensité lumineuse des lignes de la chromosphère. On prendra également des mesures des couronnes internes et externes du soleil alors qu'il entrait en éclipse ainsi qu'au retour à la normale.

L'équipe du centre de Recherche d'Ottawa se

concentra par ailleurs aux études en vue de déterminer la courbe suivie par les ondes radio de 10 centimètres à partir du soleil, dans son rayonnement ordinaire à aller jusqu'à son obscurcissement complet au passage de la lune.

Les observations photographiques donnèrent de très bons résultats, les nuages s'étant dispersés juste au moment de l'éclipse. [11]

C'est en 1971 qu'apparaissent, par le règlement 333A, les premières mesures tangibles concernant la pollution du lac des Piles, qui est la source d'eau potable pour la ville. [12]

Grand'Mère n'échappe pas à la règle et compte aussi quelques artistes, poètes attachés à cette ville ou région qui a son charme, si l'on s'ouvre les yeux pour vraiment voir. Ceux-ci ont su regarder et comprendre. Duguay réalise le célèbre rocher, gravé sur bois. Martin Lawless compose la chanson du Rocher; Omer Chaput offrit une légende et l'abbé Giroux constitua un volume sur les anciens chantiers du St-Maurice.

Tout ceci nous montre que, malgré les époques, les gens ne changent pas tant que cela, et que l'amour et l'attachement au sol natal persiste et persistera.

Enfin, nous avons pensé qu'il serait vraiment intéressant pour une idée plus juste de ce qu'était Grand'Mère des temps premiers, de prêter à ce chapitre, par les textes de l'Abbé Caron, la description de 2 voyages sur le St-Maurice.

"Mr. Théophile Larue, gardien des estacades, vint recevoir Monseigneur qui arrivait en voiture, et nous entrâmes dans la maison que le gouvernement fédéral possède en cet endroit. Plus tard, nous partons pour visiter les travaux de la grande manufacture de pulpe. En passant, Monseigneur examine les machines d'une scierie qui fonctionne en cet endroit.

A côté de la chute, on pratique dans le roc vif un canal large et profond; c'est avec de la dynamite que l'on fait ces travaux. Une drille armée de son foret, est mue par une petite machine à vapeur; le foret, qui a le même mouvement que l'aiguille dans une machine à coudre, s'enfonce dans la pierre. Quand il est plongé dans toute sa longueur, on l'enlève et on le remplace par un autre plus long jusqu'à ce que la pierre soit forée d'une vingtaine de pieds , et on place la dynamite et le rocher éclate. On nous montrera auprès de la maison une pierre énorme qui a été lancée du fond du canal.

M. Scott, qui dirige ces travaux, dit que la

Compagnie veut établir la plus grande manufacture de l'Amérique; un village va certainement surgir autour de cette usine.

Après le diner chez M. Larue, nous prenons plaisir à nous asseoir un instant au belvédère, sur le bord du St-Maurice, au pied d'un mat où flotte un grand pavillon; plus tard, on traverse la rivière et nous partons pour le Lac-à-la-Tortur, par un chemin tout neuf, mais bien roulant, fait par M. Léandre Houle, pour la compagnie de pulpe du St-Maurice; maintenant, la Grand'Mère n'est plus qu'à une lieue de la gare du Lac-à-la-Tortue.

Voilà qu'un village surgit à la Grand'Mère, à 4 milles de l'église de Ste-Flore: une population d'ouvriers un peu considérable ne restera pas ainsi éloignée de l'église; si cette église était à la Grand'Mère, cette paroisse prendrait le premier rang dans notre diocèse. L'éloignement de l'église retarde le progrès.

Sir Edmund Head, qui gouverna les provinces unies du Canada, depuis 1854 à 1860, avait voulu d'un voyage sur le St-Maurice. Rendu à la Grand'Mère, il vit les nageurs les plus habiles faire de grandes prouesses pour le récréer et récréer les gens de sa suite. Le gouverneur prenait un plaisir fou et il ex-

prima le désir de voir son propre fils y prendre part. Le jeune homme ne se fit pas prier; il se jeta à la nage , et parut de force à lutter avec les plus habiles. Il disparut sous les flots, mais on crut qu'il voulait montrer son habileté de plongeur; on attend, il est évident qu'un malheur est arrivé.

Un sauvage toucha le corps du pauvre noyé avec une perche et M. Toussaint Bellemare alla le chercher.

Si ce jeune homme eût appartenu aux rudes habitants du St-Maurice, ils l'eussent roulé sans respect et sans miséricorde, pour lui faire vomir l'eau qu'il avait bue, et peut-être fût-il revenu à la vie. Mais c'était le fils du gouverneur; il fut déposé douillettement sur de molles couvertures de laine, et il resta plongé dans la mort.

Le gouverneur sembla garder rancune au Canada de ce malheur terrible, et il quitta notre pays si hospitalier sans regret. De leur côté, les Canadiens-Français n'ont gardé de ce gouverneur qu'un souvenir désagréable; ils ont compati à sa douleur de père, mais n'ont jamais pardonné au représentant de leur souveraine de leur avoir donné le titre infâmant de "race inférieure".

Il y a beaucoup de vie à la Grand'Mère. Les scieries y sont en pleine activité, des grues étendent leur long coup, de nombreux maçons font entendre leurs truelles, et font surgir les murs d'une vaste manufactures. Mon canotier s'en va au magasin de la Compagnie, ensuite il lance le canot au large.

Deux chutes grondent à quelques pas de nous: c'est Charybde et Scylla, et nous abordons sans bruit, sans secousse à l'île de la Grand'Mère. On dirait peut-être mieux l'île du Grand'Père, car naguère encore, il y avait trois chûtes bien distinctes: la Grand'Mère d'un côté, le Grand'Père de l'autre, puis, au milieu, une chute beaucoup moins considérable, la Petite-Fille, je suppose; or, pour séparer ces courants, il y avait deux îles: celle de droite, plus petite, mais portant sur un angle ce visage de Grand'Mère, et celle de gauche, plus grande, mais rien de remarquable.

La chute du milieu étant un obstacle à la descente du bois, on l'a bouchée par un bâtardeau. Donc, nous abordons à l'île du Grand'Père, et nous voilà sur le rocher, entre les d ux abîmes grondants. Nous passons sur la crête du bâtardeau pour aller dans l'île de la Grand'Mère.

Nous trouvons dans les crevasses et les replis

du rocher un chemin plus ou moins acceptable, et nous descendons jusqu'au pied de la chute de la Grand'Mère. Avec le canot, il passe sur le bâtardeau de la Petite-Fille, sur le bout des solives placées sur le talus, il s'élance sous le regard des ouvriers de la manufacture et opère sa descente à travers les roches anguleuses.

Me voilà dans un endroit que je nomme le "Lit des Géants" : plus d'angles, plus d'aspérités; le granit est usé, tapé, de manière à former une grande surface plane.

Enfin me voici en face du Grand'Père : c'est une chute fort imposante. La pirogue reprend sa course; nous revoilà au pied de la chute. En jetant un regard en arrière, nous voyons les étonnants travaux de la manufacture. Nous traversons le bassin du pied de la chute, on dirait un cirque immense où les vagues se livrent à des combats de toutes sortes, ayant pour spectateurs les grands arbres placés en amphithéâtre.

En s'éloignant de la chute, on entre dans le "Rétréci de la Grand'Mère". Deux rochers viennent étrangler le fleuve; cette violence produit un remous épouvantable; les eaux s'apaisent ensuite, et il surgit tout-à-coup une île verdoyante; c'est l'île du Rétréci de la Grand'Mère". Plus tard sur notre gauche, une rivière vient déboucher dans la rivière "au Lard", celle que le chemin de fer des Piles coupe à St-Maurice."[13]

"Un vieil (anishwabé) sauvage, qui vivait seul avec sa femme, avait adopté un jour un petit enfant abandonné par ses parents dans la forêt.

Comme il habitait tout près d'un lac, où l'enfant aurait pu se noyer, le vieillard lui avait défendu de s'éloigner de la hutte. Mais quel est l'enfant qui a obéi à toutes les recommandations de ses parents? Un soir, profitant du sommeil de son père adoptif, le petit se rendit au bord du lac.

Un spectacle merveilleux l'attendait là. Sur la belle nappe d'eau luisante, la lune étendait un long ruban doré. Ce qui frappait le plus l'enfant, c'est que la beau ruban restait toujours en face de lui , partout où il allait. Mais il y avait une cassure au bout, là-bas, et le petit se disait:"Si je pouvais marcher sur le ruban et aller attacher le bout après la belle boule qui est en l'air, grand'père serait bien content".

Il décida d'essayer. Il marcha longtemps sur le long ruban posé sur l'eau, mais sans se mouiller. Plus il avançait, plus il montait, si bien qu'au bout de quelques heures, il était rendu dans la grosse boule dorée. Ce qu'il y trouva était ravissant et quand il songea à s'en retourner chez lui, il faisait déjà jour et le petit ne vit plus ni ruban, ni eau, ni wigwam.

Alors il retourna jouer avec les petits lutins, mais il revint plusieurs fois dans la suite, au cours des belles nuits, quand le beau ruban d'or revenait s'étendre sur le lac, pour sourire à son père adoptif et l'inviter à venir visiter la belle boule.

Comme le vieux mourut au cours d'une claire journée de juillet, le petit n'en eut pas connaissance.

Aussi, il le croit toujours vivant, et il lui sourit souvent de là-haut comme autrefois. " [14]

REFERENCES.

1 : Blanchard, Raoul, La Mauricie, Collection l'Histoire Régionale no 3, Edition du Bien Public, Trois-Rivières, 1950.

2 : Article d'un journal non-identifié.

3 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949, page 21.

4 : Livres des règlements municipaux, Tome II, page 193, règlement no 145, 26 août 1915.

5 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

6 : Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 2 septembre 1920.

7 : Livres des règlements municipaux, Tome III, page 149, règlement no 262, 18 janvier 1928.

8 : Livres des règlements municipaux, Tome IV, page 344, règlement no 409, 26 juin 1946.

9 : Livres des règlements municipaux, Tome VI, page 26, règlement no 74A, 19 août 1955.

10: Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 20 juillet 1963.

11: Le Nouvelliste, le 19 juillet 1963, Trois-Rivières.

12: Livre des règlements municipaux, Tome VII, page 147, règlement no 333A, 28 juin 1971.

13: Abbé Caron. Deux voyages sur le St-Maurice, Trois-Rivières, Librairie du Sacré-Coeur.

14: Dollard Dubé, Légendes indiennes du St-Maurice, Pages Triflu-

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Blanchard, Raoul, La Mauricie, Collection l'Histoire Régionale no 3, Edition du Bien Public, Trois-Rivières, 1950;

Caron, Abbé, Deux voyages sur le St-Maurice, Trois-Rivières, Librairie du Sacré-Coeur, P. V. Ayotte.

Publications.

Dubé, Dollard, Légendes indiennes du St-Maurice, Pages Trifluviennes, série C, no 3 , BRF 440, L'enfant dans la lune.

Livres des règlements municipaux.

Le NouvelliSte , Trois-Rivières, édition du 2 septembre 1920.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 19 juillet 1963.

Le Nouvelliste, Trois-Rivières, édition du 20 juillet 1963.

7 : GRAPHIQUES.

Voici quelques graphiques qui montrent, de façon plus schématique, la croissance, l'évolution de Grand'Mère sous divers aspects, tels sa population, ses revenus, ses industries.

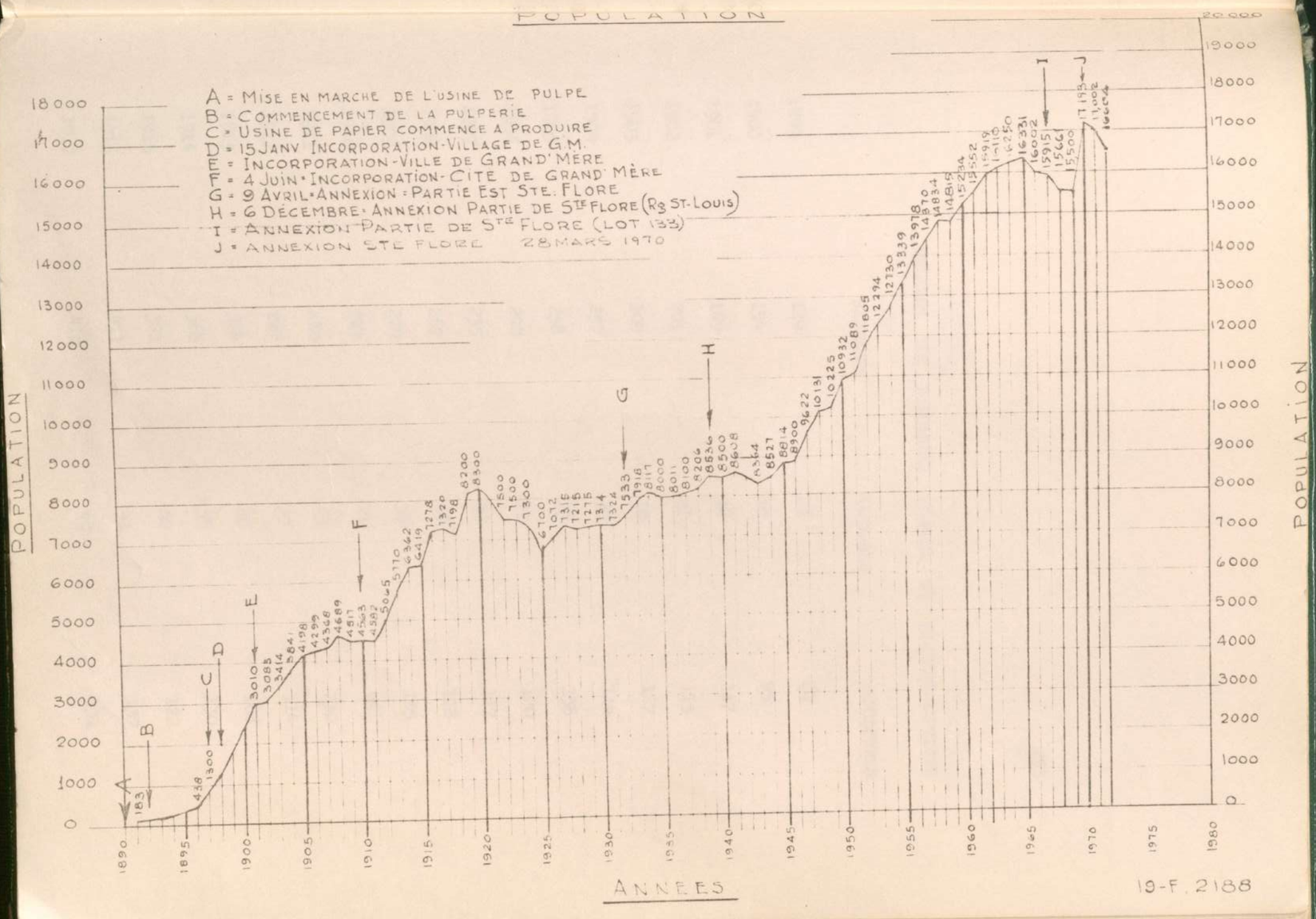
POPULATION
A = MISE EN MARCHE DE L'USINE DE PULPE
B = COMMENCEMENT DE LA PULPERIE
C = USINE DE PAPIER COMMENCE A PRODUIRE
D = 15 JANV INCORPORATION-VILLAGE DE G.M.
E = INCORPORATION-VILLE DE GRAND'MERE
F = 4 JUIN-INCORPORATION-CITE DE GRAND'MÈRE
G = 9 AVRIL-ANNEXION-PARTIE EST STE. FLORE
H = 6 DÉCEMBRE-ANNEXION PARTIE DE STE FLORE (Rg ST-LOUIS)
I = ANNEXION PARTIE DE STE FLORE (LOT 133)
J = ANNEXION STE FLORE 28 MARS 1970
POPULATION
ANNEES
1890
1895
1900
1905
1910
1915
1920
1925
1930
1935
1940
1945
1950
1955
1960
1965
1970
1975
1980
0
1000
2000
3000
4000
5000
6000
7000
8000
9000
10000
11000
12000
13000
14000
15000
16000
17000
18000
19000
20000

19-F. 2188

RELEVES DES PAROISSES ST-PAUL ET ST-JEAN-BAPTISTE

	BAPTEMES	MARIAGES	SEPULTURES
1899	129	22	20
1900	154	18	95
1901	189	12	117
1902	201	21	113
1903	206	19	127
1904	257	30	114
1905	258	25	158
1906	290	21	120
1907	235	33	117
1908	267	30	118
1909	279	36	105
1910	247	21	96
1911	270	23	230
1912	287	27	114
1913	334	40	108
1914	368	58	130
1915	371	48	122
1916	411	41	137
1917	412	49	131

	BAPTEMES	MARIAGES	SEPULTURES
1918	369	31	204
1919	369	53	123
1920	356	63	156
1921	359	43	100
1922	350	30	82
1923	297	44	103
1924	313	42	78
1925	319	30	103
1926	287	38	98
1927	237	36	88
1928	326	38	86
1929	214	42	90
1930	225	30	90
1931	220	20	98
1932	214	20	73
1933	162	20	66
1934	195	44	85
1935	173	42	89
1936	168	76	91
1937	176		72
1938	195	79	84

	BAPTEMES	MARIAGES	SEPULTURES
1939	199	78	90
1940	187	187	92
1941	207	118	86
1942	245	112	88
1943	277	112	83
1944	256	120	89
1945	297	103	87
1946	300	89	97
1947	310	122	101
1948	342	124	93
1949	343	87	93
1950	314	104	105
1951	372	129	109
1952	458	152	95
1953	353	149	111
1954	368	106	85
1955	328	93	100
1956	300	114	106
1957	396	91	99
1958	377	73	109

	BAPTEMES	MARIAGES	SEPULTURES
1959	417	98	102
1960	339	90	98
1961	344	104	116
1962	334	102	116
1963	311	105	101
1964	318	138	112
1965	252	145	111
1966	220	153	106
1967	195	131	121
1968	192	166	104
1969	200	128	111
1970	184	146	122
1971	192	228	114
1972	201	152	124

BAPTÊMES

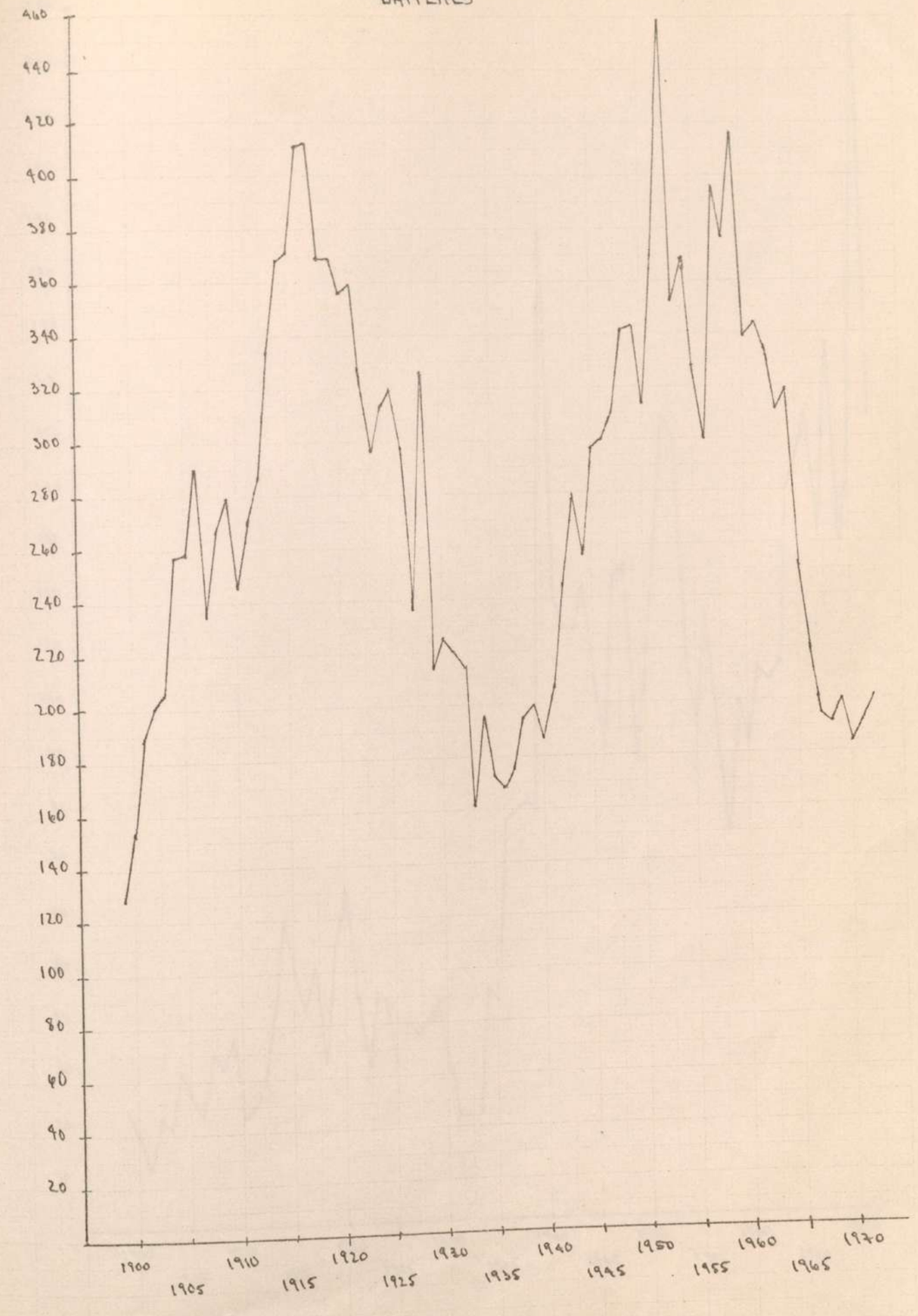
460
440
420
400
380
360
340
320
300
280
260
240
220
200
180
160
140
120
100
80
60
40
20
1900
1905
1910
1915
1920
1925
1930
1935
1940
1945
1950
1955
1960
1965
1970

MARIAGES.

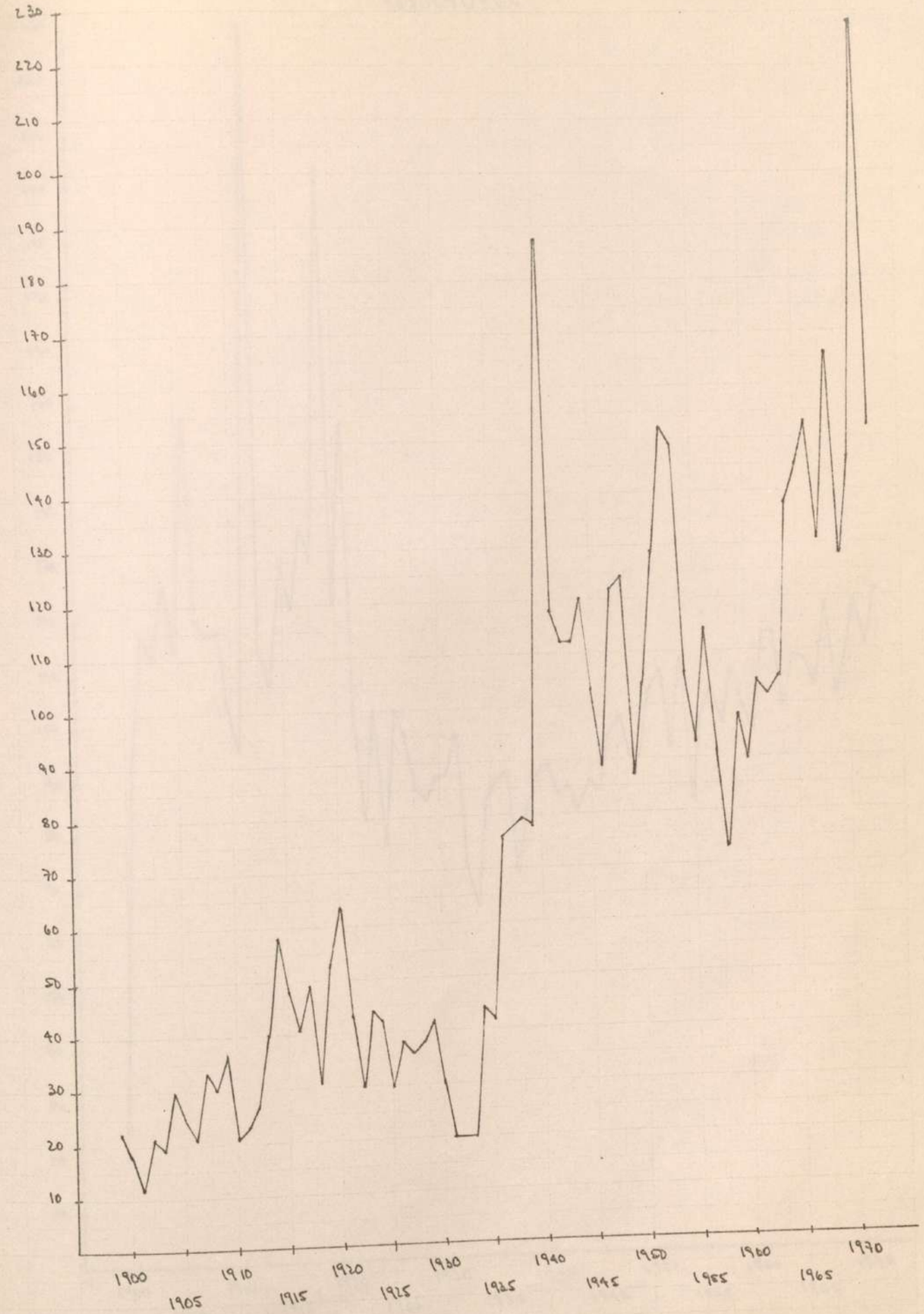

Relevés des paroisses St-Jean-Baptiste et St-Paul.

SÉPULTURES.

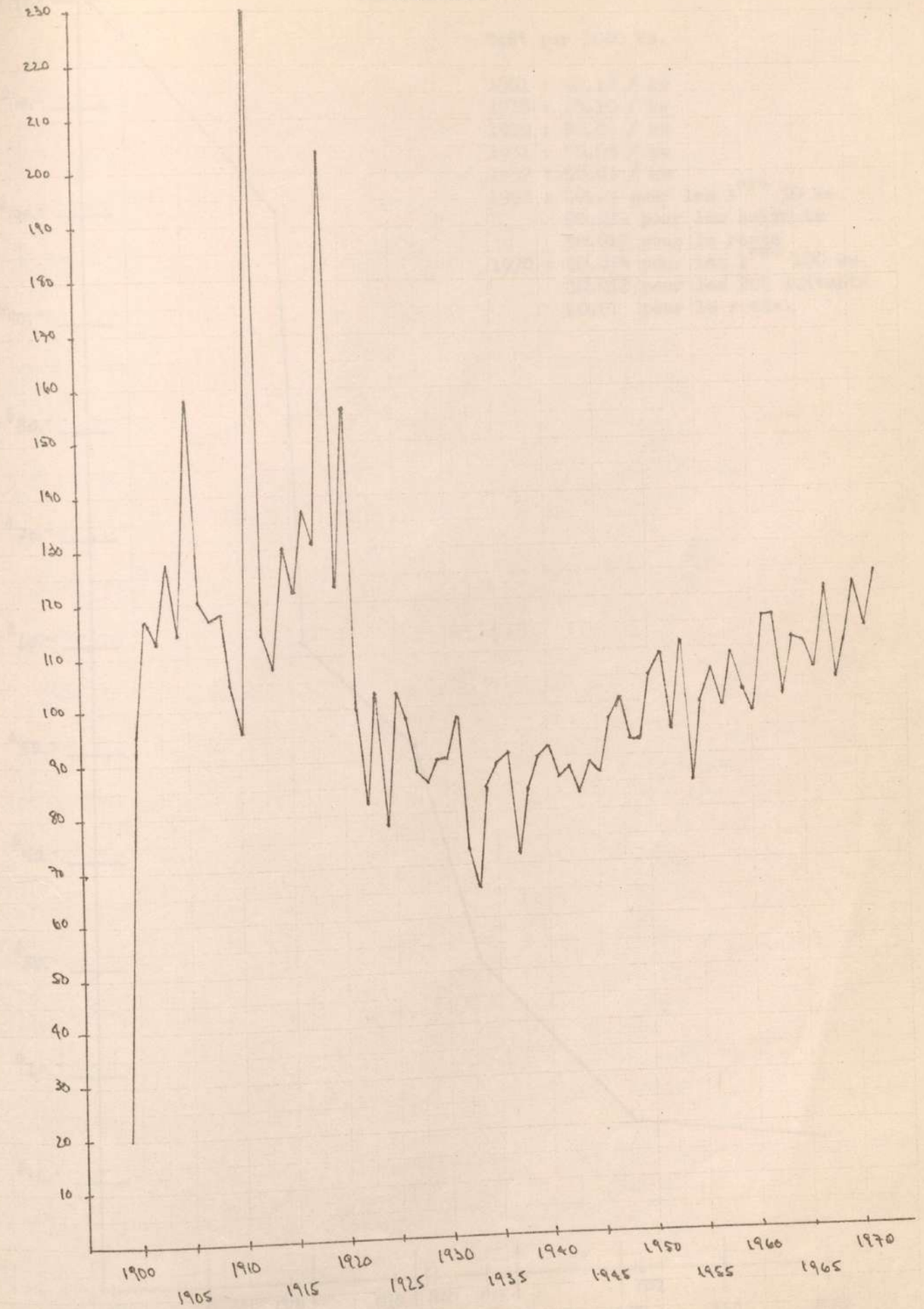
230
220
210
200
190
180
170
160
150
140
130
120
110
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
1900
1905
1910
1915
1920
1925
1930
1935
1940
1945
1950
1955
1960
1965
1970

ELECTRICITE.

Coût par 1000 kw.

1901 : $0.12 / kw
1918 : $0.10 / kw
1920 : $0.06 / kw
1931 : $0.05 / kw
1937 : $0.03 / kw
1952 : $0.03 pour les 1ers 50 kw
$0.024 pour les suivants
$0.012 pour le reste
1970 : $0.034 pour les 1ers 100 kw
$0.012 pour les 200 suivants
$0.01 pour le reste.

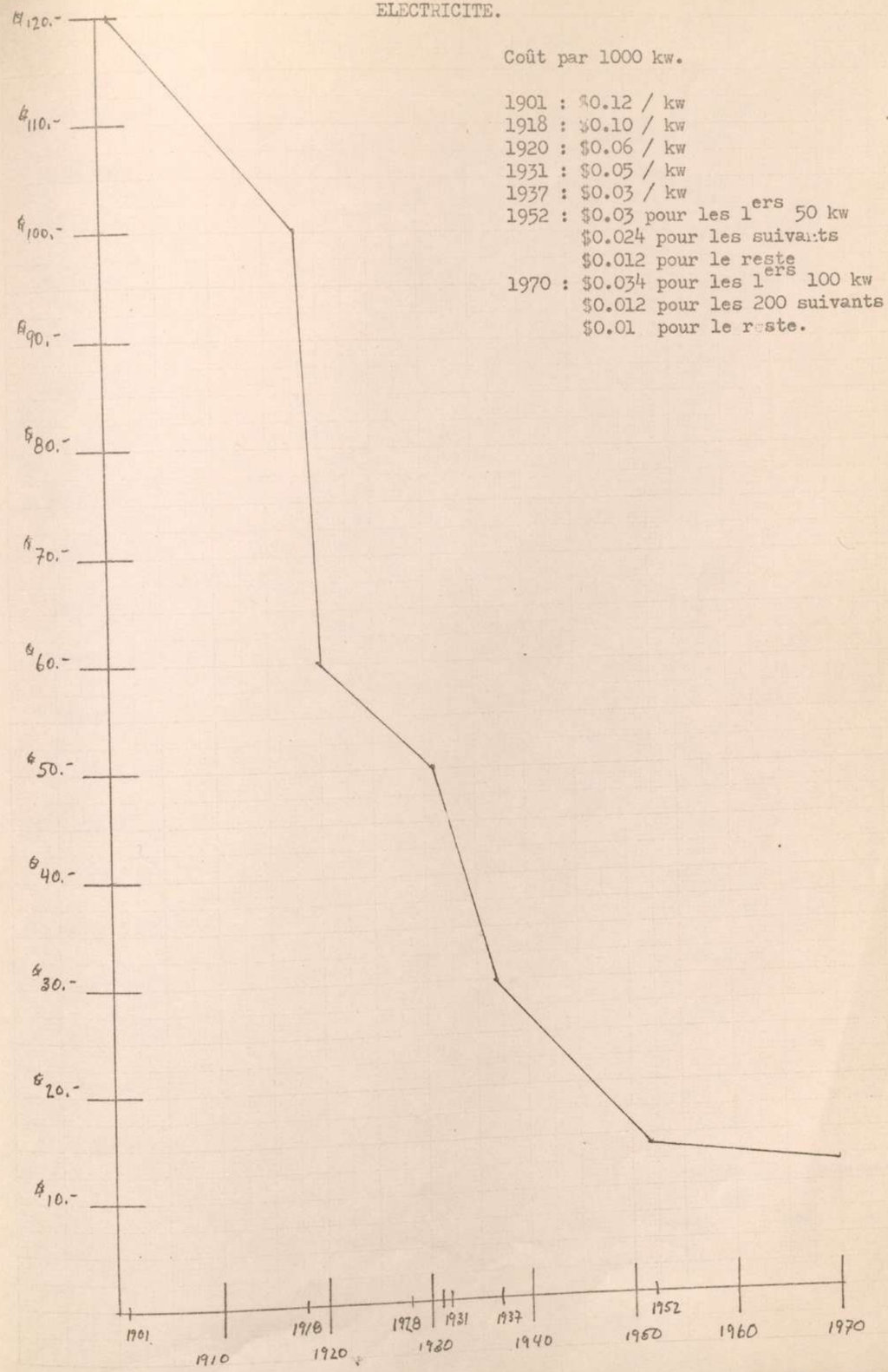

TAXES D'ELECTRICITE PERCUES PAR LA VILLE DE GRAND'MERE.

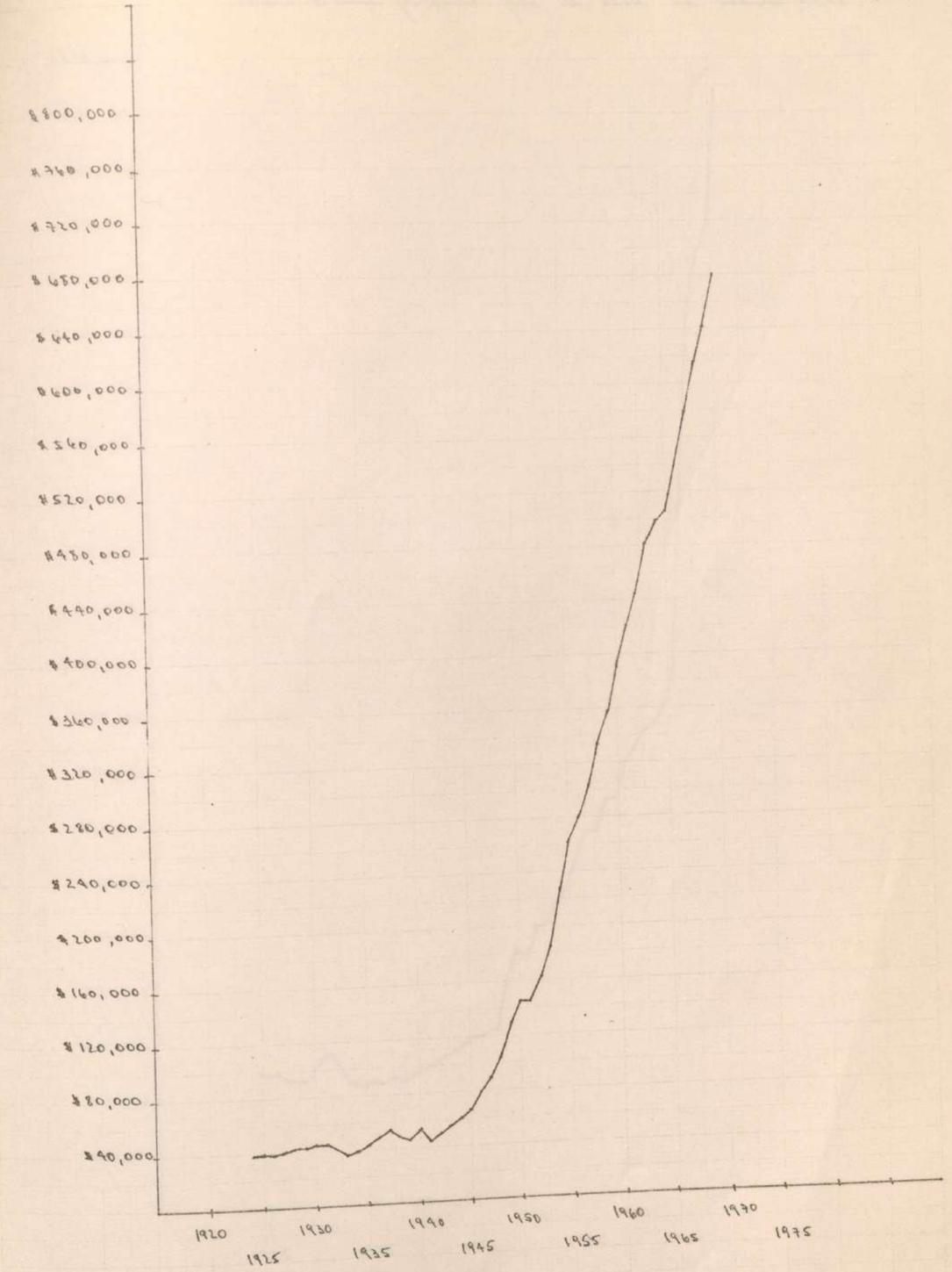

taxes d'eau perçues par la ville de Grand'Mère.

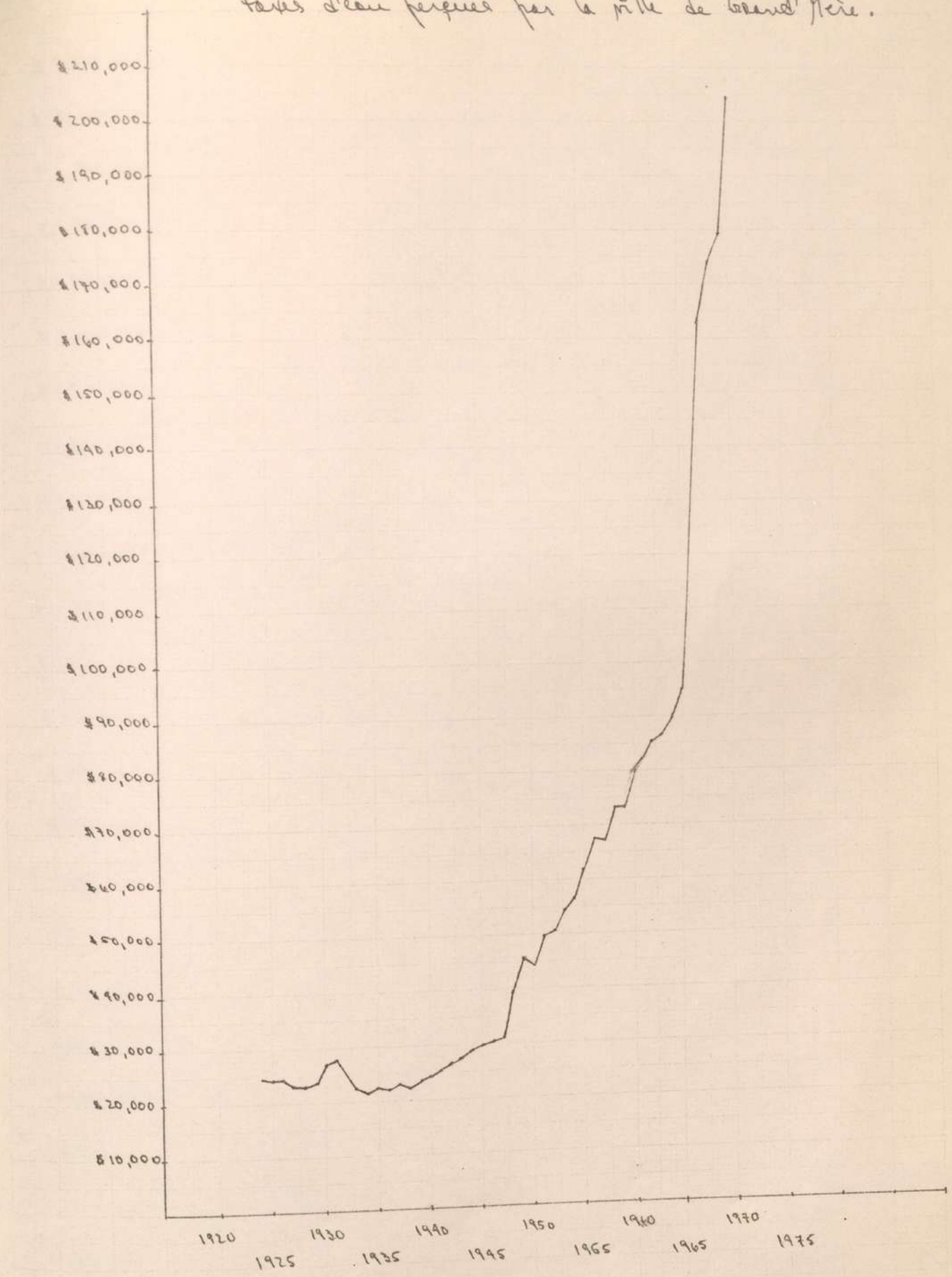

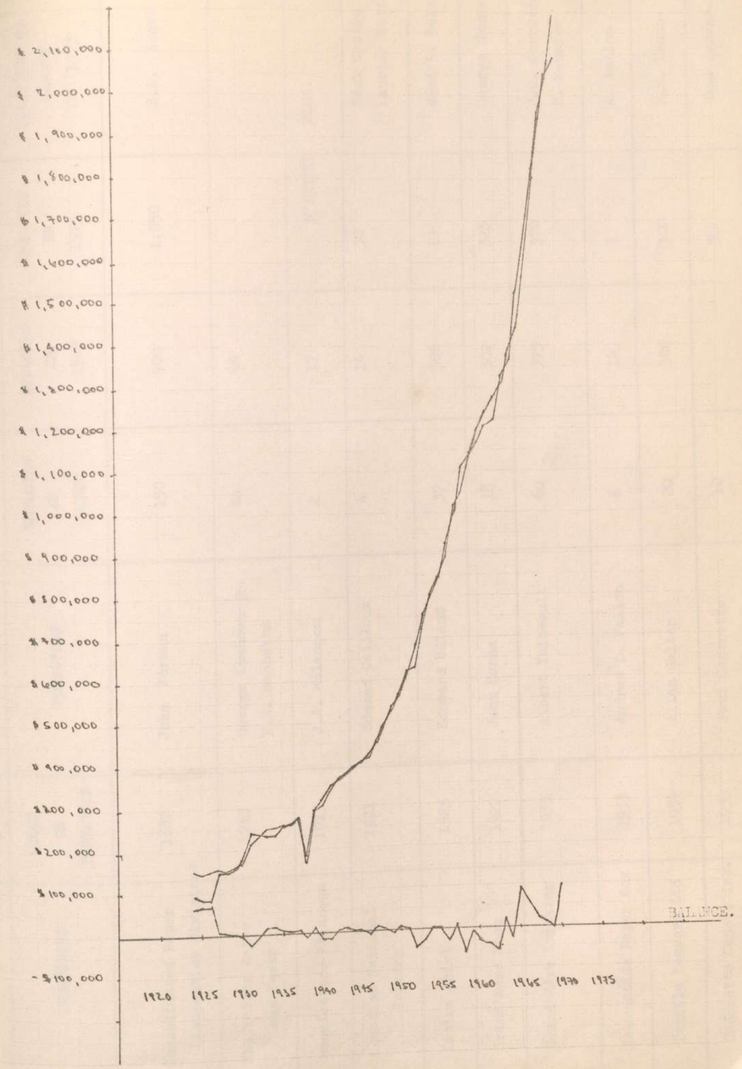
$ 2,100,000
$ 2,000,000
$ 1,900,000
$ 1,800,000
$ 1,700,000
$ 1,600,000
$ 1,500,000
$ 1,400,000
$ 1,300,000
$ 1,200,000
$ 1,100,000
$ 1,000,000
$ 900,000
$ 800,000
$ 700,000
$ 600,000
$ 500,000
$ 400,000
$ 300,000
$ 200,000
$ 100,000
- $ 100,000
BALANCE
1920 1925 1930 1935 1940 1945 1950 1955 1960 1965 1970 1975

INDUSTRIES	ANNEE DE FONDATION	FONDATEUR	EMPLOYES AU DEBUT	EMPLOYES EN 1949	EMPLOYES EN 1973	PRESIDENT OU GERANT EN 1973
Consolidated Paper (Laurentide Division)	1887	John Forman	150	900	1,050	B.S. Scott
Shawinigan Water and Power	1913	George Chahoon jr. F.A. Sabbaton	44	48		
Manufacture Mélançon	1913	J.A. Mélançon	2	17	N'EXISTE PLUS.	
Canadian National Foundry	1921	Edmond Cailloux	4	14	30	Rémi Cantin Laurier Matteau
Empire Shirt	1923	Edouard Béland	37	306	12	Rémi L. Béland
Grand'Mère Shoe	1927	John Hanna	18	302	325	George Hanna
Grand'Mère Knitting	1933	Albert Thibeault	60	375	370	J.C. Corriveau R. Meunier
Laurentide Paper Box	1933	Andrew L. Fallon	8	14	2	A. Fallon
Textile Weavers Ltd	1934	Allan Salter	20	300	500	R.H. Leach.
Cadorette Canots inc.	1935	Paul Cadorette	10		55	René Lahaie.

INDUSTRIES	ANNEE DE FONDATION	FONDATEUR	EMPLOYES AU DEBUT	EMPLOYES EN 1949	EMPLOYES EN 1973	PRESIDENT OU GERANT EN 1973.
Dauray & Frères Ltd	1937	Allan Salter	15	15		
Manufacture Martel	1938	Roger Martel	6	20		
John Lewis Industries	1943	John Lewis	24	72	70	Léopold Villemure
Grand'Mère Handcraft	1945	Albert Thibeault	20	60	N'EXISTE	PLUS
St-Maurice Valley Appliances	1946	Samuel Aboud	6	20	N'EXISTE	PLUS
Wabasso Coton	1947	W.J. Whitehead	15	45	N'EXISTE	PLUS
Manufacture Encore	1961				43	Blanche Rivard
Foster et Brochu	1963	W. Foster L. Brochu	4		18	Wilfrid Foster
Fitco Inc.	1968	Roland Gendron			25	Roland Gendron
Adanac Adcan	1971	M. Dutta	5		10	M. Dutta
Kelmag	1971	R. Gélinas	28		87	R. Gélinas

BIBLIOGRAPHIE.

Livres.

Blanchard, Raoul, Doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble, Professeur à l'Université de Montréal, La Mauricie, Collection L'Histoire Régionale no 3, Editions du Bien Public, Trois-Rivières, 1950.

Boucher, Thomas, Mauricie d'autrefois, Editions du Bien Public, Trois-Rivières.

Caron, Abbé, Deux voyages sur le St-Maurice, Librairie du Sacré-Coeur, P.V. Ayotte, Trois-Rivières.

Désilets, Auguste, La Grand'Mère, première partie, Trois-Rivières, 1933.

Farley-Lamarche, Histoire 1534-1968 , par Denis Vaugeois, Boréal Express, Edition du renouveau pédagogique, octobre 1968.

Godin, L.-G. , Mémorial Trifluvien, première partie, Editions du Bien Public, Trois-Rivières.

Morton, Cameron, W.H., The commercial register of Canada, Clobe Encyclopedia Company and Clobe Commercial Register Company, London, 1930.

Sulte, Benjamin, Trois-Rivières d'autrefois, première série, Editions Edouard Garand, Montréal, 1931.

Publications.

"L'Action Catholique" , édition du 2 juillet 1929.

Album-souvenir, 50 ans, Paroisse St-Paul de Grand'Mère, 1899-1949, septembre 1949.

Brochure: Grand'Mère, Québec, Canada, publiée par le Jeune Commerce de Grand'Mère.

Comment la Cité de Grand'Mère tente de solutionner le problème du chômage, Conférence donnée à la Convention de l'Union des Municipalités, tenue du 19 au 27 juillet 1932, par M. Alb. Thibault, échevin.

Consolidated-Bathurst Limitée, Laurentide Division, Grand'Mère, Québec.

Le Courrier, Bienvenue chez-nous!, 75e , 1898-1973, Grand'Mère, Québec.

Désilets, Auguste, Causerie prononcée le 29 mai 1944 à l'Hôtel de la Salle, à l'occasion du dîner-causerie du Jeune Commerce de Grand'Mère inc.

"Le Devoir", édition du 2 juillet 1929.

Dubé, Dollard, Légendes Indiennes sur le St-Maurice, Pages Trifluviennes, série C, no 3, BRF 440, "L'enfant dans la lune".

"L'Echo du St-Maurice", Shawinigan, édition du 4 juillet 1929.

"L'Echo du St-Maurice", Shawinigan, édition du 22 mars 1934,
Volume XIX, numéro 39.

"The Gazette", édition du 2 juillet 1929.

Historique de l'hôpital Laflèche.

Historique de l'hôpital Laurentide.

"History of the Laurentide Division" , distribuée par Consolidated Bathurst Limitée, Montréal.

Le "Lien Paroissial", Ste-Flore, 1973.

Livres des règlements municipau·

Metropolitan Shawinigan and Grand'Mère, Québec, Canada.

Minutes d'assemblée du Conseil de Ville de Grand'Mère.

Minutes d'assemblée de la Fabrique de la paroisse St-Jean-Baptiste de Grand'Mère.

"Montreal Gazette", Montréal, édition du 19 novembre 1897.

"Montréal Matin", Montréal, édition du 28 août 1965.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 2 septembre 1920.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 2 novembre 1920.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 9 décembre 1920.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 22 décembre 1920.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 1er juillet 1929.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 28 décembre 1930.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 20 mars 1934.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 23 novembre 1940.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du ? décembre 1941.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 15 janvier 1949.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 31 août 1949.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 1er septembre 1949.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 9 juin 1958.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 27 octobre 1959.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 19 juillet 1963.

"Le Nouvelliste", Trois-Rivières, édition du 20 juillet 1963.

"L'Opinion Publique de Grand'Mère, Québec,", Grand'Mère, édition du 5 juillet 1929.

"La Presse", Montréal, édition du 26 juin 1929.

"La Presse", Montréal, édition du 1er juillet 1929.

Programme-souvenir de la Bénédiction et de l'Inauguration Officielle du Pont de Grand'Mère, 30 juin 1929.

Projet de construction d'un pont sur la rivière St-Maurice, à proximité de Grand'Mère. Dossier présenté par la Cité de Grand'Mère au ministère provincial de la Voirie, 3 avril 1968.

Registres de la Paroisse St-Jean-Baptiste de Grand'Mère.

"Le Soleil", Québec, édition du 1er juillet 1929.

"L'Union Nationale", Grand'Mère, édition du 4 août 1949, Volume XIII , numéro 40.

R